



GUIDE PRODUITS ET TARIFS

Tarifs HT au **2/01/2018** et susceptibles d'être modifiés par Sage conformément aux Conditions Générales.

Solutions pour

- Auto-entrepreneurs et Start-up
- Très petites entreprises, associations, artisans et commerçants
- Petites entreprises des secteurs du négoce, des services et de la mécanique automobile
- Petites et moyennes entreprises du bâtiment
- Petites et moyennes entreprises
- Experts-comptables



A - Les règles commerciales	03
B - Conditions Générales d'Utilisation et d'Assistance des Progiciels Sage - On-Premise	18
C - Conditions Générales d'Utilisation et d'Assistance des Progiciels Sage - On-Premise - Annexes	29
D - Conditions Générales des Prestations	32
E - Guide produits et tarifs	40
■ 01 - Solutions pour les auto-entrepreneurs et Start-up	40
■ 02 - Solutions pour les très petites entreprises, associations, artisans et commerçants	42
■ 03 - Solutions pour petites entreprises des secteurs du négoce, des services et de la mécanique automobile	49
■ 04 - Solutions pour les Experts-comptables	56
■ 05 - Solutions de gestion comptable et financière des PME - Gamme Connect	70
■ 05 - Solutions de gestion comptable et financière des PME	77
■ 06 - Solutions de gestion commerciale pour les PME - Gamme Connect	81
■ 06 - Solutions de gestion commerciale pour les PME - Services	86
■ 07 - Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises	88
■ 08 - Business Management Solutions pour les PME - Gamme Connect	98
■ 09 - Solutions Cloud pour les PME	102
■ 10 - Solutions de gestion pour les PMI - Gamme Connect	107
■ 11 - Solutions de gestion pour les entreprises du bâtiment	111
■ 12 - Solutions de gestion pour les grandes entreprises	115

A - Les règles commerciales

Définition des termes utilisés dans le présent document

- **Produit modulaire** : progiciel pouvant être vendu de façon autonome.
- **Produit cœur de gamme** : produit Modulaire de Comptabilité, Gestion Commerciale et Paie.
- **Produit périphérique** : progiciel complémentaire aux Produits cœur de gamme, pouvant fonctionner indépendamment. Par exemple, il n'est pas nécessaire d'être détenteur d'un Progiciel de comptabilité Sage pour s'équiper d'un Progiciel de gestion de trésorerie Sage.
- **Business Management Solutions (ou BMS)** : regroupement de plusieurs Produits cœur de gamme intégrés dans une seule offre, autrement appelé ERP (Enterprise Resource Planning).
- **Module ou Option** : produit ou service supplémentaire ne pouvant pas fonctionner sans le Produit auquel il est associé.
- **Service connecté** : service en ligne auquel le Client peut souscrire de manière optionnelle pour un usage associé au Progiciel.
- **E-service** : service connecté permettant de télétransmettre des flux déclaratifs ou métiers, ne pouvant pas fonctionner sans le Produit auquel il est associé.
- **EDI** : Echange de données informatisées
- **Formule d'assistance** : regroupement de services d'accompagnement, proposé en complément d'un Produit, pouvant être vendu de façon autonome ou de manière obligatoire.
- **Génération i7** : ensemble des Produits de la gamme i7.
- **Configuration** : pour un Progiciel donné, droits d'utilisation maximum concédés au Client, calculés selon l'offre, comprenant un nombre d'utilisateurs, et/ou un nombre de postes, et/ou un nombre de sociétés SIREN ou un nombre de salariés.
- **Pack fonctionnel** : regroupement des fonctionnalités d'un Produit. Chaque Progiciel pouvant être proposé avec différents packs fonctionnels. Par exemple : Base, Pack et Pack+ pour la gamme Sage 100.
- **Base de données** : base de données utilisée dans les Progiciels Sage. Selon les Produits, la technologie utilisée est Microsoft® SQL Server® (dont édition Express) ou C-Base pour Windows.
- **Evolution** : modification du nombre d'utilisateur ou de la tranche d'utilisateurs, du nombre de postes, de Salariés ou de SIREN ou changement de formule d'assistance.
- **Evolution fonctionnelle** : évolution au sein d'un Progiciel donné permettant aux Utilisateurs d'accéder à des fonctionnalités nouvelles.
- **Evolution technologique** : évolution au sein d'un Progiciel donné permettant aux Utilisateurs de travailler sur une base de données Microsoft® SQL Server® (y compris édition Express).
- **Migration** : changement de référence produit.
- **Référence d'offre** : code correspondant à un produit logiciel et à sa configuration (exemple : S1KCL0011 pour Sage 100c Compta Standard).
- **DEL (Droit d'Entrée Progiciel)** : redevance de licence facturée lors de la commande initiale au Client.
- **DUA (Droit d'utilisation et d'assistance)** : droits annuels permettant d'utiliser le Progiciel et de bénéficier des services de Maintenance et de Support associés.
- **DSU (Droit de Souscription à l'Usage)** : mode de commercialisation du Progiciel intégrant les droits d'utilisation et l'accès aux services associés.
- **SaaS (Software as a Service)** : mode de commercialisation du Progiciel dans lequel celui-ci est installé sur des serveurs distants et non sur les machines de l'entreprise qui l'utilise.
- **Solution arrêtée** : produits dont la date d'arrêt de maintenance a été annoncée et/ou non commercialisés.
- **TPD (Tarif Public de Destination)** : en cas d'évolution, il s'agit du prix public hors remises et promotions de la nouvelle solution acquise par le Client.
- **Utilisateur** : personne physique qui utilise un Progiciel ou un service fourni par Sage.
- **Client** : personne morale ou physique qui a commandé un Produit et/ou un service à Sage, ou pour le compte de qui un Produit et/ou un service a été commandé à Sage.
- **Prestataire de maintenance** : se dit de l'entreprise qui effectue la Maintenance des Progiciels Sage à destination des Clients finaux. Ces prestations peuvent être réalisées par Sage ou par un Partenaire agréé Sage.
- **Clients API** : clients détenteurs d'un Progiciel de la gamme API
- **Clients Ciel** : clients détenteurs d'un Progiciel de la gamme Ciel
- **Clients PME** : clients détenteurs d'un Progiciel des gammes Sage 30, 100 ou Paie&RH
- **Clients Experts-Comptables** : Clients détenteurs d'un Progiciel de la gamme Experts-Comptables

1. Informations générales

1.1 Règles générales

Tous les prix s'entendent hors remises Partenaires.

Les références horaires s'entendent selon des heures de la France métropolitaine, quelle que soit la localisation des Progiciels ou des Utilisateurs.

1.2 Les Produits Sage

Le présent document présente l'ensemble des produits Sage à l'exception des Progiciels à destination des grandes entreprises.

Les Produits cœurs de gamme sont les Progiciels :

Les lignes 100 et 30 (Sage Comptabilité, Sage Gestion Commerciale), Sage Gestion de Production, Sage Paie 30, Sage Paie & RH, Sage Force de Vente, Sage Service Client, Sage Production Expert (Comptabilité, Paie, Dashboard), Sage Acquisition (Progiciel Scanbank et Scanfact), Sage Conseil (Progiciel Business Plan, Rendez-Vous Comptes Annuels, Tableau de Bord, Budget, Transmission TPE, Transmission PME, Approche Patrimoine, Expertise patrimoniale et Fiscalité), Ciel Gestion, Ciel Comptabilité, Ciel Paye, Ciel Associations, Sage 50c Ciel Comptabilité, Sage 50c Ciel Gestion et Sage 50c Ciel BMS.

Les solutions intégrées ou BMS sont les Progiciels :

Sage Entreprise, Sage Entreprise Industrie, Sage Entreprise Platinum, Sage Suite RH, Sage Multi Devis Entreprise, Suite CF, Suite Industrie, Sage PME et Sage PMI

Les Produits périphériques sont les Progiciels :

Saisie de Caisse Décentralisée, Module de réapprovisionnement, e-Commerce et e-Business (i7), ECF, Trésorerie, Immobilisation, Moyens de Paiement, Analyse Comptable et Financière, Scanfact, Telbics, Métricom, Multidevis Dessin.

Les modules et options : les modules RH : Gestion des carrières, Gestion des prêts, Gestion des temps et Gestion Formation, les objets métiers et ODBC

Les services connectés se matérialisent au travers des offres :

"Sage e-Facture", des différentes typologies de flux EDI (EDI-TVA, EDI-TDFC, EDI-SOCIAL, EDI-BANCAIRE) proposées au sein de nos offres, ainsi que les applications mobiles (Sage Customer View, Sage reports, etc...), Sage Relation : Link up, Sage One et Sage Impact.

Les modules et options disponibles en fonction des Progiciels:

Espace Expert, Agricole, Gestion Cabinet, les Exports EDI, Synchro Link up et Télétravail

1.3 Compatibilité des Produits

Vérifiez la documentation Produit pour vous assurer de la bonne compatibilité de vos logiciels. Dans le cas de l'achat de plusieurs logiciels d'une même gamme, il est nécessaire de s'équiper de logiciels reposant sur la même technologie de base de données.

2. Modes de commercialisation proposés

Seules les offres présentées dans le présent document sont en cours de commercialisation.

Plusieurs modes de commercialisation de nos Progiciels sont disponibles.

Mode Licence : concession d'un droit d'utilisation d'un Progiciel, hors services de Maintenance et d'Assistance (donc sans maintenance légale). Une formule de Maintenance et d'Assistance peut être souscrite en complément.

Modes locatifs :

- **DEL/DUA** : abonnement, incluant l'utilisation pour un an, les mises à jour de l'année et l'accès aux services contenus dans la formule d'assistance choisie pendant un an. Il est reconductible tacitement à date anniversaire. Il est composé d'un DEL, payable à la souscription et d'un DUA, facturé annuellement.
- **DSU** : abonnement proposé selon les offres avec une durée d'engagement mensuelle, annuelle ou triennale. La souscription inclut la concession du droit d'utilisation du Progiciel, l'accès aux mises à jour sorties durant la période et l'accès aux services contenus dans la formule d'assistance choisie. Ce mode de commercialisation "Tout en Un" permet le lissage et la mensualisation de l'investissement.
- **SaaS** : DSU pour les Produits hébergés en ligne.

En choisissant un mode locatif (DEL/DUA, DSU ou SaaS), vous profitez d'un Progiciel toujours à jour. Et vous restez bien entendu propriétaire de vos données. Aussi, si vous décidez de ne plus utiliser votre Progiciel, vous pourrez continuer à consulter vos données (sauf dans le cas des offres Ciel où l'accès n'est plus possible sans abonnement), vous ne pourrez cependant plus les mettre à jour.

Les modes de commercialisation par gamme de Progiciels sont les suivants :

Licence	DEL/DUA	DSU avec engagement mensuel	DSU avec engagement de 12 mois et +	SaaS
<ul style="list-style-type: none"> • Gamme Enseignement • Gamme Millésime • Gamme Evolution • Gamme Intégrale • Ciel Bâtiment/ • Ciel Devis facture Bâtiment et Ciel Associations Evolution • Sage XRT 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre Sage API • Offre Génération i7 (API/ Batigest /30 et 100 / Paie RH) • Offre Génération Connect • Sage Multi Devis Entreprise • Sage Acquisition, Sage Conseil, • Sage Production Révision Experts • Sage X3, FRP 1000 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre Ciel (Comptabilité/Gestion, Paye et Associations/Bâtiment) • Offre Sage API et Sage Génération i7 API 	<ul style="list-style-type: none"> • Sage Multi Devis Entreprise, • Sage Acquisition, Sage Conseil, Sage Production • Sage X3, FRP 1000, Sage XRT • Sage 100c • Sage 50c 	<ul style="list-style-type: none"> • Offres Online (30/100 et Paie) • Sage XRT • Sage One Paie

3. Règles d'évolution

Toute évolution n'est possible que vers une offre actuellement en cours de commercialisation et présente au catalogue Sage au jour de la Commande.

Les remises en cas d'évolution ne sont applicables qu'après 12 mois d'ancienneté pour l'ensemble des offres, la date de la commande initiale du Progiciel faisant foi. Les remises ne concernent que la licence et le DEL, le cas échéant, le DUA est exclu.

En cas d'évolution du Progiciel, le tarif des services associés de Maintenance et d'Assistance (DUA, formule d'assistance...) évolue en conséquence.

Dans le cas où la solution cible serait à un prix inférieur à la solution initiale, aucun remboursement ou avoir ne sera effectué sur les sommes déjà facturées ou en déduction des factures à venir. C'est pourquoi, nous vous conseillons de réaliser ces changements à date d'anniversaire de contrat et de nous soumettre toute demande de modification au minimum 2 mois avant cette date.

Si vous souhaitez néanmoins effectuer un changement en cours de contrat, la date de fin de contrat reste inchangée, un prorata est appliqué (sauf sur les licences et le DEL). Il n'est pas possible de changer de durée d'engagement pendant toute la durée du contrat en cours. A la date d'anniversaire, le nouveau tarif appliqué est celui de la configuration en cours, possiblement majoré conformément à nos conditions générales applicables.

3.1. Evolution au sein du Produit ou dans la même gamme de produit (hors changement de Prestataire)

Une évolution fonctionnelle peut induire une évolution technologique et inversement. Dans ce cas, le type d'évolution à prendre en considération est l'évolution vers un niveau fonctionnel et technologique supérieur. L'évolution d'un ou plusieurs produits modulaires d'une même ligne de produit vers une solution intégrée n'est possible que vers le niveau fonctionnel et technologique le plus haut parmi les produits d'origine, et avec un nombre de poste minimum équivalent au nombre de poste maximum des produits d'origine.

3.1. Evolution au sein du Produit ou dans la même gamme de produit (hors changement de Prestataire)

Mode de commercialisation du Produit initial	Licence	DEL/DUA	DSU	SaaS
Evolution vers un nombre de postes, une tranche d'utilisateurs, de Salariés ou de SIREN supérieur (y compris au sein des options)	<p><u>Pour la Licence :</u> Facturation de la différence tarifaire du prix public en cours</p> <p><u>Pour la formule d'Assistance :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	<p><u>Pour le DEL :</u> Facturation de la différence tarifaire du prix public en cours</p> <p><u>Pour le DUA :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.	Facturation de la différence tarifaire du prix public en cours au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.
Evolution par ajout d'option	<p><u>Pour la Licence :</u> Facturation de 100 % du tarif public de l'option</p> <p><u>Pour la formule d'assistance :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	<p><u>Pour le DEL :</u> Facturation de 100 % du tarif public de l'option</p> <p><u>Pour le DUA :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	Facturation de 100 % du tarif public de l'option	Facturation de 100 % du tarif public de l'option
Migration ou évolution vers un niveau fonctionnel ou technologique supérieur sans changement du nombre de poste (y compris avec acquisition d'option supplémentaire)	<p><u>Pour la Licence :</u> 55% de remise sur le tarif public de la licence du Produit de destination (y compris sur les options)</p> <p><u>Pour la formule d'assistance :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	<p><u>Pour le DEL :</u> 55 % de remise sur le tarif public du DEL du Produit de destination</p> <p><u>Pour le DUA :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat..</p>	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat
Migration ou évolution vers un niveau fonctionnel et technologique supérieur, sans changement du nombre de poste (y compris avec acquisition d'option supplémentaire)	<p><u>Pour la Licence :</u> 40 % de remise sur le tarif public de la licence du Produit de destination</p> <p><u>Pour la formule d'assistance :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	<p><u>Pour le DEL :</u> 40 % de remise sur le tarif public du DEL du Produit de destination</p> <p><u>Pour le DUA :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat

3.1. Evolution au sein du Produit ou dans la même gamme de produit (hors changement de Prestataire)

Mode de commercialisation du Produit initial	Licence	DEL/DUA	DSU	SaaS
Migration ou évolution vers un niveau fonctionnel et/ou technologique supérieur avec un nombre de postes et/ou une tranche d'utilisateurs, de Salariés ou de SIREN supérieur ou modification d'option	<p><u>Pour la Licence :</u> Selon le type d'évolution, 55 % ou 40 % de remise sur le tarif public de la licence du Produit de destination à iso périmètre réseau/poste/user en parc (y compris sur les options). Le poste supplémentaire et/ou la différence de tranche sont facturés à 100 % du tarif public de la licence du Produit de destination (y compris sur les options).</p> <p><u>Pour la formule d'assistance :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	<p><u>Pour le DEL :</u> Selon le type d'évolution, 55 % ou 40 % de remise sur le tarif public du DEL du Produit de destination à iso périmètre réseau/poste/user en parc (y compris sur les options). Le poste supplémentaire et/ou la différence de tranche sont facturés à 100 % du tarif public du DEL du Produit de destination (y compris sur les options).</p> <p><u>Pour le DUA :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.
<p>Une évolution fonctionnelle peut induire une évolution technologique et inversement. Dans ce cas, le cas d'évolution à prendre en considération est l'évolution vers un niveau fonctionnel et technologique supérieur.</p>				
Migration de plusieurs produits modulaires d'une même ligne de produit vers une solution intégrée	<p><u>Pour la Licence :</u> Reprise automatique du plus grand nombre de postes parmi les produits d'origine et des options de la configuration initiale, puis remise de 40 % ou 55 % selon les règles d'évolution. Le poste supplémentaire est facturé à 100 % du tarif public de la licence du Produit de destination.</p> <p><u>Pour la formule d'assistance :</u> Le contrat repart avec une nouvelle date de début, sur la nouvelle durée d'engagement déduction faite de ce qui a déjà été payé sur les contrats en cours au prorata de la date d'évolution.</p>	<p><u>Pour le DEL :</u> Reprise automatique du plus grand nombre de postes parmi les produits d'origine et des options de la configuration initiale, puis remise de 40 % ou 55 % selon les règles d'évolution. Le poste supplémentaire est facturé à 100 % du tarif public du DEL du Produit de destination.</p> <p><u>Pour le DUA :</u> Le DUA repart avec une nouvelle date de début, sur la nouvelle durée d'engagement déduction faite de ce qui a déjà été payé sur les contrats en cours au prorata de la date d'évolution.</p>	Le contrat repart avec une nouvelle date de début, sur la nouvelle durée d'engagement déduction faite de ce qui a déjà été payé sur le contrat en cours.	Le contrat repart avec une nouvelle date de début, sur la nouvelle durée d'engagement déduction faite de ce qui a déjà été payé sur le contrat en cours

3.1. Evolution au sein du Produit ou dans la même gamme de produit (hors changement de Prestataire)

Mode de commercialisation du Produit initial	Licence	DEL/DUA	DSU	SaaS
Pour les clients Sage 30, 100 et RH, évolution d'une Solution Intégrée en SQL Express 10 postes vers la même ligne de Produit (solutions intégrées) en SQL Server® avec ajout de postes	<p><u>Pour la Licence :</u> 90 % de remise sur le prix public de la licence du Produit de destination, ajout de poste au tarif public en vigueur.</p> <p><u>Pour la formule d'assistance :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	<p><u>Pour le DEL :</u> 90 % de remise sur le prix public du DEL du Produit de destination, ajout de poste au tarif public en vigueur.</p> <p><u>Pour le DUA :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.</p>	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.
La migration d'un seul produit vers une solution intégrée suit les règles de migration vers un niveau fonctionnel supérieur telles que décrites ci-après.				
Evolution sans modification du produit, vers un nombre de postes et/ou une tranche d'utilisateurs, de salariés ou SIREN inférieur(e)s (hors tout autre changement)	<p><u>Pour la Licence :</u> Frais administratifs correspondant à 5 % du prix public de la licence du Produit de destination</p> <p><u>Pour la formule d'assistance :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. Pas d'avoir ou de remboursement, en cas de différence négative.</p>	<p><u>Pour le DEL :</u> Frais administratifs correspondant à 5 % du prix public du DEL du Produit de destination.</p> <p><u>Pour le DUA :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remisé payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. Pas d'avoir ou de remboursement, en cas de différence négative.</p>	Pas d'avoir ou de remboursement sur le contrat en cours. Nouveau tarif appliqué au renouvellement.	Pas d'avoir ou de remboursement sur le contrat en cours. Nouveau tarif appliqué au renouvellement.
Migration ou évolution vers un niveau fonctionnel et/ou technologique supérieur avec un nombre de postes et/ou une tranche d'utilisateur inférieur (y compris avec un nombre de salariés ou de SIREN supérieur, ou inversement, avec un nombre de postes et/ou une tranche d'utilisateur supérieur et un nombre de salariés ou de SIREN inférieur)	<p><u>Pour la Licence :</u> Selon le type d'évolution, 55 % ou 40 % de remise sur le tarif public de la licence du Produit de destination à iso périmètre réseau/poste/tranche en parc (y compris sur les options). Puis application de frais administratifs correspondant à 5 % de la Licence au prix public du Produit de destination. Dans le cas où la tranche d'origine était illimitée, alors pas d'application des frais.</p>	<p><u>Pour le DEL :</u> Selon le type d'évolution, 55 % ou 40 % de remise sur le tarif public du DEL du Produit de destination à iso périmètre réseau/poste/tranche en parc (y compris sur les options). Puis application de frais administratifs correspondant à 5 % de la Licence au prix public du Produit de destination. Dans le cas où la tranche d'origine était illimitée, alors pas d'application des frais.</p>	Pas d'avoir ou de remboursement sur le contrat en cours. Nouveau tarif appliqué au renouvellement	Pas d'avoir ou de remboursement sur le contrat en cours. Nouveau tarif appliqué au renouvellement.

suite du tableau page suivante

3.1. Evolution au sein du Produit ou dans la même gamme de produit (hors changement de Prestataire)

Mode de commercialisation du Produit initial	Licence	DEL/DUA	DSU	SaaS
Migration ou évolution vers un niveau fonctionnel et/ou technologique supérieur avec un nombre de postes et/ou une tranche d'utilisateur inférieur (y compris avec un nombre de salariés ou de SIREN supérieur, ou inversement, avec un nombre de postes et/ou une tranche d'utilisateur supérieur et un nombre de salariés ou de SIREN inférieur)	<p><u>Pour la formule d'assistance :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remis payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. Pas d'avoir ou de remboursement, en cas de différence négative. Dans le cas d'une migration ou d'une évolution vers une configuration supérieure sur certains éléments et inférieure (ex : nombre d'utilisateurs) sur d'autres éléments (ex : nombre de salariés), alors les règles s'appliquent successivement, en commençant par l'évolution fonctionnelle e/ou technologique puis l'évolution vers une configuration supérieure et enfin l'évolution vers une configuration inférieure.</p> <p><u>Exemple :</u> Migration d'une offre Paie&RH i7 WIN, 100 salariés – 2 postes vers une Suite RH i7 Express 150 salariés – monoposte. Dans ce cas, évolution vers une Suite RHi7 Express 100 salariés – 2 postes avec 40 % de remise sur le DEL puis calcul de la différence tarifaire entre le 150 – 2 postes et le 100 – 2 postes puis application de 5% de frais administratif sur le prix de la Suite RH i7 Express 150 salariés – monoposte.</p>	<p><u>Pour le DUA :</u> Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remis payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. Pas d'avoir ou de remboursement, en cas de différence négative. Dans le cas d'une migration ou d'une évolution vers une configuration supérieure sur certains éléments et inférieure (ex : nombre d'utilisateurs) sur d'autres éléments (ex : nombre de salariés), alors les règles s'appliquent successivement, en commençant par l'évolution fonctionnelle et/ou technologique puis l'évolution vers une configuration supérieure et enfin l'évolution vers une configuration inférieure.</p> <p><u>Exemple :</u> Migration d'une offre Paie&RH i7 WIN, 100 salariés – 2 postes vers une Suite RH i7 Express 150 salariés – monoposte. Dans ce cas, évolution vers une Suite RHi7 Express 100 salariés – 2 postes avec 40 % de remise sur le DEL puis calcul de la différence tarifaire entre le 150 – 2 postes et le 100 – 2 postes puis application de 5% de frais administratif sur le prix de la Suite RH i7 Express 150 salariés – monoposte.</p>	Pas d'avoir ou de remboursement sur le contrat en cours. Nouveau tarif appliqué au renouvellement	Pas d'avoir ou de remboursement sur le contrat en cours. Nouveau tarif appliqué au renouvellement.
Migration ou évolution vers un niveau fonctionnel ou technologique inférieur	Non autorisé du fait du risque élevé de pertes de données			
Evolution vers une formule d'assistance supérieure	Facturation de la différence tarifaire entre le prix public du Produit de destination et le prix non remis payé par le Client et au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat.			Non applicable
Evolution vers une formule d'assistance inférieure	Pas d'avoir ou de remboursement. Nouveau tarif appliqué au renouvellement.			
Suppression d'une option dans le cadre de Sage 100c	La suppression d'option n'est autorisée qu'à date d'échéance du contrat.			

3.2. Evolution d'un Produit d'ancienne génération vers un Produit de nouvelle génération de la même gamme

Dans le cadre d'une migration d'un produit Sage 30 ou Sage 100, en version V16.9 ou inférieures ou Sage 30 ou Sage 100 i7 vers un produit de la gamme Sage 100c, Sage recommande d'évoluer a minima vers une version équivalente, tel que défini ci-dessous.

NB : La prime de fidélité ne s'appliquera pas à ces migrations.

Produit initial	Evolution recommandée vers
Sage 30 V16.9 ou inférieures ou Sage 30 i7	Sage 100c Essentials
Sage 100 V16.9 ou inférieures ou Sage 100 i7 Cbase ou SQL Express (Base, Pack, Pack+)	Sage 100c Standard
Sage 100 V16.9 ou inférieures ou Sage 100 i7 SQL Server ® (Base, Pack, Pack+)	Sage 100c Premium

Les clients équipés de Sage 30 Comptabilité pourront évoluer sur une offre packagée Sage 100c Compta, Immobilisations ou Moyens de paiement incluant les logiciels Sage 100c Comptabilité et Moyens de Paiement Essentials et Immobilisations Standard. Cette offre ne sera pas disponible pour les nouveaux clients.

Pour les clients i7 en mode de commercialisation Licence ou DEL/DUA, évoluant vers l'offre Sage 100c préconisée en DEL/DUA, le DEL est remis à 100%, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Dans tous les autres cas, les règles d'évolution au sein d'un produit s'appliquent telles que définies au paragraphe 3.1. Les clients Sage 100 i7 Cbase évoluant vers une offre Sage 100c doivent s'acquitter de frais d'activation SQL, tel que défini dans les tarifs.

Offre initiale	Evolution vers Sage 100c Essentials	Evolution vers Sage 100c Standard	Sage 100c Premium
Sage 30 i7	DEL Gratuit	Evolution Simple	Evolution Double
Sage 100 i7 Cbase Base	-	DEL Gratuit + Frais d'activation SQL*	Evolution Simple
Sage 100 i7 Cbase Pack	-	DEL Gratuit + Frais d'activation SQL	Evolution Simple
Sage 100 i7 Cbase Pack	-	DEL Gratuit + Frais d'activation SQL	Evolution Simple
Sage 100 i7 SQL Express Pack	-	DEL Gratuit	Evolution Simple
Sage 100 i7 SQL Express Pack+	-	DEL Gratuit	Evolution Simple
Sage 100 i7 SQL Server® Pack	-	-	DEL Gratuit
Sage 100 i7 SQL Server® Pack+	-	-	DEL Gratuit

Pour les clients Sage 30 ou Sage 100 en version V16.9 ou inférieures, souhaitant évoluer vers un produit de la gamme Sage 100c, les règles d'évolution au sein d'un produit s'appliquent (cf paragraphe 3.1).

Les clients en mode de commercialisation DSU sur l'un de leur produit, souhaitant évoluer vers une solution intégrée devront rester sur le mode de commercialisation DSU.

***Frais d'activation :** le tarif du pack est de 600 € par produit (dans le cas de la migration vers un ERP, 1 seul Activation Pack sera facturée).

3.3. Evolution d'un Produit de la gamme Ciel ou API vers un Produit de la gamme Sage 30, Sage 100, Sage Paie et RH, Sage 30 Online, Sage 100 Online ou Sage Bâtiment.
L'évolution depuis un Progiciel des gammes Ciel ou Api vers un Progiciel équivalent de la gamme Sage PME (par exemple, de Ciel Paye vers Sage Paie et RH i7) est considéré comme une évolution fonctionnelle (et technologiques en cas de passage vers SQL Express ou Serveur) et suit en conséquence les règles d'évolutions telles que définies au paragraphe 3.1.

3.4. Changement de mode de commercialisation

Les changements de mode de commercialisation ne sont possibles que vers les modes commercialisés aux nouveaux clients à la date de souscription. Par exemple, l'offre Sage 100c n'étant pas commercialisée en DEL/DUA pour les nouveaux clients, les clients en DSU ne pourront pas évoluer vers ce mode de commercialisation.

Vers \ De	Licence	DEL/DUA	DSU	SaaS
Licence	Non autorisé			
DEL/DUA	<p>Pour le DEL, application des règles d'évolution. Remise de 100 % du DEL si changement pour le même Produit à iso-configuration.</p> <p>Pour le DUA, facturation de la différence tarifaire au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. En cas de différence négative, aucun avoir ou remboursement ne sera effectué.</p>		<p>Facturation de 100 % du DEL.</p> <p>Pour le DUA, facturation de la différence tarifaire au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. En cas de différence négative, aucun avoir ou remboursement ne sera effectué.</p>	<p>Facturation de 100 % du DEL.</p> <p>Pour le DUA, facturation de la différence tarifaire au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. En cas de différence négative, aucun avoir ou remboursement ne sera effectué.</p>
DSU	<p>10 % de remise sur le tarif public du Produit de destination.</p> <p>Facturation de la différence tarifaire au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. En cas de différence négative, aucun avoir ou remboursement ne sera effectué.</p>			<p>Facturation de la différence tarifaire au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. En cas de différence négative, aucun avoir ou remboursement ne sera effectué.</p>
SaaS	<p>10 % de remise sur le tarif public du Produit de destination.</p> <p>Facturation de la différence tarifaire au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. En cas de différence négative, aucun avoir ou remboursement ne sera effectué.</p>		<p>Facturation de la différence tarifaire au prorata du temps restant jusqu'à échéance du contrat. En cas de différence négative, aucun avoir ou remboursement ne sera effectué.</p>	

4. Règles générales applicables aux contrats de Maintenance et d'Assistance

4.1. Descriptif des formules de Maintenance et d'Assistance

Les formules suivantes sont commercialisées. Pour la compatibilité avec les Progiciels, se référer aux tarifs associés. Le détail des services est décrit ci-dessous.

Pour les clients Sage 100c, l'acquisition d'un Progiciel supplémentaire n'est possible qu'avec une formule de maintenance et d'assistance équivalente ou supérieure.

Par exemple, un client équipé d'un Progiciel Sage 100c Comptabilité avec une formule Assistance & Télémaintenance, pourra souscrire un Progiciel Sage 100c Gestion Commerciale avec une formule Assistance & Telemaintenance ou Serenity.

	Formule Simply	Formule Classic	Formule Assistance & Télémaintenance	Formule Serenity
Mises à jour	•	•	•	•
Accès à la base de connaissance	•	•	•	•
30 jours d'assistance téléphonique la 1ère année, à compter de l'activation du Progiciel	•			
Assistance téléphonique illimitée		•	•	•
Diagnostic technique des dysfonctionnements de base de données		•	•	•
Réparation des dysfonctionnements de base de données			•	•
Télémaintenance			•	•
Appels prioritaires			•	•
Abonnement à un magazine spécialisé			•	Inclus dans le Sage Club
Remise de 15 % sur les formations			•	
Remise de 30 % sur les formations				•
Accès au Sage Club				•
En complément de certains Produits				
Installation à distance des mises à jour				• (1)
Sage DSN Easy				•
Ciel Données Mobiles	•	•		•
Ciel Liaison Bancaire	Disponible en option	Disponible en option		•
Pré-imprimés pour bulletin de Paie				•
Aide en ligne sur Office 365	•	•		•
Assistance aux fonctionnalités Sage 50c intégrée à Office 365	•	•		•

(1) : uniquement pour clients détenteur d'une solution de la gamme API

4.1. Descriptif des formules de Maintenance et d'Assistance suite...

Mise à jour

Elles peuvent intégrer, selon les cas :

- la correction des Anomalies sous forme de patches, transmis par Sage,
- les modifications rendues nécessaires par l'évolution des textes législatifs ou réglementaires applicables aux fonctions traitées par le Progiciel, sauf si ces modifications nécessitent une modification substantielle du Progiciel qui fera alors l'objet de notification par Sage au Client,
- l'apport d'améliorations des fonctions existantes.

L'installation de ces mises à jour reste de la responsabilité du Client et doit être réalisée par un personnel techniquement qualifié. Ces Prestations peuvent être commandées à Sage. La nécessité de réaliser une mise à jour est décidée unilatéralement par Sage.

Base de connaissance

Accès aux Foires aux Questions disponibles sur le site <http://www.ciel.com> ou <http://www.sage.fr> selon le Progiciel.

Assistance téléphonique

Elle comprend un accès illimité (pendant les horaires d'ouverture du service) à une assistance téléphonique fournie exclusivement pour les dysfonctionnements reproductibles des Progiciels utilisés conformément à leur documentation et aux préconisations indiquées par Sage. Nos services sont joignables de 9h à 18h du lundi au jeudi et de 9h à 17h le vendredi, sauf les jours fériés. Les horaires peuvent être aménagés durant les congés d'été et également pendant les périodes de campagne fiscale et sociale. Dans ce cas, les nouvelles heures sont communiquées sur le serveur vocal.

Dans le cadre de la formule Simply, l'accès est ouvert pendant 30 jours consécutifs à compter du référencement du Progiciel, l'année suivant la commande initiale du Produit uniquement.

Les Clients ayant souscrit auprès d'un prestataire de maintenance doivent se référer aux conditions en vigueur fournies par ce dernier.

Télémaintenance

Prise en main à distance du Progiciel pour faciliter l'assistance aux Clients. Le service de télémaintenance sera déclenché à l'initiative de Sage, à l'appréciation du technicien, pour des interventions relevant uniquement du périmètre de l'assistance téléphonique. Il ne couvre en aucun cas la formation de l'utilisateur, les paramétrages effectués dans le cadre d'un accompagnement à distance donnant lieu à une facturation, la réparation et transfert de fichiers, l'installation de l'application, ou les actions faisant l'objet d'une prestation complémentaire. Prise en main réalisable uniquement sur un environnement (version du système d'exploitation) encore maintenu par son éditeur, compatible et respectant les prérequis techniques fournis par Sage sur demande.

Les Clients ayant souscrit auprès d'un prestataire de maintenance doivent se référer aux conditions en vigueur fournies par ce dernier.

Appels prioritaires

Lors de son appel à l'assistance téléphonique Sage, le Client passera en priorité sur la ligne correspondante à son Produit. Si plusieurs Clients prioritaires appellent au même moment, et que tous les techniciens-conseil sont déjà en ligne, les appels seront pris dans l'ordre de leur arrivée.

Les Clients ayant souscrit les services d'Assistance et de Maintenance auprès d'un partenaire Sage doivent se référer aux conditions qu'il aura pu négocier avec ledit partenaire.

Diagnostic et réparation de base de données

Prestation effectuée par Sage pour repérer un dysfonctionnement technique en cas de fichier endommagé. Dans le cadre de la formule Classic, seul le diagnostic est réalisé, la réparation est une prestation payante. Dans le cadre du traitement classique, le délai de prise en charge est estimé à 10 jours ouvrés maximum, une fois le dossier complet réceptionné. Un service Express est proposé de manière payante qui garantit une prise en charge dans les 24 heures. Il est conseillé au Client avant tout envoi à Sage du fichier endommagé, d'effectuer et de conserver les sauvegardes nécessaires, Sage ne pouvant être déclarée responsable de la destruction ou de la détérioration de fichiers, programmes ou autres éléments, composant le système du Client bénéficiant de la prestation de réparation de fichiers. Sage garantit l'entière confidentialité des informations contenues dans les fichiers. Sage s'engage à détruire, dans un délai raisonnable, les fichiers du Client. Sauf avis contraire des services de Sage, il est recommandé au Client de cesser toute saisie, pendant la durée du traitement sur les fichiers. En effet, tout travail effectué pendant cette période sera perdu lors de la restauration des fichiers réparés. Les prestations de transfert de données d'une version à une autre ne sont pas incluses dans ce service. Pour les Clients ayant souscrit auprès d'un prestataire de maintenance, la demande doit être transmise à Sage par l'intermédiaire de ce dernier.

Sage Club

Accès via le site <https://sageclub.sage.fr> à des formations en e-learning sur les Progiciels Sage, des formations métiers, aux diffusions en live et en replay de l'émission "Les Rendez-vous de l'Actualité Légale" qui est proposée 3 fois par an et à un e-magazine consultable en ligne parmi plusieurs titres. Dans le cadre de la formule Serenity, l'accès au Sage Club est illimité en nombre d'utilisateurs. Si le Client détient une offre de la gamme Ciel, API ou Sage 30, le nombre d'utilisateur est limité à 2, limité à 4 pour les Clients détenant une offre Sage 100 et à 5 pour les Experts Comptables. Le Client a la possibilité de gérer ses utilisateurs depuis le site. Pour les Clients détenant des Produits de plusieurs gammes différents, le Sage Club inclus dans la formule Serenity correspond au 1^{er} Produit souscrit avec cette formule. Si le Client souhaite accéder au contenu de formation correspondant à une autre ligne de Produit ou bénéficier d'un plus grand nombre d'utilisateur, il devra souscrire au Sage Club au tarif en vigueur.

Remise sur les formations : pour les Clients ayant souscrit à la formule Serenity, 30 % de réduction sur les formations sur site ou à distance proposées par Sage, y compris le Sage Club, hors frais de déplacement et non cumulable avec toute autre offre en cours.

Réservé aux Clients ayant souscrit leur formule directement auprès de Sage. Les Clients ayant souscrit auprès d'un prestataire de maintenance doivent se référer aux conditions en vigueur fournies par ce dernier.

Pour les Clients ayant un Progiciel de la gamme API et une formule d'assistance Serenity :

Installation à distance des mises à jour : sont concernées les mises à jour. Le Client devra prendre rendez-vous par un appel à l'assistance. La prestation sera alors effectuée sur proposition horaire de Sage en heure ouvrable sous le contrôle de l'utilisateur.

A ce titre l'utilisateur devra :

- Mettre à disposition de Sage un environnement conforme aux prérequis techniques transmis au Client lors de la prise de rendez-vous,
- Disposer d'une connexion Internet Haut Débit de 1 Mo minimum, disponible sur chaque poste,
- S'assurer d'avoir mis en œuvre les moyens de sauvegarde nécessaires avant l'intervention de Sage,
- Dans le cas d'une installation « réseau », donner à Sage les droits d'accès administrateur.

Réservé aux Clients ayant souscrit leur formule directement auprès de Sage. Les Clients ayant souscrit auprès d'un prestataire de maintenance doivent se référer aux conditions qui ont été négociées entre lui et ce dernier.

Pour les Clients ayant un Progiciel Paie des gammes Sage 30 ou 100 et une formule d'assistance Serenity :

Sage DSN Easy : outil de suivi et de pilotage avancé du déclaratif dans Sage DS.

Pour les Clients ayant un Progiciel Paie de la gamme Ciel et une formule d'assistance Serenity :

Pré-imprimés pour bulletin de Paie : envoi chaque mois d'un bloc pré-imprimé de 20 bulletins de paie vierges à l'adresse de facturation du Client. Possibilité d'acheter un carton de 20 blocs (400 fiches) pour 75 € (frais d'envoi en sus). 55 € le carton supplémentaire.

Pour les Clients ayant un Progiciel Sage 50c Ciel :

Les clients bénéficient avec leur Progiciel de l'accès à une aide en ligne sur Office 365, fournie par Microsoft. Aucune réponse ne pourra être fournie sur Office 365 lors d'un appel à l'assistance Sage.

Pour les clients ayant un Progiciel Sage 50c Ciel et une formule d'assistance Classic ou Serenity, un accompagnement sera proposé par téléphone sur les fonctionnalités du Progiciel intégré avec Office 365.

4.2. Date de démarrage des contrats.

Les contrats prennent effet au jour à laquelle la commande est enregistrée chez Sage. Exceptionnellement, pour les nouveaux Clients en mode DEL-DUA, la première période contractuelle peut être décalée de deux mois sur demande du Client ou du Partenaire Sage concerné.

4.3. Résiliation

Le Client doit faire parvenir sa demande au plus tard 60 jours avant la date de reconduction de la période contractuelle en cours à l'adresse resiliationClients@sage.com ou pour les prestataires de maintenance Sage, sur la boutique en ligne <https://store.sage.fr> en précisant son numéro de Client Sage ainsi que l'intitulé des contrats concernés et leur date d'échéance.

4.4. Règle de changement de prestataire de maintenance

Vous souhaitez changer de partenaire agréé ou confier la maintenance de vos Progiciels à Sage ? Nous vous conseillons de réaliser ce changement à date d'anniversaire de contrat et de nous soumettre toute demande de modification au minimum 2 mois avant cette date.

Si vous désirez néanmoins effectuer ce changement sans attendre la fin de la période contractuelle en cours, aucun avoir ou remboursement ne sera effectué sur votre contrat en cours ou déjà facturé pour la période à venir. Pour les Clients en mode Licence, une nouvelle formule d'assistance pourra être souscrite. Pour les Clients en mode DEL/DUA, le DUA sera facturé, à compter de la date de souscription avec le nouveau prestataire. Pour les Clients en mode DSU/SaaS, le contrat repart pour la nouvelle durée d'engagement compter de la date de souscription avec le nouveau prestataire.

Dans le cas où le Client souhaite faire évoluer son Produit conjointement au changement de partenaire, les règles d'évolution s'appliquent sur le DEL uniquement. Le DUA doit être facturé à 100 %.

Nota Bene

- Une copie du courrier de résiliation envoyé par le Client à son ancien prestataire doit être transmise à Sage.
- Dans le cas où le nouveau prestataire ne détient aucun contrat de Maintenance et d'Assistance en cours avec le Client, le devis ne pourra pas être réalisé directement depuis la boutique Partenaires en ligne. Le prestataire doit se rapprocher de son Ingénieur Commercial Sage pour que celui-ci réalise le devis.

4.5. Interruption du contrat de maintenance (DUA, DSU, SaaS) et réabonnement

Dans le cas où le Client souhaite interrompre son abonnement, il perd son droit d'utilisation à la date anniversaire de son contrat. Pour les Clients détenteur d'un logiciel OnPremise, les données restent accessibles en consultation, mais les modifications ne sont plus possibles. Une reconduction sans frais est possible jusqu'à 60 jours après cette date. Pour les Clients détenteur d'une offre Ciel en DSU ou SaaS, les données sont consultables pendant un délai de 60 jours uniquement. Nous recommandons aux clients de réaliser un export pdf de leurs données pour conservation et consultation ultérieure.

4.6. Frais d'activation et de rétablissement

Les frais d'activation correspondent aux coûts facturés au Client souhaitant souscrire à une formule d'assistance sur une licence sur laquelle il n'a jamais été abonné.

Les frais de rétablissement correspondent aux frais facturés au Client souhaitant souscrire à une formule d'assistance pour un Progiciel antérieurement abonné, hors contexte de réabonnement.

Les frais d'activation ou rétablissement sont facturés en sus de la formule d'assistance selon le barème ci-dessous :

- De 2 semaines à 6 mois après la date d'acquisition de la licence non abonnée ou après la date d'échéance du dernier contrat actif quel que soit le mode de commercialisation
 - Frais supplémentaires correspondant à 50 % du tarif public en vigueur catalogue de la formule d'assistance pour le Progiciel concerné
- De 6 à 12 mois après la date d'acquisition de la licence non abonnée
 - Frais correspondant à 75 % du tarif public en vigueur de la formule d'assistance
- Plus de 12 mois après la date d'acquisition de la licence non abonnée
 - Frais correspondant à 100 % du tarif public en vigueur de la formule d'assistance

Il n'y a pas de frais d'activation pour les Clients en mode Licence non abonnés lors d'un passage en DSU ou en DEL/DUA.

4.7. Frais de transfert des droits d'utilisation des Produits Sage

Quelles que soient les Conditions Générales d'Utilisation des Progiciels Sage applicables aux Clients, celles-ci stipulent que les licences concédées aux titulaires des licences de produits de Sage ne sont pas cessibles.

Toutefois, Sage se réserve le droit d'autoriser, à titre exceptionnel pour des cas présentant des caractéristiques très spécifiques, un transfert des droits d'utilisation. L'étude du dossier est réalisée par le service compétent de Sage et en cas d'acceptation, cette procédure donne lieu à la facturation de frais de transfert représentant 30% du DEL ou de la Licence du Produit plein concerné à iso configuration. Pour les Clients en DSU ou SaaS, facturation au prorata du temps restant entre la date du transfert et la date de fin du contrat.

4.8. Mode de facturation

Le mode de règlement proposé par défaut est le prélèvement à réception de facture.

Les offres en DSU ou SaaS avec un engagement de 12 mois et plus peuvent être réglées par prélèvement en 12 fois sur la 1ère année d'engagement.

Le paiement par chèque ou virement est accepté, sauf pour les offres en DSU avec engagement d'un mois pour lesquelles le prélèvement mensuel est obligatoire.

Le règlement par Carte Bancaire est possible, pour les paiements comptant uniquement, sur la boutique en ligne <http://www.ciel.com/> ou transmis via un lien Internet dans les autres cas.

Le changement de mode de facturation est possible à date anniversaire, sous réserve d'effectuer la demande au Service Clients Sage, avec un préavis de 2 mois (sauf offres en DSU avec engagement d'un mois).

5. Détail des options, services connectés, prestations techniques et formations

5.1. Options

Option ODBC i7 (Clients PME)

Ce service permet d'accéder en lecture et écriture aux bases de données des Progiciels Sage 30 et 100 Comptabilité, Gestion commerciale, Immobilisations, Moyens de paiement/Trésorerie et en lecture seule à la base de Sage Paie et RH Cbase. Elle permet la réalisation de développements spécifiques intégrés avec les Progiciels Sage concernés. Cette option suit le même mode de commercialisation que le produit auquel elle se rattache et est à tacite reconduction. Elle nécessite une clé propre. L'acquisition du SDK ODBC est obligatoire par l'entreprise qui réalise les développements. Il est possible de l'acquérir en mode DEL/DUA. **La Maintenance et d'Assistance ne sont pas assurées par Sage sur les développements effectués via ODBC sur les Progiciels Sage concernés.** L'Assistance pourra répondre aux questions techniques, pour les partenaires agréés s'ils ont souscrit à la formule d'assistance (DUA) en complément du SDK ODBC. Si la question requiert réalisation d'une étude ou d'une prestation technique, le partenaire pourra souscrire une Prestation à Distance, facturée à l'acte pour les plus courantes ou à la demi-journée pour les plus complexes.

Objets Métiers (Clients Sage 30 et 100 Comptabilité et Gestion commerciale i7)

Ce service permet d'accéder uniquement en lecture et écriture aux bases de données des Progiciels Sage 30 et 100 Comptabilité et Gestion commerciale. Il permet la publication de processus permettant de simplifier le développement d'applications externes. Cette option est incluse dans la formule d'assistance des produits compatibles. Sur demande, le SDK Objets Métier peut être fourni gratuitement à l'entreprise qui réalise les développements pour le compte du client détenteur de la licence du Progiciel. **La Maintenance et d'Assistance ne sont pas assurées par Sage sur les développements effectués via les Objets Métiers sur les Progiciels Sage concernés.** Dans le cas d'Objets Métiers, l'assistance pourra répondre aux questions techniques, pour les partenaires s'ils ont souscrit à la formule d'assistance (DUA) en complément du SDK Objets Métiers. Si la question requiert réalisation d'une étude ou d'une prestation technique, le partenaire pourra souscrire une Prestation à Distance, facturée à l'acte pour les plus courantes ou à la demi-journée pour les plus complexes.

5.2. Services connectés

	Ciel et Sage 50c Ciel			API			Sage 30, 100 et Paie &RH			Experts-Comptables	
	Formule			Formule			Formule			Formule	
	Simply	Classic	Serenity	Simply	Classic	Serenity	Classic	Assistance et Telemaintenance	Serenity	Classic	Serenity
Télédéclaration de la liasse fiscale	Non disponible	<u>Flux EDI TDFC :</u> inclus pour 3 SIRET. Ciel Bilan payant : 144 €/an	<u>Flux EDI TDFC :</u> inclus pour 11 SIRET. SIRET supplémentaire payant : 10€/SIRET. Ciel Bilan inclus.	<u>Flux EDI TDFC : illimités</u>			<u>Flux EDI TDFC :</u> Identique au maximum de la tranche de SIREN du produit détenu			<u>Flux EDI TDFC :</u> Tarification au flux	
Télédéclaration de la TVA	Non disponible	<u>Flux EDI TVA :</u> Dans les Progiciels Ciel compatibles : illimités pour 2 SIRET. SIRET sup. payant : 15€/an. <u>Dans Sage 50c Standard :</u> illimités pour 3 SIRET. SIRET sup. payant : 5€/mois.	<u>Flux EDI TVA :</u> Dans les Progiciels Ciel compatibles : illimités pour 5 SIRET. SIRET sup. payant : 15€/an. <u>Dans Sage 50c Standard :</u> illimités pour 3 SIRET. SIRET sup. payant : 5€/mois. <u>Dans Sage 50c Premium :</u> illimités pour 10 SIRET. SIRET sup. payant : 5€/mois.	<u>Flux EDI TVA illimités</u>			15 Flux EDI TVA	50 Flux EDI TVA		<u>Flux EDI TVA :</u> Tarification au flux	
Télépaiements	Non disponible	<u>Télépaiements SEPA</u> Dans les Progiciels Ciel compatibles : 5 Flux/mois en option à 78€/an <u>Dans Sage 50c Standard :</u> 10€/mois/SIRET.	<u>Télépaiements SEPA</u> Dans les Progiciels Ciel compatibles : 5 Flux/mois inclus <u>Dans Sage 50c Standard et Premium :</u> 10€/mois/SIRET.	Non disponible			Télépaiements inclus dans les offres Sage 100 et Sage 100c Moyens de paiement		Télépaiements inclus uniquement dans l'offre Sage 100c Moyens de paiement		
Flux sociaux (hors DSN)	Non disponible	<u>Flux EDI social (DADSU) et AED :</u> Illimités pour 1 SIRET pour Paye Millésime, 2 SIRET pour Paye Evolution et 3 SIRET pour Paye Intégrale. Le SIRET sup. payant : 36€/an	<u>Flux EDI social (DADSU) et AED :</u> Illimités pour 1 SIRET pour Paye Millésime, 2 SIRET pour Paye Evolution et 5 SIRET pour Paye Intégrale. Le SIRET sup. payant : 36€/an	<u>Flux EDI sociaux illimités</u>			50 flux en plus du maximum de la tranche salariée du produit détenu (ex : 150 flux pour la tranche 1-100 salariés). Facturation supplémentaire au flux en cas de dépassement		<u>Flux EDI sociaux illimités</u>		
Paie	Non disponible	<u>Flux EDI DSN :</u> Illimités pour 1 SIRET pour Paye Millésime, 2 SIRET pour Paye Evolution et 3 SIRET pour Paye Intégrale. Le SIRET sup. payant : 36€/an. Export fichier DSN inclus	<u>Flux EDI DSN :</u> Illimités pour 1 SIRET pour Paye Millésime, 2 SIRET pour Paye Evolution et 5 SIRET pour Paye Intégrale. Le SIRET sup. payant : 36€/an. Export fichier DSN inclus								<u>Flux EDI sociaux :</u> Tarification au flux
Flux de liaison bancaire	Ciel Liaison Bancaire en option à 60€/an. Inclus dans Sage 50c		Ciel Liaison Bancaire inclus	<u>Flux EDI Bancaire illimité</u>			Flux EDI Bancaire illimité				
Mobilité		Ciel Données Mobiles avec 2 sauvegardes en ligne incluses - accès Ciel Expert-Comptable inclus		<u>Sage Online Access</u>			Sage Reports et Sage Customer View en option Sage étendue et Sage Online Access disponibles uniquement avec Sage 100c				

5.2. Services connectés

Ciel Données Mobiles (Clients Ciel uniquement pour les Progiciels de Comptabilité, Gestion Commerciale, Auto entrepreneur et Association) : ce service vous permet d'accéder en toute sécurité à vos données depuis n'importe quel ordinateur équipé d'une connexion Internet et de votre logiciel 24h/24 et 7j/7. Sage héberge, sauvegarde et restaure automatiquement toutes vos données sur ses serveurs sécurisés. Vous pouvez restaurer les données d'un dossier à tout moment à partir de la dernière sauvegarde effectuée en quelques clics. 2 sauvegardes sont incluses dans votre formule d'Assistance. Ce service est soumis à l'acceptation des Conditions générales applicables au Service au moment de son utilisation.

Ciel Liaison Bancaire (Clients Ciel)

Ce service vous permet de Synchroniser votre relevé de banque dans votre logiciel de compta en un seul clic (tous les jours, toutes les semaines, tous les mois,...). D'effectuer votre rapprochement bancaire automatiquement. Et de générer directement votre journal de banque en compta. Disponible uniquement sur les offres en Droit de Souscription à l'usage. En option payante pour 5€HT/mois en complément de votre formule d'assistance ou inclus dans la formule Serenity. Outil de gestion en ligne des comptes bancaires réservé à l'usage personnel de chaque Utilisateur. Il permet à l'Utilisateur de visualiser, sur l'application sécurisée, l'ensemble des comptes bancaires qu'il détient dans différentes banques ainsi que les opérations enregistrées sur ces comptes. Ce service est soumis à l'acceptation des Conditions générales applicables au Service au moment de son utilisation.

Ciel directDéclaration TVA (Clients Ciel)

Ce service vous permet d'envoyer simplement vos télédéclarations de TVA directement depuis votre logiciel. Service inclus pour 5 SIRET différents dans votre formule d'Assistance.

Sage Customer View

Application offrant un accès à l'ensemble des données de votre activité et de vos clients (tableaux de bord, informations clients, historique et détail des documents commerciaux). Engagement d'un an.

Sage eFacture

Ce service vous permet de réaliser le traitement dématérialisé de vos factures sous un format électronique au moyen d'une connexion au Portail Sage eFacture. Ce service d'émission et / ou de réception de factures intègre la mise en œuvre des obligations relatives aux traitements qui contribuent à assurer l'authenticité de l'origine, l'intégrité du contenu et la lisibilité des factures et permettant un suivi collaboratif du Cycle de Facturation. Les services suivants sont proposés :

- Sage eFacture Client : service dédié à l'émission des Factures Electroniques issues d'un Progiciel Sage Compatible permettant l'émission de factures Clients, et le suivi collaboratif de leur traitement lors du Cycle de Facturation au travers du Portail Sage eFacture. Ce service intègre la fonctionnalité de traitement de Double Electronique des factures imprimées et transmises en papier par le Client par ses propres moyens ;

- Sage eFacture Courrier : cette option permet de prendre en charge l'ensemble des factures du Client, et d'imprimer, d'affranchir et de transmettre par voie postale les Factures Papier en archivant les Doubles Electroniques de Factures Papier ;
- Sage eFacture Fournisseur : cette option permet au Client de profiter d'un service dédié à la réception et l'archivage électronique des Factures Electroniques, au suivi collaboratif de leur traitement lors du Cycle de Facturation au travers du Portail Sage eFacture, et de leur présentation au Progiciel Sage Compatible pour intégration automatisée ou assistée. Pour l'Adhérent, il permet la simple mise à disposition gratuite des factures sur le Portail du service Sage eFacture.

Sage Reports

Ce service vous permet de créer des tableaux de bord, des outils d'analyse statistiques pour suivre vos indicateurs clés de performance depuis les données de votre logiciel Sage 30 ou Sage 100. Engagement d'un an.

Ciel Accès Expert-Comptable : (Clients Ciel)

Ce service vous permet d'inviter votre Expert-Comptable à accéder à votre comptabilité en toute sécurité. Il pourra ainsi consulter, modifier, valider vos saisies comptables à tout moment et en tout lieu. Passez d'une relation ponctuelle à une collaboration temps réel pour développer ensemble votre productivité.

B-Conditions Générales d'Utilisation et d'Assistance des Progiciels Sage - On-Premise

Applicables au 2 janvier 2018

Les présentes Conditions Générales (ci-après les "Conditions Générales") s'appliquent entre la société Sage, Société par Actions Simplifiée au capital de 6 750 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 313 966 129, dont le Siège social est situé au 10, rue Fructidor 75017 PARIS (ci-après dénommée "Sage") et le client (ci-après le "Client"), ayant signé le Devis qui intègre les Conditions Générales par référence, ce que le Client reconnaît expressément.

Avertissement

Sage s'engage à mettre à la disposition du Client l'ensemble des informations nécessaires et utiles à la conclusion des Conditions Générales.

Un document intitulé "Guide Produits & Tarifs Sage" est librement consultable en ligne par le Client sur www.sage.fr, rubrique "Conditions Générales". Ce document est également disponible sur simple demande écrite du Client à Sage.

Dans l'hypothèse d'une insuffisance des informations disponibles en ligne, eu égard à la nature du projet du Client, Sage s'engage à apporter au Client toute information complémentaire utile à la bonne compréhension des produits et services proposés par Sage.

Le degré d'information précontractuelle apporté par Sage s'entend dans la limite de sa connaissance du projet du Client, ainsi que de son infrastructure informatique et de l'exactitude des informations communiquées par le Client à Sage dans le cadre de l'expression de son besoin.

A défaut de mention contraire, les informations fournies par Sage au Client ont une portée générale et sont limitées à ce que les clients de Sage souhaitent de manière générale pour une situation analogue à celle du Client.

Par conséquent, le Client reconnaît avoir choisi le Progiciel au regard des informations précontractuelles portées à sa connaissance par Sage et qu'il reconnaît avoir reçues.

Préambule

Les droits d'utilisation et/ou les services d'assistance des Progiciels Sage sont régis par les Conditions Générales. Le Client reconnaît avoir préalablement pris connaissance des Conditions Générales ainsi que du Guide Produits & Tarifs Sage et/ou du Programme du label "Sage Services Bureau" disponibles à la date de la validation du Devis, de la conclusion ou du renouvellement des présentes.

Sage se réserve le droit de mettre à jour les Conditions Générales et s'engage à en informer le Client par tout moyen. La poursuite de l'utilisation des Progiciels et/ou le recours aux services de l'assistance Sage postérieurement à la notification par Sage de la modification des présentes présume(nt) l'acceptation sans réserve du Client des nouvelles Conditions Générales ainsi notifiées.

La version la plus récente des Conditions Générales peut être consultée librement par le Client à tout moment sur www.sage.fr, rubrique "Conditions Générales".

Article 1 : Définitions

- **Affilié** : désigne toute entité contrôlée par le Client (le terme "contrôle" s'entendant au sens qui lui est donné par l'article L.233-3 du Code de Commerce).
- **Adaptations** : désigne un groupe de prestations réalisé par Sage ou tout tiers choisi par le Client composé de la réalisation de développements spécifiques et/ou d'interfaces et/ou de la personnalisation d'éditions, effectuées au titre d'un contrat de prestations distinct.
- **Anomalie** : désigne un dysfonctionnement du Progiciel reproductible par Sage, empêchant son utilisation conformément à la Documentation.
- **Anomalie Bloquante** : désigne une Anomalie rendant impossible pour l'ensemble des utilisateurs l'utilisation d'une ou plusieurs fonctionnalités essentielles du Progiciel. Une Anomalie Bloquante corrigée via une solution de contournement est qualifiée d'Anomalie Majeure.
- **Anomalie Majeure** : désigne une Anomalie provoquant des limitations ou restrictions importantes dans l'utilisation d'une ou plusieurs fonctionnalités essentielles du Progiciel. Une Anomalie Majeure corrigée via une solution de contournement est qualifiée d'Anomalie Mineure.
- **Anomalie Mineure** : désigne une Anomalie qui n'est qualifiée ni d'Anomalie Bloquante, ni d'Anomalie Majeure.

- **Devis** : désigne tout devis édité par Sage et dûment signé par le Client.
- **Documentation** : désigne la description des fonctionnalités et du mode d'emploi du Progiciel. Elle est disponible dans le Progiciel ou sur simple demande écrite du Client à Sage, au format papier ou électronique à la convenance de Sage et en langue française ou anglaise.
- **Guide Produits & Tarifs Sage** : désigne le document contenant la description des offres commercialisées par Sage disponible en ligne sur www.sage.fr, rubrique "Conditions Générales".
- **Mode de commercialisation** : désigne les différents modes de commercialisation des Progiciels de Sage. Le mode de commercialisation disponible pour chaque Progiciel est librement choisi par Sage dans le cadre de la construction de ses offres. La liste des Progiciels Sage ainsi que les modes de commercialisation associés sont indiqués au sein du Guide Produits et Tarifs et/ou du Programme du label "Sage Services Bureau".
- **Offre Sans Engagement** : désigne les offres, réservées exclusivement aux produits éligibles tels que définis dans le Guide Produits & Tarifs Sage, pour lesquelles les Parties sont engagées pour une durée mensuelle.
- **Progiciel(s)** : désigne(nt) le(s) progiciel(s), sous forme de code objet, commercialisés par Sage et sa (leurs) Documentation(s) associée(s) et pour lesquels un droit d'utilisation est concédé au Client au titre des présentes.
- **Programme du label** : "Sage Services Bureau" désigne le document contenant la description des offres commercialisées par Sage en mode de commercialisation Service Bureau ainsi que les conditions requises permettant de bénéficier dudit label.
- **Site** : désigne le lieu d'installation du Progiciel. Ce Site peut être différent du ou des sites dans lesquels se trouvent les utilisateurs.
- **Services connectés** : désignent les services en ligne auxquels le Client peut souscrire de manière optionnelle pour un usage associé au Progiciel. La liste des Services Connectés est indiquée au sein du Guide Produits et Tarifs.

Article 2 : Contenu

Les Conditions Générales définissent les conditions dans lesquelles le Client est autorisé à utiliser les Progiciels et éventuellement à accéder aux services d'assistance et/ou de maintenance associés dans la limite des droits acquis par le Client conformément aux conditions des présentes.

Article 3 : Documents Contractuels

Les Conditions Générales sont formées, entre Sage et le Client, par les documents contractuels suivants présentés par ordre hiérarchique de valeur juridique décroissante :

- Tout avenant éventuellement signé entre les Parties et ayant pour objet d'amender un ou plusieurs documents contractuels
- Le corps des Conditions Générales
- Annexe 1 "Description des Services d'Assistance et de maintenance des Progiciels Sage"
- Le Devis
- Le Guide Produits & Tarifs Sage
- Le Programme du label "Sage Services Bureau"
- La Documentation

En cas de contradiction entre une ou plusieurs dispositions figurant dans les documents mentionnés ci-dessus, le document de rang supérieur prévaut. Aucune annotation manuscrite du Client sur le Devis ou sur tout autre document contractuel n'aura de valeur entre les Parties sauf accord écrit de Sage sur ladite modification ou mention.

Article 4 : étendue des droits d'utilisation

Les droits d'utilisation concédés au Client sont ceux strictement décrits ci-après.

Les droits d'utilisation consentis pour les progiciels utilisés dans le cadre du label "Sage Service Bureau" sont dérogatoires du présent Article et sont plus avant définis à l'article "SERVICE BUREAU" ainsi que dans le Programme du label "Sage Services Bureau".

Le Client dispose d'un droit personnel d'utilisation du Progiciel, non-exclusif et non-transférable.

Le droit d'utilisation est concédé exclusivement sous forme de code objet pour ses besoins de fonctionnement internes et ceux de ses Affiliés dans la limite des droits acquis tels qu'indiqués dans le Devis. Nonobstant ce qui précède, une licence concédée à un client exerçant la profession d'Expert-Comptable peut être utilisée au profit de ses propres clients.

Il est entendu qu'au titre des présentes, un expert-comptable s'entend :

- d'une personne morale ou physique inscrite à l'ordre des Experts-Comptables
- de toute personne morale détenue majoritairement par des personnes morales et/ou physiques inscrites à l'ordre des Expert-Comptable

Le Progiciel pourra être utilisé en mode "multi-sociétés". A ce titre, les Affiliés bénéficient d'un droit de connexion à distance du Progiciel, à l'exclusion de tout autre droit d'utilisation du Progiciel. Le Client demeure l'unique titulaire de la licence objet des présentes. Le Client se porte fort du respect des termes des Conditions Générales par les Affiliés et devra porter le contenu à leur connaissance préalablement à toute utilisation du Progiciel.

En tout état de cause, le Progiciel ne doit faire l'objet que d'une seule et unique installation sur le Site convenu entre les Parties. Les Affiliés ne peuvent en aucun cas installer le Progiciel sur un de leurs Sites ou environnements.

Par dérogation à ce qui précède, le droit d'utiliser le Progiciel pourra être étendu à un ou plusieurs autres matériels ou Sites limitativement énumérés sous réserve de l'accord écrit et préalable de Sage et ce, en contrepartie du paiement d'une redevance complémentaire de licence calculée au prix en vigueur chez Sage au jour de la signature du Devis correspondant.

Le Client est autorisé à faire et à mémoriser une copie de sauvegarde unique du Progiciel à des fins de sécurité et à la conserver sur le Site.

Toute copie de sauvegarde est de plein droit la propriété de Sage et devra mentionner toutes les réserves de propriété indiquées dans le Progiciel.

Le Client devra fournir à Sage une déclaration sur l'honneur comprenant la liste des Affiliés, concomitamment à la contractualisation puis à chaque reconduction des Conditions Générales. Le Client accepte et reconnaît que toute société tierce perdant son statut d'Affilié ne sera plus autorisée à utiliser le Progiciel au titre des présentes. La perte du statut d'Affilié devra être notifiée à Sage dans les plus brefs délais. Les droits ainsi libérés pourront profiter au Client ou aux Affiliés restants, le cas échéant. En cas de non-utilisation par le Client ou un Affilié de l'ensemble des droits acquis au titre des présentes et tels que définis dans le Devis, le Client est informé que Sage ne procédera à aucune révision du montant de la redevance de licence et le cas échéant de la maintenance associée.

Conformément aux termes de la loi, Sage se réserve, à titre exclusif, le droit de corriger les Anomalies du Progiciel.

Dans le cas où le Client souhaiterait procéder à la décompilation du Progiciel dans un but d'interopérabilité, les Parties conviendront ensemble et préalablement des modalités d'exécution de la prestation. Tout élément du Progiciel qui serait inclus dans un ensemble logiciel distinct reste assujéti aux dispositions des Conditions Générales.

Le Client est autorisé à héberger le Progiciel auprès du prestataire informatique de son choix à ses risques et périls. Sage ne pourra être tenue responsable des éventuelles conséquences de l'hébergement auprès du tiers.

En tout état de cause, le Progiciel doit être utilisé :

- Conformément aux stipulations des documents contractuels.
- Pour les seuls besoins du Client ou de ses Affiliés le cas échéant, à l'exclusion de tout tiers.
- Sur une configuration agréée conformément aux dispositions de la Documentation et pour un Site donné.
- Dans la limite des droits acquis tels que ceux-ci sont définis dans le Devis.
- À titre exceptionnel et provisoire et aux risques et périls du Client sur un autre Site ou sur un autre matériel, uniquement dans le cadre des procédures de secours.

Toute utilisation du Progiciel en dehors des hypothèses visées ci-dessus constitue une atteinte aux droits d'exploitation du Progiciel.

Article 5 : Service Bureau

Dans le cadre du Programme du label "Sage Service Bureau", le Progiciel pourra être utilisé par le Client en "Service Bureau".

A ce titre, seul le Client bénéficiant du label "Sage Service Bureau" en sa qualité de partenaire tel que ce terme est défini au sein du Programme du label "Sage Service Bureau", pourra utiliser le Progiciel aux fins de réaliser des prestations qu'il fournit à ses clients finaux sous sa seule responsabilité.

L'utilisation du Progiciel en "Service Bureau" par le Client s'entend :

- Dans la limite des droits acquis par le Client tels que définis dans le Devis.
- Dans le respect des termes et conditions prévues dans le Programme du label "Sage Services Bureau" communiqué par Sage préalablement à la signature du Devis.
- Exclusivement pour les Progiciels strictement visés par le Programme du label "Sage Service Bureau", à l'exclusion de tout autre Progiciel.

Par dérogation à l'article "Etendue des droits d'utilisation", les Parties conviennent que dans le cadre d'une utilisation du Progiciel par le Client en mode "Service Bureau", le Progiciel pourra faire l'objet d'une installation sur plusieurs Sites. Une telle installation et utilisation du Progiciel sur différents Sites relève de l'entière responsabilité du Client qui s'engage en tout état de cause à se conformer aux conditions notamment financières définies dans le Programme du label "Sage Service Bureau".

Article 6 : Assistance

Dans le cadre d'un droit d'utilisation concédé en Mode de Commercialisation DEL/DUA ou DSU, le Client bénéficie en sus de son droit d'utilisation sur le Progiciel, des prestations d'assistance et de maintenance dont la description est prévue en Annexe 1 des présentes.

Dans le cadre d'un droit d'utilisation concédé dans le cadre du Programme du label "Sage Service Bureau", le Client bénéficie des prestations d'assistance et de maintenance telles que définies au sein dudit programme.

Le Client reconnaît avoir été dûment informé qu'il ne bénéficie d'aucun droit d'assistance et de maintenance de la part de Sage sur le Progiciel au titre du Mode de Commercialisation Licence. Toutefois, le Client est libre de souscrire indépendamment des présentes à un service de maintenance dont les conditions sont celles décrites à l'Annexe 1 des présentes.

Article 7 : Services connectés

Le Client est libre de souscrire à des Services Connectés. L'Utilisation par le Client des Services Connectés s'entend uniquement dans le cadre de l'Utilisation de son Progiciel.

L'Utilisation des Services Connectés est strictement soumise au respect des Conditions Générales au même titre que le Progiciel. Les Services Connectés ainsi que les modalités spécifiques associées sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.sage.fr

Les modalités de souscription aux Services Connectés Sage sont prévues au sein du Guide Produits & Tarifs Sage.

Les données personnelles du Client éventuellement accessibles via l'utilisation des Services Connectés sont exclusivement hébergées et traitées sur le territoire de l'Union Européenne.

Article 8 : Indépendance des contrats

Le Client reconnaît que les Conditions Générales constituent un document contractuel autonome et indépendant et ne dépendent en aucun cas d'autres contrats qui auraient pu être conclus autour du Progiciel.

Dans l'hypothèse où le Client aurait souscrit un droit d'utilisation du Progiciel en mode Licence, la résiliation par le Client de son contrat d'assistance et maintenance ou de tout autre contrat portant sur le Progiciel n'entraînera en aucun cas la résiliation des présentes.

En conséquence, toute somme due au titre des Conditions Générales restera due par le Client étant entendu que Sage ne procédera à aucun remboursement d'une somme déjà versée en exécution des présentes.

Le Client reconnaît que les dispositions de l'article 1186 du Code Civil relatives à la caducité ne pourront être invoquées par lui pour se délier des obligations contractuelles souscrites auprès de Sage quelles qu'elles soient.

Article 9 : Durée - Résiliation

9.1 : Durée

9.1.1 : Mode de commercialisation Licence

En cas de souscription par le Client d'un Progiciel en Mode de commercialisation licence, le droit d'utilisation du Progiciel est concédé au Client pour toute la durée de protection du Progiciel conformément à la législation française en matière de propriété intellectuelle.

Il est toutefois précisé que la licence ainsi consentie au Client ne démarre qu'à compter de la date effective du paiement par le Client de la redevance de licence telle que définie dans le Devis.

9.1.2 : Mode de commercialisation DEL/DUA ou DSU

En cas de souscription par le Client d'un Progiciel en Mode de commercialisation DEL/DUA ou DSU, le droit d'utilisation est concédé au Client pour la durée prévue dans le Devis.

A l'échéance de la durée définie dans le Devis, le droit d'utilisation consenti au Client sur le Progiciel sera automatiquement reconduit par tacite reconduction pour des périodes successives identiques sauf dénonciation dans les conditions indiquées ci-dessous.

Toute dénonciation des Conditions Générales devra être notifiée par écrit (par courriel, courrier simple ou courrier recommandé avec avis de réception) à l'autre Partie dans les délais suivants :

- Au plus tard deux (2) mois avant le terme de la période contractuelle en cours pour les durées d'engagement de douze (12) mois ou plus,
- Avant le quinze (15) du mois en cours pour les Offres Sans Engagement.

9.1.3 : Mode de commercialisation "Service Bureau"

En cas de souscription par le Client d'un Progiciel en Mode de commercialisation "Service Bureau", le droit d'utilisation est concédé au Client pour la durée définie au sein du Devis et conformément aux dispositions du Programme du label "Sage Services Bureau".

Sauf accord spécifique conclu avec le Client par écrit, à l'échéance de la durée définie dans le Devis, le droit d'utilisation consenti au Client sur le Progiciel sera automatiquement reconduit par tacite reconduction pour des périodes successives identiques sauf dénonciation dans les conditions indiquées ci-dessous.

Toute dénonciation des Conditions Générales devra être notifiée par courrier recommandé avec avis de réception en respectant un délai de préavis de six (6) mois.

En pareille hypothèse, Sage s'engage à continuer d'exécuter les Conditions Générales aux frais du Client jusqu'à l'échéance des contrats conclus entre le Client et ses propres clients finaux et ce, dans la limite de douze (12) mois à compter de la notification de dénonciation des Conditions Générales. Cette période de douze (12) mois de maintien des Conditions Générales est intitulée la période de "Wind down".

Par ailleurs, le Client s'oblige, dès la notification de la résiliation des Conditions Générales, (i) à ne plus contracter, de quelque manière que ce soit, avec un nouveau client final en vue de l'utilisation du Progiciel et (ii) à ne plus prolonger les prestations avec les clients finaux existants à la date de résiliation des Conditions Générales, et ce quel que soit l'état d'avancement des négociations qui pourraient être en cours entre le Client et ses clients finaux. En conséquence, le Client ne pourra arguer qu'un contrat le liant avec un client final serait reconduit tacitement afin de prolonger la durée des présentes. A ce titre, le Client s'engage à insérer dans les contrats le liant avec ses clients finaux toute mention utile permettant de respecter les dispositions du présent article.

9.2 : Résiliation

En cas de manquement par l'une des Parties aux obligations des présentes, non réparé dans un délai de trente (30) jours à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception (ci-après la "Notification") notifiant le manquement en cause, l'autre Partie pourra faire valoir la résiliation des Conditions Générales sous réserve de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourra prétendre. Le paiement des redevances et le strict respect de l'étendue des droits d'utilisation constituent

des obligations essentielles du Client au titre des présentes. A ce titre, le non-paiement et l'acte de contrefaçon sont considérés comme des manquements graves aux obligations du Client. Par conséquent, en cas de non-règlement des sommes dues par le Client et/ou en cas d'acte de contrefaçon, le Client est dûment informé que Sage pourra suspendre les droits d'utilisation et d'assistance du Client jusqu'à régularisation par ce dernier de ses obligations aux présentes. En l'absence de régularisation par le Client dans le délai imparti ou au plus tard dans un délai de trois (3) mois suivant la Notification restée infructueuse, Sage pourra résilier les Conditions Générales de plein droit sur simple notification écrite au Client, ladite résiliation n'empêchant pas Sage de tout mettre en œuvre pour recouvrer ses créances, la totalité des montants facturés restant dus.

La résiliation ou l'échéance des Conditions Générales ne donnera pas lieu au remboursement des sommes encaissées par Sage.

En outre à cette date, le Client s'engage à cesser toute utilisation, quelle qu'elle soit, du Progiciel et à faire cesser toute utilisation de la part de ses Affiliés.

Il est précisé à toutes fins utiles qu'en cas de résiliation des Conditions Générales par Sage pour manquement du Client, la période de Wind-Down stipulée ci-avant ne sera pas due au Client.

Article 10 : Conditions financières

10.1 : Mode de commercialisation Licence

En contrepartie du droit d'utilisation du Progiciel consenti par Sage au Client, ce dernier s'engage à verser à Sage la redevance de licence telle que définie dans le Devis. Cette redevance est payable terme à échoir.

Dans l'hypothèse où le Client aurait souscrit au service d'assistance et de maintenance, ce dernier accepte et reconnaît que toute commande additionnelle de licences portant sur le Progiciel entraînera la nécessité pour lui de commander un service d'assistance et de maintenance additionnel visant à couvrir lesdites licences.

10.2 : Mode de commercialisation DEL/DUA

En contrepartie du droit d'utilisation du Progiciel consenti par Sage au Client, ce dernier devra s'acquitter d'une redevance de licence correspondant au Droit d'Entrée Logiciel (DEL) dont le montant est indiqué au Devis.

En sus du Droit d'Entrée Logiciel, le Client devra également s'acquitter d'une redevance annuelle correspondant au montant du Droit d'Utilisation et d'Assistance (DUA) du Progiciel, ce dernier pouvant varier en fonction de la configuration du Client.

L'utilisation du Progiciel et le bénéfice de l'assistance sont soumis au paiement par le Client aux échéances contractuelles de la redevance annuelle.

10.3 : Mode de commercialisation DSU

En contrepartie du droit d'utilisation du Progiciel consenti par Sage au Client, le Client devra s'acquitter d'une redevance annuelle correspondant au montant du droit d'utilisation du Progiciel et au bénéfice de l'assistance qui lui sera fournie, cette dernière pouvant varier en fonction de la configuration du Client. L'utilisation du Progiciel et le bénéfice de l'assistance sont soumis au paiement par le Client aux échéances contractuelles de la redevance annuelle.

Pour les Offres Sans Engagement, les factures seront émises et payables mensuellement.

10.4 : Mode de commercialisation "Service Bureau"

En contrepartie du droit d'utilisation du Progiciel consenti par Sage au Client, le Client devra s'acquitter des redevances telles qu'elles sont définies au sein du Programme du label "Sage Services Bureau".

10.5 : Dispositions communes

Les conditions de facturation ci-après exposées sont applicables quel que soit le Mode de commercialisation du Progiciel.

Sauf mention contraire du Devis, les factures sont payables au comptant par chèque, virement ou prélèvement bancaire.

Les Offres Sans Engagement sont exclusivement soumises à un règlement par prélèvement bancaire.

Le montant de la redevance hors taxes sera majoré des taxes en vigueur à la date de facturation.

Le défaut de paiement d'une redevance à échéance entraînera l'application d'une pénalité de retard qui sera facturée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal par jour de retard. Ces pénalités de retard seront dues dès le lendemain de la date d'échéance. Une indemnité forfaitaire de quarante euros (40 €) sera également due à Sage pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement. L'indemnité définie ci-dessus est due pour chaque facture payée en retard et non sur l'ensemble des factures concernées.

Toutefois, cette indemnité ne s'appliquera pas si le Client est en cours de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.

Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, notamment en cas de recours à un cabinet de recouvrement externe, une indemnisation complémentaire pourra être demandée par Sage au Client. L'indemnité sera due en totalité même en cas de paiement partiel de la facture à l'échéance, quelle que soit la durée du retard. Ce montant forfaitaire s'ajoute aux pénalités de retard mais n'est pas inclus dans la base de calcul des pénalités.

Ces pénalités ne seront pas soumises à TVA.

Les pénalités de retard seront exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire, l'envoi d'une lettre recommandée n'étant pas requis pour déclencher le droit pour Sage de les percevoir.

Le Client est dûment informé qu'il ne pourra être fait aucune révision des montants dus au titre des présentes Conditions Générales en cas de non-utilisation de l'ensemble des droits qui y sont concédés.

10.6 : Livraison du Progiciel

Le Progiciel sera livré, au choix de Sage, sur support physique ou de manière dématérialisée en fonction de l'éligibilité du progiciel concerné.

Pour toute livraison dématérialisée, le Client s'engage à transmettre à Sage, au plus tard au jour de la validation du Devis, l'adresse électronique permettant à cette dernière de lui fournir les éléments d'activation du Progiciel. La livraison sera réputée être intervenue à compter de l'envoi par Sage du courriel contenant les éléments d'activation du Progiciel.

Le Client est responsable de l'exactitude des informations fournies en vue de la livraison par Sage du Progiciel (notamment de la bonne orthographe des adresses, de leur mise à jour régulière...).

En cas d'impossibilité pour Sage de livrer le Progiciel aux coordonnées fournies par le Client, ce dernier s'engage à transmettre à Sage dans les meilleurs délais les informations de contact utiles à la bonne livraison du Progiciel. En tout état de cause, Sage ne pourra être tenue pour responsable de tout retard de livraison du Progiciel imputable au Client.

Sur demande écrite et préalable du Client ou à défaut pour le Client d'avoir fourni une adresse électronique, Sage pourra livrer le Progiciel sur un support physique de son choix, moyennant le paiement d'une somme forfaitaire additionnelle selon le tarif public en vigueur au jour de la livraison.

10.7 : Facture électronique

Le Client reconnaît et accepte expressément que Sage se réserve le droit de lui adresser sa facture ou son avoir au seul format électronique (PDF).

Dans ce cas, les Parties conviennent que Sage adressera selon la périodicité de facturation, à l'adresse électronique communiquée par le Client, une notification de mise à disposition de sa facture ou avoir au format électronique (PDF) dans son espace client. Le Client pourra, depuis son espace client, demander la modification de l'adresse électronique communiquée à Sage. Le Client pourra également, sur simple demande écrite au service client de Sage ou depuis son espace client, demander à bénéficier de l'envoi de sa facture au format papier.

Le Client pourra accéder à sa facture ou son avoir en ligne depuis son espace client, après authentification, pendant un délai de treize (13) mois. Il sera libre de consulter sa facture ou son avoir, de la ou le télécharger au format PDF ou de l'imprimer depuis son espace client. Il appartient au Client de procéder à l'archivage de ses factures pendant la durée légale requise. Le Client reconnaît et accepte que les factures ou avoirs ne seront plus accessibles depuis son espace client au-delà de la période précitée. En cas de résiliation des Conditions Générales quelle qu'en soit la raison ou à l'échéance de celles-ci, le Client n'aura plus accès à son espace client. En conséquence, le Client reconnaît être informé qu'il

lui appartient de télécharger préalablement à l'échéance des Conditions Générales l'ensemble de ses factures afin de procéder à leur archivage.

Dans l'hypothèse où le Client n'a pas été en capacité de télécharger ses factures dans le délai qui lui était imparti, ce dernier pourra demander à Sage, par écrit, l'envoi d'une copie au format papier des factures qui étaient stockées sur son espace client.

Article 11 : Révision tarifaire

Le montant de la redevance pour les licences en Mode de commercialisation DEL/DUA, DSU et Service Bureau, ainsi que le montant de la redevance de maintenance, seront révisés annuellement à la date anniversaire du Devis par application de la formule suivante :

$$P1 = P0 \times (1,02 + Y \times (S1 / S0 - 1))$$

Dans laquelle :

P1 = Montant de la redevance applicable pour l'année n

P0 = Montant de la dernière redevance (prix public N-1 en vigueur hors toute remise exceptionnelle)

S0 = Indice de référence pour l'année n – 2

S1 = Indice de référence pour l'année n – 1

Y = Valeur comprise entre 0 et 3 .

L'indice de référence est égal à la moyenne des Indices Syntec des mois de janvier, février et mars de l'année prise en compte.

Le montant de la redevance de maintenance pourra être révisé par Sage annuellement à date anniversaire par l'application du nouveau tarif en vigueur.

Article 12 : Garantie

Sage garantit que le Progiciel est conforme à sa Documentation. Cette garantie est valable trois (3) mois à compter de la date de livraison telle que celle-ci est définie à l'article "Livraison du Progiciel". En cas d'Anomalies détectées durant cette période, Sage en assurera gratuitement et dans les meilleurs délais la correction, sous réserve que l'existence de ces éventuelles Anomalies ait été dûment signalée à Sage dans le délai de la garantie.

Sont expressément exclues de la garantie les prestations demandées à la suite d'une intervention ou d'une modification non autorisée par Sage, d'une erreur de manipulation ou d'une utilisation du Progiciel non conforme à la Documentation, ou encore à la suite d'une Anomalie engendrée par une autre application du Client.

La garantie ci-dessus est limitative et Sage ne garantit pas la correction de toutes les erreurs, ni l'aptitude du Progiciel à satisfaire les objectifs individuels du Client, ni son fonctionnement dans toute combinaison autre que celles indiquées dans la Documentation, ni son fonctionnement ininterrompu

ou exempt d'erreur. A ce titre, les Parties écartent expressément au titre des Conditions Générales, et le Client l'accepte, l'application des dispositions légales relatives à la garantie pour les défauts ou vices cachés du Progiciel.

Article 13 : Propriété intellectuelle - Garantie en contrefaçon

13.1 : Propriété Intellectuelle

Sage garantit au Client qu'elle est titulaire soit des droits patrimoniaux sur le Progiciel et sa Documentation, soit d'une autorisation de l'auteur du Progiciel et qu'elle peut en conséquence librement accorder au Client le droit d'Utilisation prévu aux présentes.

La concession du droit d'utilisation du Progiciel n'entraîne pas transfert des droits de propriété au profit du Client. Le Progiciel reste la propriété de Sage ou de son auteur, quel que soit la forme, le langage, le support du programme ou la langue utilisée.

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte directement ou indirectement par l'intermédiaire de tiers, aux droits de propriété intellectuelle de Sage sur le Progiciel. A ce titre, il maintiendra en bon état toutes les mentions de propriété et/ou de copyright qui seraient portées sur les éléments constitutifs du Progiciel et de la Documentation. De même, il fera figurer ces mentions sur toute reproduction totale ou partielle qui serait autorisée par Sage et notamment sur la copie de sauvegarde.

Le Progiciel peut intégrer des technologies tierces appartenant à d'autres éditeurs. Les droits concédés sur ces technologies sont soumis au respect de différents droits et obligations qui s'imposent aux Clients et utilisateurs. A défaut de respect de ces droits et obligations, Sage s'autorise à prendre toute mesure nécessaire pour faire cesser les troubles observés.

En particulier, les licences restreintes ou "Runtimes" mises à disposition par des éditeurs tiers, confèrent aux Clients et aux utilisateurs un droit d'usage exclusivement limité au Progiciel avec lequel elles ont été commercialisées.

13.2 : Garantie en contrefaçon

En cas de réclamation portant sur la contrefaçon par le Progiciel d'un droit de propriété intellectuelle, Sage pourra, à son choix et à ses frais, soit remplacer ou modifier la totalité ou une partie quelconque du Progiciel, soit obtenir pour le Client un droit d'utilisation, pour autant que le Client ait respecté les conditions suivantes :

- Le Client doit avoir accepté et exécuté l'intégralité de ses obligations aux termes des présentes,
- Le Client doit avoir notifié à Sage dans les meilleurs délais et par lettre recommandée avec avis de réception, l'action en contrefaçon ou la déclaration ayant précédé cette allégation,
- Le Client doit collaborer loyalement avec Sage en lui fournissant tous les éléments, informations et assistance nécessaires afin de permettre à Sage d'être en mesure d'assurer la défense de ses propres intérêts et de ceux du Client.

Le Client s'interdit de transiger seul le litige avec le tiers alléguant d'une contrefaçon. Dans l'hypothèse de la conclusion d'une transaction dont le montant serait convenu entre Sage et le tiers alléguant d'une contrefaçon, Sage prendra à sa charge l'intégralité des montants à verser au tiers qui serait susceptible d'être mis à la charge du Client au titre de la transaction.

A défaut pour Sage d'avoir pu conclure la transaction susvisée, cette dernière assumera, sous son contrôle et sa direction, avec l'assistance du Client, la défense judiciaire à opposer à la demande du tiers alléguant d'une contrefaçon. Le Client s'interdit de conduire seul la défense judiciaire du litige diligenté contre lui par le tiers alléguant d'une contrefaçon et s'engage à ce titre à appeler sans délai Sage en garantie.

Pour le cas où la contestation du tiers alléguant d'une contrefaçon se conclurait par une décision de justice, ayant autorité de chose jugée au principal et passée en force de chose jugée, entrant en voie de condamnation pécuniaire à l'égard du Client, Sage indemniserait ce dernier du montant de la condamnation à dommages-intérêts prononcée en principal et intérêts, sous réserve de la justification de l'encaissement par le tiers du montant de la condamnation versé par le Client.

Dans le cas où Sage ne peut raisonnablement modifier, remplacer ou obtenir pour le Client une licence d'utilisation sur le Progiciel, les Parties pourront décider d'un commun accord de mettre fin aux Conditions Générales. Sage remboursera alors au Client selon le Mode de commercialisation :

- Mode de commercialisation Licence : cent pour cent (100 %) du montant hors taxes de la redevance acquittée au titre du Progiciel hors produits tiers et runtimes.
- Mode de commercialisation DSU : cent pour cent (100 %) du montant hors taxes des redevances DSU acquittées par le Client au titre des douze (12) derniers mois précédents l'échéance des Conditions Générales résiliées d'un commun accord.
- Mode de commercialisation DEL / DUA : cent pour cent (100 %) du montant hors taxes du DEL acquitté ainsi que cent pour cent (100 %) du montant hors taxes du DUA sur les douze (12) derniers mois précédents l'échéance des Conditions Générales résiliées d'un commun accord.
- Mode de commercialisation "Service Bureau" : cent pour cent (100 %) du montant hors taxes des redevances acquittées par le Client au titre des douze (12) derniers mois précédents l'échéance des Conditions Générales résiliées d'un commun accord.

Sage n'assumera aucune responsabilité dans le cas où les allégations seraient relatives à :

- L'utilisation d'une version du Progiciel autre que la version en cours et non modifiée, si la condamnation aurait pu être évitée par l'utilisation de la version en cours et non modifiée ;
- La combinaison et la mise en œuvre ou l'utilisation du Progiciel avec des programmes non fournis par Sage.

Les dispositions du présent article définissent l'intégralité des obligations de Sage en matière de contrefaçon de brevet et de droit d'auteur du fait de l'utilisation du Progiciel.

Article 14 : Mesures techniques de protection

14.1 : Information

Le Client est informé et accepte expressément que, conformément aux dispositions légales applicables, les Progiciels comportent des dispositifs techniques nécessaires pour les services de support et d'assistance, et qui notamment lors d'une connexion Internet et pour les Progiciels concernés, permettent au Client via un web-service, soit automatiquement, soit le cas échéant à l'initiative de Sage, d'envoyer à Sage des informations sur l'identification du Client (raison sociale, adresse, téléphone, siret, adresse IP), l'identification de son Progiciel (code Client, code et numéro de série du produit, licence) et sur le contexte d'utilisation (nombres d'utilisateur connectés, type d'application utilisées).

Les informations obtenues par Sage grâce à ces dispositifs techniques sont également susceptibles d'être utilisées par Sage dans le cadre de la lutte anti-contrefaçon, pour repérer et empêcher une éventuelle utilisation illicite ou non-conforme des Progiciels concernés.

Dans le cas où le Progiciel est équipé d'un tel dispositif nécessitant le cas échéant l'activation du Client, ce dernier s'engage à activer cette fonction sur simple demande de Sage et à fournir à Sage le fichier contenant les informations décrites ci-dessus.

Tout contournement ou tentative de contournement de ces dispositifs techniques est prohibé et sera sanctionné conformément aux dispositions légales en vigueur.

14.2 : Audit

Outre la mise œuvre par Sage des mesures techniques de protection visées ci-dessus, le Client devra fournir, sur demande de Sage, une déclaration sur l'honneur attestant de l'utilisation conforme du Progiciel aux termes des présentes. Dans le cas où le Client refuserait d'activer les dispositifs visés ci-dessus ou de fournir une telle déclaration, Sage pourra procéder à un audit sur Site.

Dans l'hypothèse où Sage déciderait de diligenter un audit sur Site, les frais de ce dernier seront pris en charge par Sage. Toutefois dans l'hypothèse où les conclusions de l'audit révéleraient un usage non-conforme aux droits acquis par le Client :

- Les frais de l'audit seront mis à la charge du Client.
- Un complément de redevances sera facturé au Client par Sage, le cas échéant de manière rétroactive en fonction du Mode de commercialisation du Progiciel, au tarif public en vigueur à la date de facturation.
- Une pénalité d'un montant de cinquante pour cent (50 %) du complément de redevance précité sera facturée par Sage au Client.
- Sage se réserve le droit de réviser le cas échéant le montant de la redevance de maintenance associée.

Par ailleurs, en cas d'utilisation par le Client d'une fonction ou d'une option pour laquelle il n'a pas acquis de droits, Sage facturera le Client pour le complément de redevances conformément au prix public en vigueur au jour de la facturation.

Les informations du Client recueillies au cours des opérations d'audit seront considérées comme des informations confidentielles et ne pourront être utilisées que pour les besoins de l'audit et des régularisations éventuellement nécessaires à l'exclusion de toute autre utilisation par Sage.

Article 15 : Cession

Les Conditions Générales sont conclues intuitu personae. En conséquence, les droits du Client découlant des présentes ne peuvent être cédés, sous licenciés, vendus ou transférés de quelque manière par le Client, sauf accord préalable écrit de Sage. Toute cession acceptée sera facturée au montant en vigueur chez Sage au jour de la réception de la demande par Sage.

Nonobstant ce qui précède, Sage sera libre de céder le Contrat sans l'accord préalable du Client au profit de toute société du Groupe Sage ou tout tiers de son choix.

Dans l'hypothèse de la cession des Conditions Générales par l'une ou l'autre des Parties, celle-ci s'entend sans aucune solidarité, ce que reconnaissent expressément les Parties.

Article 16 : Responsabilité

Sage exécute les obligations contractuelles mises à sa charge avec tout le soin possible en usage dans sa profession. En aucun cas, Sage ne pourra être déclarée responsable :

- De la destruction ou de la détérioration de fichiers ou de programmes appartenant au Client,
- Des préjudices indirects reconnus par la jurisprudence des tribunaux français et notamment préjudice commercial, perte de clientèle, perte de commande, atteinte à l'image de marque.

En tout état de cause, si la responsabilité de Sage venait à être reconnue au titre des présentes, l'indemnisation qui pourrait lui être réclamée serait expressément limitée au montant du prix hors taxes perçu par Sage au titre du Devis concerné par le fait générateur de responsabilité, pour la période annuelle en cours lors de la survenance du dommage.

Nonobstant ce qui précède, la limitation prévue ci-dessus ne sera pas applicable en cas de faute lourde ou faute intentionnelle de Sage ou de décès ou dommages corporels causés par un employé de Sage au Client.

Les présentes dispositions établissent une répartition des risques entre Sage et le Client. Le prix reflète cette répartition ainsi que la limitation de responsabilité décrite.

Par ailleurs, par dérogation expresse à l'article 1222 du Code Civil, les Parties conviennent expressément d'écarter l'exécution forcée par un tiers ou le Client lui-même aux frais de Sage.

Article 17 : Données Personnelles

Par la mise à disposition de ses données personnelles au sein du Progiciel ou tout autre support sur lequel il est susceptible d'exercer un traitement, le Client est responsable de traitement au sens de la loi du 6 janvier 1978 modifiée dite loi Informatique et Liberté.

Lorsque Sage est amenée à agir en qualité de responsable de traitement, Sage s'engage à agir uniquement selon les instructions du Client concernant le traitement des données personnelles stockées dans le Progiciel.

En toute hypothèse, Sage s'engage à la protection des données personnelles du Client conformément à sa politique "Protection de la vie privée" disponible en ligne : <http://www.sage.fr/fr/legal/informations-legales/protection-vie-privee>. Cette politique fait partie intégrante des Conditions Générales. Sage est susceptible de la faire évoluer. Toutefois lesdites modifications ne pourront se traduire par une réduction significative du niveau de protection prévu des données personnelles du Client.

Par ailleurs, le Client est informé que Sage met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des comptes clients et les opérations de prospection. Les sociétés du Groupe Sage et ses partenaires peuvent être destinataires de certaines données personnelles.

Le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations le concernant qui peut être exercé par courrier électronique adressé à cil@sage.com ou par courrier postal à l'attention de : Correspondant Informatique et libertés, Sage, 10 rue Fructidor 75017 Paris, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.

Article 18 : Lutte contre la corruption

Sage est une société éthique qui attache une importance toute particulière à la lutte contre la fraude et la corruption et qui entend que toute personne ou société en relation avec Sage adhère aux mêmes principes et respecte scrupuleusement la réglementation en vigueur.

De plus, Sage, filiale d'une société de droit anglais, doit impérativement se soumettre à la loi anglaise dite Bribery Act 2010 ayant pour objet la lutte contre la corruption, laquelle lui impose certaines diligences en complément des obligations issues de la réglementation applicable en France.

En conséquence, tout cocontractant de Sage, ci-après "Cocontractant" s'engage à respecter irrévocablement les éléments stipulés dans le présent article.

Tout manquement de la part du Cocontractant aux stipulations du présent article devra être considéré comme un manquement grave autorisant Sage, si bon lui semble, à résilier le présent contrat sans préavis ni indemnité, mais sous réserve de tous les dommages et intérêts auxquels Sage pourrait prétendre du fait d'un tel manquement.

Le Cocontractant garantit que toute personne, physique ou morale, intervenant pour le compte du Cocontractant dans le cadre du présent contrat :

- Respectera toute réglementation ayant pour objet la lutte contre la corruption, en ce compris le Bribery Act 2010.
- Ne fera, par action ou par omission, rien qui serait susceptible d'engager la responsabilité de Sage au titre du non-respect de la réglementation existante ayant pour objet la lutte contre la corruption.
- Mettra en place et maintiendra ses propres politiques et procédures relatives à l'éthique et à la lutte contre la corruption.
- Informer Sage sans délai de tout évènement qui serait porté à sa connaissance et qui pourrait avoir pour conséquence l'obtention d'un avantage indu, financier ou de toute autre nature, à l'occasion du présent contrat.
- Fournir toute assistance nécessaire à Sage pour répondre à une demande d'une autorité dûment habilitée relative à la lutte contre la corruption.

Le Cocontractant indemniserà Sage de toute conséquence, notamment financière, d'un manquement de sa part aux obligations stipulées au présent article.

Le Cocontractant autorise d'ores et déjà Sage à prendre toute mesure raisonnable ayant pour objet de contrôler le strict respect par le Cocontractant des obligations stipulées au présent article.

Le Cocontractant s'engage à informer Sage, sans délai, de tout élément qui serait porté à sa connaissance et susceptible d'entraîner sa responsabilité au titre du présent article.

Il est entendu qu'aucune obligation au titre du présent contrat ne saurait avoir comme conséquence d'obliger Sage à manquer à ses obligations relatives à la lutte contre la corruption.

Article 19 : Respect de la réglementation relative au droit social

19.1 : Statut des intervenants

Le personnel de Sage reste en toutes circonstances sous son autorité hiérarchique et disciplinaire. Sage garantit, en sa qualité d'employeur, la gestion administrative, comptable et sociale de ses salariés intervenant dans l'exécution des prestations prévues aux présentes.

Si le personnel de Sage est amené à intervenir dans les locaux du Client pour les besoins exclusifs de l'exécution des obligations de Sage au titre des Conditions Générales, cette intervention doit être réalisée dans la plage horaire d'ouverture du site du Client.

Les horaires de travail seront définis par Sage, au sein notamment des contrats de travail qui le lient à son personnel.

Par ailleurs, le personnel de Sage respectera le règlement intérieur du Client qui définit les conditions d'accès, d'hygiène et de sécurité et qui devra lui être remis dès l'arrivée dans les locaux concernés. Sauf pour des raisons de sécurité et en cas d'urgence, le Client s'interdit de donner quelque instruction que ce soit à ce personnel, toute demande ou instruction devant être adressée à l'interlocuteur du Client désigné par Sage.

19.2 : Travail dissimulé

En application des articles L 8221-1, L 8221-3, L 8221-5, et conformément aux articles L 8222-1 et D 8222-5 du Code du travail, Sage remettra au Client sur demande de sa part :

- Une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations sociales lui incombant.
- Un extrait KBIS ; tels qu'exigés par la législation relative à l'interdiction du travail dissimulé.

Sage certifie que ses salariés sont employés régulièrement au regard des articles L 3243-2 et L 1221-10, L 1221-13, L 1221-15 du Code du travail.

Sur demande écrite du Client, Sage pourra fournir la liste nominative des salariés de nationalité étrangère et soumis à une autorisation de travail qui interviendraient dans le cadre de l'exécution des Conditions Générales, conformément aux dispositions de l'article D 8254-2 du Code du travail.

Article 20 : Non-sollicitation de personnel

Chacune des Parties s'engage à renoncer à engager ou faire travailler, directement ou par personne interposée, tout collaborateur de l'autre Partie en lien avec l'exécution des Conditions Générales, quelle que soit sa spécialisation et même si la sollicitation initiale est formulée par ledit collaborateur.

Cette renonciation est valable pendant toute la durée des Conditions Générales et pendant une durée de douze (12) mois commençant à l'expiration de ces dernières quelle qu'en soit la raison.

Dans le cas où l'une des Parties ne respecterait pas cette obligation, elle s'engage à dédommager l'autre Partie en lui versant une somme forfaitaire égale aux appointements bruts que ce collaborateur aura perçus pendant les douze (12) mois précédant son départ.

Article 21 : Dispositions diverses

21.1 : Confidentialité

Les Parties pourront, en application des Conditions Générales, avoir accès à des informations confidentielles de l'autre Partie. Sont des informations confidentielles toutes informations ou données de nature technique, commerciale, financière ou autre, transmises entre les Parties incluant, sans limitation tous documents écrits ou imprimés, plans, tous échantillons, modèles, ou, plus généralement, tous moyens ou supports de divulgation.

Ne sont pas des informations confidentielles celles qui, en l'absence de faute, se trouvent dans le domaine public ; celles dont la Partie réceptrice était en possession avant leur communication, sans les avoir reçues de l'autre Partie ; celles qui sont communiquées aux Parties par des tiers, sans condition de confidentialité ; celles que chaque Partie développe indépendamment des présentes.

La Partie à qui une information confidentielle sera communiquée en préservera le caractère confidentiel avec un soin non inférieur à celui qu'elle apporte à la préservation de sa propre information confidentielle et ne pourra les communiquer ou les divulguer à des tiers, si ce n'est avec l'accord écrit et

préalable de l'autre Partie ou dans la mesure éventuellement requise par la Loi. Les Parties conviennent d'adopter toutes mesures raisonnables pour s'assurer que les informations confidentielles ne soient pas communiquées à leurs employés ou contractants en violation des présentes. Les termes de cette obligation sont valables pendant toute la durée de validité des Conditions Générales et pendant une période de deux (2) ans à compter de l'expiration de ces dernières.

21.2 : Force Majeure

Conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code Civil, la réalisation des présentes Conditions Générales pourra être suspendue si l'une des Parties se trouve affectée par un cas de force majeure. En pareille hypothèse, la Partie affectée par le cas de force majeure devra notifier l'autre Partie de l'existence dudit cas de force majeure. Cette notification entraînera la suspension des présentes pendant le délai mentionné au courrier de notification, ce délai ne pouvant excéder un mois.

Si à l'issue de ce délai, le cas de force majeure persiste, la Partie la plus diligente pourra notifier à l'autre Partie la résiliation des présentes. La résiliation prendra effet au jour de la notification. En toute hypothèse, aucune somme versée par le Client ne sera remboursée par Sage. Au titre du présent article, les Parties écartent toute possibilité de résolution des Conditions Générales.

Pour l'application du présent article, les Parties conviennent que sont considérés comme cas de force majeure ou de cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Tribunaux français, les cas suivants : grève totale ou partielle, blocage, perturbation ou encombrement des réseaux de télécommunication, mauvaise qualité du courant électrique, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, intempéries, épidémies, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, guerre.

21.3 : Renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un droit qu'elle détient au titre des Conditions Générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à ce droit.

Le Client renonce irrévocablement à toute demande, réclamation, droit ou action à l'encontre de Sage ayant trait à l'exécution des présentes et qui serait formulée plus de douze (12) mois après le fait générateur, et de ce fait, renonce irrévocablement à introduire toute action devant toute juridiction sur cette base à l'encontre de Sage ou de l'une quelconque des sociétés du groupe auquel elle appartient.

21.4 : Références

Sage pourra faire état du nom du Client pour la promotion de ses Progiciels. Ainsi, le Client accepte que Sage puisse faire référence à son nom, sa dénomination sociale, un logo ou une marque déposée du Client sur tout support média y compris tous les sites internet Sage et ce, dans le monde entier.

Le Client peut cependant informer Sage par tout moyen écrit et à tout moment de son refus et/ou demander le cas échéant le retrait de la référence susvisée.

21.5 : Exportation

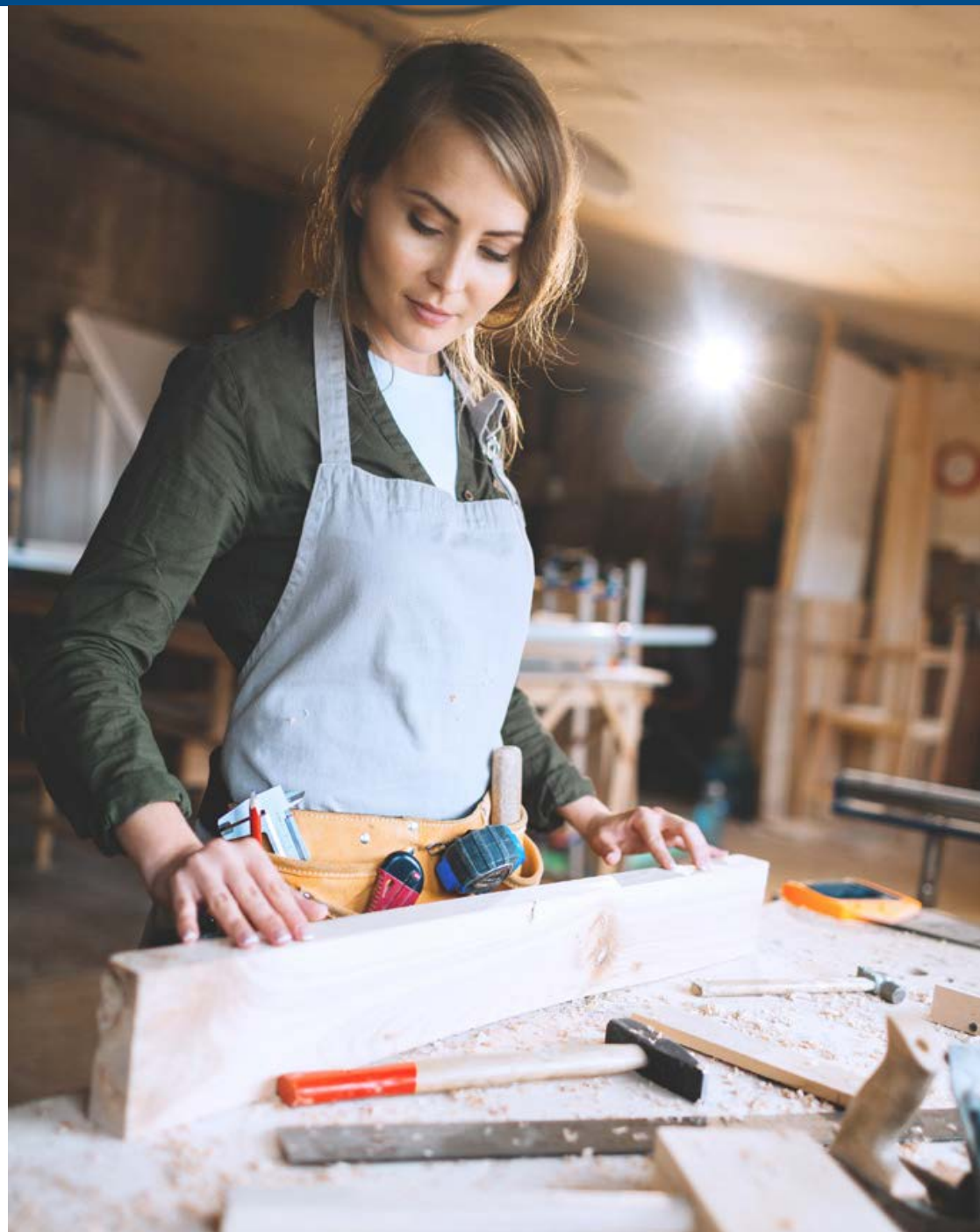
Le Client est informé que le Progiciel est soumis aux lois et réglementations applicables en matière d'exportation en vigueur aux États-Unis. Chacune des Parties reconnaît qu'elle ne figure pas dans la liste intitulée "denied-party list" éditée par le gouvernement des États-Unis.

Le Client s'engage à ne pas permettre l'accès au Progiciel à des utilisateurs localisés dans un pays sous embargo ou qui ne respecte pas les lois et réglementations applicables en matière d'exportation en vigueur aux États-Unis.

Article 22 : Loi et attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

Toute difficulté relative à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales relèvera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la cour d'appel de Paris, quel que soit le lieu d'exécution des conditions générales, le domicile du défendeur ou le mode de règlement, même dans le cas d'un appel en garantie, d'une pluralité de défendeurs ou d'une procédure en réfère.



C - Conditions Générales d'utilisation et d'assistance des Progiciels Sage - On-Premise

Annexes

Applicables au 2 janvier 2018

Annexe 1

Description des services d'assistance et maintenance des progiciels Sage

Les conditions stipulées ci-dessous s'appliquent aux Clients ayant commandés le Progiciel en Mode de commercialisation DEL-DUA ou DSU.

Pour les Clients en Mode de commercialisation licence, les conditions ci-dessous s'appliqueront sous réserve de la commande par le Client d'un service d'assistance et de maintenance et de la signature du Devis correspondant.

Article 1 : Conditions d'exécution des services d'assistance et de maintenance

Le contenu du service d'assistance et de maintenance est précisé dans le Guide Produits & Tarifs Sage.

Sauf mentions contraires dans les documents contractuels, les prestations d'assistance et maintenance ne comprennent pas :

- La fourniture d'un Progiciel nouveau qui viendrait se substituer dans la gamme à un Progiciel existant, ce Progiciel nouveau présentant des différences sensibles de conception et/ou de programmation et/ou de fonctionnalités.
- Les frais d'installation des patches, des mises à jour et des nouvelles versions et les éventuels déplacements associés.
- Les travaux rendus nécessaires sur les Adaptations par l'installation d'une mise à jour ou d'une nouvelle version.
- Tous travaux ou fournitures non explicitement mentionnés aux présentes, y compris la formation du personnel du Client.
- La correction d'Anomalies que Sage ne peut reproduire.
- Les réponses à des demandes d'intervention effectuées par un utilisateur autre qu'un personnel compétent et formé à l'utilisation du Progiciel.
- La correction d'Anomalies consécutives à une utilisation du Progiciel non conforme à la Documentation et, en particulier, le non-respect par le Client des procédures de sauvegarde et des configurations réseau, matériel et logiciels préconisés par Sage.

Par ailleurs, le Client est dûment informé que Sage ne réalisera pas le service d'assistance et maintenance dans les circonstances suivantes :

- Poursuite de l'exploitation du Progiciel sans l'accord de Sage, consécutivement à un incident.
- Non-accessibilité ou non-disponibilité des équipements sur lesquels le Progiciel est installé ou avec lesquels il est utilisé, ne permettant pas la réalisation des services de télémaintenance qui pourrait exister le cas échéant.
- Modification de Progiciel par le Client ou un tiers sans l'accord préalable et écrit de Sage ;
- Changement de tout ou partie du matériel ou des logiciels périphériques susceptible de rendre ces derniers non-compatibles avec le Progiciel.
- Installation sur le matériel hébergeant le Progiciel de programmes interférant ou susceptibles d'interférer avec les opérations du Progiciel et les services d'assistance et maintenance.
- Défaillance de l'ordinateur, de ses périphériques ou du réseau du Client empêchant le fonctionnement normal du Progiciel.

Dans l'hypothèse où le Client souhaiterait néanmoins une intervention de Sage, celle-ci pourra être réalisée sous réserve d'une étude de faisabilité et validation d'un devis établi conformément au tarif public en vigueur au jour de la demande.

Il est expressément stipulé qu'il ne sera fourni aucune prestation d'assistance ou de maintenance, notamment aucune correction d'Anomalies, ayant pour objet des versions N-2 (ainsi que des versions antérieures) d'un Progiciel souscrit par le Client.

Article 2 : Obligations des parties

2.1 : Obligations communes des Parties

Les Parties s'engagent à collaborer et à coopérer de bonne foi tout au long de la durée des Conditions Générales afin de se faciliter l'exécution de leurs obligations respectives et communiquer à l'autre Partie dans des délais raisonnables toute information qui pourrait avoir une conséquence significative sur la bonne exécution des Conditions Générales.

2.2 : Obligations de Sage

Sage s'engage à apporter tout conseil utile au Client en fonction des besoins, prérequis et conditions qui lui auront été communiquées par ce dernier.

Sage s'engage à accomplir ses prestations conformément aux règles de l'art de sa profession, à son savoir-faire, son expérience et son expertise et ce dans le cadre d'une obligation de moyens.

2.3 : Obligations du Client

Le Client s'engage à prendre toutes les mesures pour adapter son matériel et les compétences de son personnel pour permettre à Sage de réaliser ses prestations d'assistance et maintenance.

Il s'assure que son infrastructure informatique tient compte des prescriptions techniques fournies par Sage au sein de la Documentation.

Il appartient au Client d'effectuer toutes les sauvegardes nécessaires des données et informations qui pourraient être communiquées à Sage dans le cadre de l'exécution des Conditions Générales afin de se prémunir contre les risques de destruction ou de détérioration de fichiers ou de programmes.

Dans le cas où un technicien de Sage serait amené à effectuer une sauvegarde dans le cadre de son intervention, à la demande expresse du Client qui en acceptera la facturation, le Client reste responsable de la qualité de la sauvegarde et doit s'assurer que les programmes et/ou fichiers ont été correctement sauvegardés.

Le Client garantit qu'il affectera pour l'exécution des prestations d'assistance et maintenance un personnel suffisamment compétent, formé et disponible.

Annexe 2 Service sage mypasspro

La présente annexe est exclusivement applicable au service « SAGE MYPASSPRO » (ci-après le "Service"). Les stipulations ci-après s'appliquent en sus des "Conditions Générales d'Utilisation et d'Assistance des Progiciels Sage On-Premise" applicables au Service. Le Client accepte et reconnaît que le Service sera réalisé par la société MYPASSPRO agissant en qualité de sous-traitant de Sage.

Article 1 : Modalités de mise en place du service

Pour la mise à disposition du Service, Sage :

- Mettra une Plateforme à la disposition du Client, et procédera, à la demande du Client, au paramétrage de la Plateforme pour ses besoins, incluant notamment la connexion du compte du Client sur la Plateforme aux comptes du Client sur les réseaux sociaux (par l'intermédiaire, dans la mesure du possible, des APIs des réseaux sociaux concernés).
- Communiquera au Client un Identifiant propre à chaque Utilisateur (que celui-ci devra utiliser lors de chaque accès à la Plateforme), dont le Client sera seul responsable et dont il doit assurer la confidentialité. En toute hypothèse, le Client supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation de ses Identifiants par toute personne non autorisée.
- Fournira au Client tous les éléments utiles au suivi de sa (ses) campagne(s) de communication.
- S'engage à proposer une formation à distance lors de la mise en place du Service.

Article 2 : Droits d'utilisation concédés au titre du service sage mypasspro

Sage concède au Client le droit non exclusif, non cessible et personnel d'utiliser le Service en mode SaaS par le biais d'une plateforme accessible grâce à des Identifiants et via une connexion Internet.

Ces Identifiants de connexion seront selon le cas, transmis par l'intermédiaire d'un personnel agissant pour Sage, soit récupérés directement par le Client sur la Plateforme lors d'une inscription en ligne. Une fois transmis, le Client sera seul responsable d'assurer la confidentialité de ses Identifiants, et supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation frauduleuse de ses Identifiants par toute personne non autorisée, et s'engage notamment à régler l'ensemble des Services résultant de leur usage.

Sage se réserve le droit de faire évoluer le Service en complétant, modifiant ou supprimant des fonctionnalités, en particulier lorsque ces évolutions sont de nature à améliorer l'ergonomie, l'usage ou la performance du Service, la sécurité de la Plateforme et des données hébergées.

De telles modifications peuvent mener à des changements dans l'apparence du Service proposés.

Sage ne procédera à de telles évolutions que si elles sont raisonnables et acceptables pour le Client ou si leur exécution est requise par la loi.

Pour procéder aux opérations de maintenance et aux évolutions de la plateforme, Sage se réserve le droit d'interrompre le Service.

Dans le cas où le Client accède à une offre de test d'un Service, Sage se réserve le droit de bloquer tous les Identifiants d'accès du Client et de supprimer l'accès du Client au Service ainsi que toutes les données qui y sont rattachées, dès lors que l'offre de test sera terminée.

Dans le cadre du Service fourni par Sage, le Client reconnaît à Sage le droit d'utiliser à des fins de communication son nom ou sa raison sociale, son logo et tout autre élément lié à l'image de marque du Client qui serait utile à Sage pour la mise en oeuvre et la bonne réalisation du Service proposé.

Dans le cadre du Service fourni, le Client autorise expressément Sage, à envoyer, pour le compte du Client et en son nom, des communications électroniques (Newsletters...) au contenu créé ou sélectionné par Sage, auprès des clients, prospects et relations du Client ; ainsi que de poster, pour le compte du Client et en son nom, sur les réseaux sociaux (soit sur les comptes du Client, soit par tout moyen de communication que Sage jugerait utile), du contenu créé ou sélectionné par Sage.

Article 3 : Obligations Sage

Sage s'efforcera de maximiser la disponibilité du Service et d'en réduire les indisponibilités. Toutefois les indisponibilités suivantes ne pourront être opposées à Sage :

- Toute opération de maintenance planifiée par Sage avec un préavis d'au moins 24 heures, au moyen d'un message visible à l'écran.
- Toute période d'indisponibilité de moins de 30 minutes.
- Toute indisponibilité imputable au Client, à l'un de ses logiciels ou autre technologie (pare-feu..).
- Toute indisponibilité due à des circonstances indépendantes de la volonté de Sage ou de ses sous-traitants, notamment les cas de force majeure, pannes techniques causées par des actions de malveillance informatique, interruptions des services d'électricité ou des télécommunications.

Lorsque le Client avisera Sage de l'existence d'un dysfonctionnement, par tout moyen approprié (en décrivant précisément le dysfonctionnement et ses conséquences), Sage s'engage à l'analyser et à le prendre en compte dans un délai de 72 (soixante-douze) heures.

Sage s'engage à mettre en œuvre les moyens techniques appropriés pour assurer la sécurité des données du Client et notamment à prendre toutes précautions utiles afin de sécuriser l'accès au Service et de préserver la sécurité et l'intégrité des données stockées et/ou diffusées dans le cadre du Service, en particulier afin d'empêcher tout accès frauduleux aux données, ou utilisation frauduleuse des données. Sage ne conservera les données du Client que pour la durée nécessaire à l'exécution des présentes.

En cas de cessation du Contrat, Sage s'engage, à titre gratuit et ce dans les meilleurs délais à compter de la notification par le Client de sa demande de réversibilité formulée par lettre recommandée avec accusé de réception, à :

- Restituer dans un format standard lisible, ou éventuellement détruire, au choix du Client, l'ensemble des données lui appartenant,
- À ne plus utiliser et à supprimer de sa base de données la totalité des autorisations d'accès aux comptes du Client sur les réseaux sociaux.



D - Conditions Générales de Prestation

Applicables au 2 janvier 2018

Les présentes Conditions Générales (ci-après les « Conditions Générales ») s'appliquent entre la société Sage, Société par Actions Simplifiée au capital de 6.750.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 313 966 129, dont le Siège social est situé au 10, rue Fructidor 75017 PARIS (ci-après dénommée « Sage ») et le client (ci-après le « Client »), ayant signé un Devis qui intègre les Conditions Générales par référence, ce que le Client reconnaît expressément.

Avertissement

Sage s'engage à mettre à la disposition du Client l'ensemble des informations nécessaires et utiles à la conclusion des Conditions Générales.

Un document intitulé « Guide Produits & Tarifs Sage » est librement consultable en ligne par le Client sur www.sage.fr, rubrique « Conditions Générales ». Ce document est également disponible sur simple demande écrite du Client à Sage.

Le degré d'information précontractuelle apporté par Sage s'entend dans la limite de sa connaissance du projet du Client, ainsi que de son infrastructure informatique et de l'exactitude des informations communiquées par le Client à Sage dans le cadre de l'expression de son besoin.

A défaut de mention contraire, les informations fournies par Sage au Client ont une portée générale et sont limitées à ce que les clients de Sage souhaitent de manière générale pour une situation analogue à celle du Client.

Les dispositions des Conditions Générales établissent une répartition des risques entre Sage et le Client relativement à la réalisation des Prestations. Le prix afférent tel que décrit au Devis reflète cette répartition ainsi que la limitation de responsabilité décrite aux présentes.

Préambule

Le Client, équipé d'un progiciel Sage, a identifié des besoins spécifiques. A ce titre le Client a sollicité Sage afin de lui confier des prestations de services ci-après les « Prestations ».

Le Client reconnaît qu'il a décidé de s'engager pour la réalisation desdites Prestations, conformément aux termes et conditions prévues aux présentes.

Le Client reconnaît être libre de contracter avec l'opérateur économique de son choix pour la réalisation de Prestations relatives au Progiciel. Il reconnaît expressément avoir exprimé la volonté de confier à Sage la réalisation desdites Prestations, ce que Sage déclare accepter par les présentes.

Article 1 : Définitions

- **Adaptations** : recouvre tout développement spécifique, paramétrage, réalisation d'interfaces et personnalisation des éditions. Les Adaptations éventuellement réalisées au titre des présentes seront remises au Client exclusivement sous la forme de code objet, aucune disposition du présent contrat ne pouvant conduire à l'obligation pour SAGE de remettre les codes sources.
- **Bon d'Intervention** : désigne le document qui peut être remis par Sage au Client et qui a pour objet d'attester de l'intervention de Sage sur site. La signature par le Client d'un Bon d'Intervention vaudra réception des Prestations.
- **Convention de Formation** : désigne le document qui devra être conclu entre les Parties, en complément des Conditions Générales, pour toute prestation de formation effectuée par Sage pour des salariés du Client.
- **Devis** : désigne tout devis édité par Sage et dûment signé par le Client.
- **Document de Cadrage** : désigne le livrable qui pourra être remis par Sage au Client, pour les Prestations le nécessitant. Ce document une fois accepté sera réputé valoir description des Prestations.
- **Guide Produits & Tarifs Sage** : désigne le document décrivant notamment les différents produits et services proposés par Sage.

- **Livable(s)** : désigne tout résultat, document, analyse, fichier, dont la réalisation est l'objet des Prestations.
- **Prestation(s)** : désigne l'ensemble des prestations objet des présentes et décrit dans le Guide Produits & Tarifs Sage, le Devis et le cas échéant dans le Document de Cadrage.
- **Progiciel(s)** : désigne(nt) le(s) progiciel(s), sous forme de code objet, commercialisés par Sage et sa (leurs) Documentation(s) associée(s) et pour lesquels un droit d'utilisation a été concédé au Client au titre d'un contrat distinct.

Article 4 : Contenu

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les obligations respectives des Parties dans le cadre de la réalisation des Prestations. Conformément aux dispositions de l'article 1166 du Code Civil, le référentiel de réalisation des Prestations est défini au Guide Produits & Tarifs Sage, au Devis et le cas échéant dans le Document de Cadrage. En conséquence, à défaut pour le Client d'avoir dûment informé Sage de la réalisation de besoins spécifiques préalablement à la signature du Devis, le contenu des documents précités au présent Article constituera le seul référentiel de conformité entre les Parties.

Article 5 : Documents contractuels

Les Conditions Générales sont formées, entre Sage et le Client, par les documents contractuels suivants présentés par ordre hiérarchique de valeur juridique décroissante :

- Venant éventuellement signé entre les Parties et ayant pour objet d'amender un ou plusieurs documents contractuels,
- Corps des Conditions Générales,
- Document de Cadrage, le cas échéant,
- Guide Produits & Tarifs Sage,
- Devis,
- Convention de Formation, le cas échéant.

En cas de contradiction entre une ou plusieurs dispositions figurant dans les documents mentionnés ci-dessus, le document de rang supérieur prévaut.

Aucune annotation manuscrite du Client sur le Devis ou sur tout autre document contractuel n'aura de valeur entre les Parties sauf accord écrit de Sage sur ladite modification ou mention.

Tout autre document est expressément exclu du périmètre contractuel.

Les conditions générales d'achat du Client ne sont pas applicables entre les Parties.

Article 6 : Durée

Les Conditions Générales sont applicables jusqu'à l'exécution complète des obligations de chacune des Parties telles que définies aux présentes.

Les Parties pourront le cas échéant convenir ensemble d'un calendrier de réalisation des Prestations.

Toute modification du calendrier initial, le cas échéant convenu entre les Parties, devra nécessairement intervenir d'un commun accord.

Article 7 : Obligations

7.1 : Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Définir son besoin et communiquer à Sage ses exigences et contraintes pour la réalisation des Prestations,
- Réaliser l'ensemble des sauvegardes de données, fichiers, programmes, documentations et informations nécessaires à la réalisation des Prestations ou auxquels il serait nécessaire d'accéder pour la réalisation desdites Prestations,
- Procéder à la réception des éventuels Livrables, conformément aux modalités prévues par les Parties le cas échéant,
- Procéder au règlement des factures dues au titre des Prestations,
- Fournir dans les meilleurs délais l'ensemble des informations, documentations, données, fichiers éventuellement nécessaires à la réalisation des Prestations, étant précisé que le Client s'engage à vérifier l'exactitude des éléments communiqués,
- Collaborer activement et s'assurer de la coopération de l'ensemble des intervenants dans le cadre de la réalisation des Prestations (salariés, éventuels prestataire(s) tiers, etc.),
- Respecter le calendrier éventuellement fixé entre les Parties, ainsi que l'ensemble des obligations à la charge du Client dans le cadre de ce calendrier,
- Informer Sage des éventuelles difficultés rencontrées durant la réalisation des Prestations et qui seraient susceptibles d'avoir un impact quelconque sur la réalisation des Prestations, notamment sur le calendrier prévu par les Parties,
- Suivre les recommandations de Sage, par exemple cesser toute saisie sur ses fichiers au démarrage des prestations de réparation de bases de données, toute saisie effectuée pendant la durée du traitement étant perdue lors de la restauration des données rectifiées.

7.2 : Obligations de Sage

Sage fera ses meilleurs efforts pour :

- Réaliser les Prestations conformément aux modalités prévues entre les Parties au titre des présentes,
- Fournir les éventuels Adaptations et/ou Livrables au Client, et ce conformément aux modalités prévues entre les Parties au titre des présentes.

Sage s'engage à :

- Collaborer activement avec le Client au cours de la réalisation des Prestations,
- Assurer la coordination des Prestations,
- Allouer le personnel compétent et les matériels nécessaires afin de parvenir à une réalisation des Prestations conformes aux engagements et remplir l'ensemble de ses obligations au titre des présentes,
- Réaliser les Prestations dans le respect des éventuelles lois et réglementations applicables à la réalisation des Prestations.

Article 8 : Réception des prestations

Il appartient au Client de procéder à la validation des Prestations effectuées et des Livrables qui lui sont remis.

Si dans les cinq (5) jours ouvrés suivant l'accomplissement des Prestations ou la remise des Livrables aucune réserve n'a été reçue par Sage, les Prestations seront réputées de manière irréfutable définitivement réceptionnées.

Dans l'hypothèse où Sage aurait remis un Bon d'Intervention au Client à l'issue des Prestations, la signature de celui-ci par le Client vaut réception des Prestations. A défaut de signature par le Client dans les cinq (5) jours de la réception dudit Bon d'Intervention, les Prestations seront réputées de manière irréfutable définitivement réceptionnées.

Si aucun Bon d'Intervention n'est signé par le Client dans les cinq (5) jours ouvrés suivant l'accomplissement des Prestations ou la remise des Livrables, ces dernières seront réputées de manière irréfutable définitivement réceptionnées sans réserve.

Article 9 : Conditions financières

9.1 : Prix

Le prix des Prestations est prévu par les Parties dans le Devis.

Par dérogation à l'Article 1165 du Code Civil, dans l'hypothèse où l'exécution des Prestations débiterait en l'absence de fixation préalable du prix afférent, les Parties reconnaissent que le prix applicable auxdites Prestations correspondra au tarif en régie en vigueur chez Sage au jour de la réalisation desdites Prestations.

Les Parties conviennent d'écarter l'application de l'article 1223 du Code Civil, au titre de l'exécution des Conditions Générales.

Par conséquent, aucune réduction du prix ne pourra intervenir au titre de la réalisation des Prestations.

9.2 : Modalités de facturation

Sauf mention contraire du Devis, les factures sont payables au comptant par chèque, virement ou prélèvement bancaire.

Le montant de la redevance hors taxes sera majoré des taxes en vigueur à la date de facturation.

Le défaut de paiement d'une facture à échéance entraînera l'application d'une pénalité de retard qui sera facturée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal par jour de retard. Ces pénalités de retard seront dues dès le lendemain de la date d'échéance.

Une indemnité forfaitaire de quarante euros (40 €) sera également due à Sage pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

L'indemnité définie ci-dessus est due pour chaque facture payée en retard et non sur l'ensemble des factures concernées.

Cette indemnité ne s'appliquera pas si le Client est en cours de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.

Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, notamment en cas de recours à un cabinet de recouvrement externe, une indemnisation complémentaire pourra être demandée par Sage au Client.

L'indemnité sera due en totalité même en cas de paiement partiel de la facture à l'échéance, quelle que soit la durée du retard.

Ce montant forfaitaire s'ajoute aux pénalités de retard, mais n'est pas inclus dans la base de calcul des pénalités.

Ces pénalités ne seront pas soumises à TVA.

Les pénalités de retard seront exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire, l'envoi d'une lettre recommandée n'étant pas requis pour déclencher le droit pour Sage de les percevoir.

9.2.1 : Prestations en régie

Les Prestations sont facturées chaque fin de mois, sur la base des Prestations effectuées au cours du mois écoulé.

9.2.2 : Prestations au forfait

Le prix forfaitaire des Prestations prévues par les Parties est déterminé dans le Devis. Il est rappelé que ce prix reflète les besoins exprimés par le Client au jour de la signature du Devis.

Toute demande additionnelle fera l'objet d'une facturation additionnelle après accord du Client sur le Devis communiqué.

9.2.3 : Prestations de formation

Si le Client souhaite que la formation soit facturée à un organisme de formation, ce dernier doit obligatoirement être indiqué sur le Devis au jour de la signature de celui-ci. Par ailleurs, le Client devra signer une Convention de Formation préalablement au démarrage des Prestations.

Le Client doit au préalable faire une demande de prise en charge à cet organisme (AGEFOS, FAFIEC, etc.).

Il est rappelé que les prestations d'installation/conseil ne peuvent pas être prises en charge par un organisme de formation.

La société SAGE est enregistrée sous le N° 11753226175.

9.2.4 : Dispositions spécifiques

Les Parties conviennent que dans l'hypothèse où les Prestations commandées n'auraient pas été exécutées dans le délai d'un an suivant leur date de facturation, le Client perdra son crédit de Prestations et les sommes facturées resteront acquises à Sage.

Dans la même hypothèse et à défaut de facturation, la date de commande fera foi étant entendu que les sommes dues au titre de la commande le demeureront et feront l'objet d'un paiement par le Client à Sage.

9.3 : Frais de mission

Sauf disposition contraire prévue par les Parties au sein du Devis, les frais de missions sont à la charge du Client, en sus du prix des Prestations et seront facturés aux frais réels et sur justificatifs. Ces frais seront facturés mensuellement à terme échu.

Article 10 : Modification des prestations

A la demande du Client, le périmètre initial des Prestations pourra être modifié. Pour cela, le Client devra faire parvenir à Sage une demande écrite intégrant la nouvelle expression des besoins ainsi que toute information, document(s) nécessaire à l'étude de sa demande.

Sage s'engage à étudier la demande du Client et réaliser une étude de faisabilité dans les meilleurs délais.

Sage pourra, à son entière discrétion, proposer au Client un nouveau Devis intégrant les nouvelles prestations ainsi que les modalités techniques et financières associées. Sage informera par ailleurs le Client de tous éventuels impacts sur le calendrier des Prestations.

Article 11 : Propriété intellectuelle

11.1 : Droits concédés sur les supports

Sous réserve du paiement des Prestations, Sage concède au Client le droit de reproduire les documents remis dans le cadre des formations en autant d'exemplaires qu'il le désire à condition que ce soit pour ses besoins propres et uniquement pour les personnes employées par le Client.

Tous les supports de formation communiqués à l'occasion des formations sont et demeurent la propriété de Sage. En outre, le Client devra faire figurer sur toute copie toutes les mentions de propriété et/ou de copyright qui seraient portés sur les documents remis par Sage.

11.2 : Droits concédés sur les Adaptations

En cas de réalisation d'Adaptations par Sage, ce dernier concède, par les présentes, au Client :

- Un droit d'utilisation non exclusif et non-transférable des Adaptations sous réserve de la clause « Cession » des présentes,
- Un droit de copie des Adaptations à des fins de sauvegarde ou d'archivage ;
- Un droit de modification des Adaptations et de combinaison avec d'autres progiciels.

La licence d'utilisation des Adaptations concédée dans le cadre des présentes sera effective dès complet paiement des Prestations à Sage et restera en vigueur pour toute la durée de vie des droits d'auteur portant sur lesdites Adaptations.

En tout état de cause, les Adaptations réalisés sont et resteront la propriété de Sage

11.3 : Garantie en contrefaçon

En cas de réclamation portant sur la contrefaçon par les Adaptations d'un droit de propriété intellectuelle, Sage pourra, à son choix et à ses frais, soit remplacer ou modifier la totalité ou une partie quelconque des Adaptations, soit obtenir pour le Client un droit d'utilisation, pour autant que le Client ait respecté les conditions suivantes :

- Le Client doit avoir accepté et exécuté l'intégralité de ses obligations aux termes des présentes,
- Le Client doit avoir notifié à Sage dans les meilleurs délais et par lettre recommandée avec avis de réception, l'action en contrefaçon ou la déclaration ayant précédé cette allégation,
- Le Client doit collaborer loyalement avec Sage en lui fournissant tous les éléments, informations et assistance nécessaires afin de permettre à Sage d'être en mesure d'assurer la défense de ses propres intérêts et de ceux du Client.

Le Client s'interdit de transiger seul le litige avec le tiers alléguant d'une contrefaçon. Dans l'hypothèse de la conclusion d'une transaction dont le montant serait convenu entre Sage et le tiers alléguant d'une contrefaçon, Sage prendra à sa charge l'intégralité des montants à verser au tiers qui serait susceptible d'être mis à la charge du Client au titre de la transaction.

A défaut pour Sage d'avoir pu conclure la transaction susvisée, cette dernière assumera, sous son contrôle et sa direction, avec l'assistance du Client, la défense judiciaire à opposer à la demande du tiers alléguant d'une contrefaçon. Le Client s'interdit de conduire seul la défense judiciaire du litige diligenté contre lui par le tiers alléguant d'une contrefaçon et s'engage à ce titre à appeler sans délai Sage en garantie.

Pour le cas où la contestation du tiers alléguant d'une contrefaçon se conclurait par une décision de justice, ayant autorité de chose jugée au principal et passée en force de chose jugée, Sage indemniserait ce dernier du montant de la condamnation à dommages-intérêts prononcée en principal et intérêts, sous réserve de la justification de l'encaissement par le tiers du montant de la condamnation versé par le Client.

Dans le cas où Sage ne peut raisonnablement modifier, remplacer ou obtenir pour le Client une licence d'utilisation sur le Progiciel, les Parties pourront décider d'un commun accord de mettre fin aux Conditions Générales. Sage remboursera alors au Client le montant encaissé par Sage pour lesdits Adaptations. Ce montant sera valorisé par les Parties d'un commun accord.

Sage n'assumera aucune responsabilité dans le cas où les allégations seraient relatives à :

- La non-prise en compte par le Client de la fourniture par Sage d'une correction relative aux Adaptations, si la condamnation aurait pu être évitée par l'utilisation de ladite correction,
- La modification des Adaptations par le Client ou un tiers,
- La combinaison et la mise en œuvre ou l'utilisation des Adaptations avec des programmes non fournis par Sage.

Les dispositions du présent article définissent l'intégralité des obligations de Sage en matière de contrefaçon de brevet et de droit d'auteur du fait de l'utilisation du Progiciel.

Article 12 : Résiliation / résolution

12.1 : Résiliation pour faute

En cas de manquement par l'une des Parties aux obligations des présentes, non réparé dans un délai de trente (30) jours à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception (ci-après la "Notification") notifiant le manquement en cause, l'autre Partie pourra faire valoir la résiliation des Conditions Générales sous réserve de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourra prétendre.

En tout état de cause la résiliation ou l'échéance des Conditions Générales ne pourra donner lieu au remboursement des sommes encaissées par Sage. Par ailleurs, le Client s'engage à régler à Sage toute Prestation réalisée et non encore facturée et/ou payée par le Client à la date de résiliation effective des présentes.

Le Client s'engage à régler l'ensemble des sommes restant dues au titre des Prestations réalisées par Sage. Le cas échéant, en cas de résiliation en cours d'exécution des Prestations, le Client s'engage à régler Sage au prorata des montants dus pour les Prestations effectivement réalisées par Sage au jour de la date d'effet de la résiliation.

12.2 : Résolution

Conformément à l'article 1225 du Code Civil, les Parties conviennent que la résolution des Conditions Générales ne pourra être invoquée par le Client que dans les cas d'inexécutions suivants :

- L'inexécution totale des Prestations pour une raison exclusivement imputable à Sage,
- Le retard de plus de quatre (4) mois dans la réalisation des Prestations pour une raison exclusivement imputable à Sage.

En pareille hypothèse, le Client devra mettre en demeure Sage par l'envoi d'un courrier recommandé

avec accusé de réception mentionnant expressément la présente clause. Dans l'hypothèse où Sage n'aurait pas remédié ou proposé au Client un plan d'action visant à remédier au manquement invoqué par le Client dans un délai de soixante (60) jours à compter de la réception par Sage du courrier recommandé avec accusé de réception ou tout autre délai convenu entre les Parties, la résolution des présentes prendra effet au lendemain du délai précité.

Le Client reconnaît que la résolution des présentes n'emportera aucune conséquence sur la validité de l'éventuel contrat de licence que le Client aurait pu souscrire par ailleurs, les présentes conditions générales ayant un caractère autonome.

Article 13 : Non-sollicitation de personnel

Chacune des Parties s'engage à renoncer à engager ou faire travailler, directement ou par personne interposée, tout collaborateur de l'autre Partie en lien avec la réalisation des Prestations, quelle que soit sa spécialisation et même si la sollicitation initiale est formulée par ledit collaborateur.

Cette renonciation est valable pendant toute la durée des Conditions Générales et pendant une durée de douze (12) mois commençant à l'expiration de ces dernières.

Dans le cas où l'une des Parties ne respecterait pas cette obligation, elle s'engage à dédommager l'autre Partie en lui versant une somme forfaitaire égale aux appointements bruts que ce collaborateur aura perçus pendant les douze (12) mois précédant son départ.

Article 14 : Confidentialité

Les Parties pourront, en application des Conditions Générales, avoir accès à des informations confidentielles de l'autre Partie. Sont des informations confidentielles toutes informations ou données de nature technique, commerciale, financière ou autre, transmises entre les Parties incluant, sans limitation tous documents écrits ou imprimés, plans, tous échantillons, modèles, ou, plus généralement, tous moyens ou supports de divulgation.

Ne sont pas des informations confidentielles celles qui, en l'absence de faute :

- Se trouvent dans le domaine public ;
- Étaient en possession de la Partie réceptrice avant leur communication,
- Sont communiquées aux Parties par des tiers ;
- Sont développées indépendamment par chacune des Parties.

La Partie à qui une information confidentielle sera communiquée en préservera le caractère confidentiel avec un soin non-inférieur à celui qu'elle apporte à la préservation de sa propre information confidentielle, et ne pourra les communiquer ou les divulguer à des tiers, si ce n'est avec l'accord écrit et préalable de l'autre Partie ou dans la mesure éventuellement requise par la Loi.

Les Parties conviennent d'adopter toutes mesures raisonnables pour s'assurer que les informations confidentielles ne soient pas communiquées à leurs employés ou contractants en violation des Conditions Générales.

Les termes de cette obligation sont valables pendant toute la durée de validité des Conditions Générales et pendant une période de deux (2) ans à compter de l'expiration de ces dernières.

Article 15 : Responsabilité

Sage exécute les obligations contractuelles mises à sa charge avec tout le soin possible en usage dans sa profession. En aucun cas, Sage ne pourra être déclarée responsable :

- La destruction ou de la détérioration de fichiers ou de programmes appartenant au Client,
- Préjudices indirects reconnus par la jurisprudence française et notamment préjudice commercial, perte de clientèle, perte de commande, atteinte à l'image de marque.

Sage ne pourra être responsable du bon fonctionnement des outils ou progiciels fournis par le Client ou par un tiers.

Concernant les prestations de diagnostic et/ou réparation de bases de données, Sage n'assurera pas ces services, et ne pourra encourir aucune responsabilité de ce fait, dans les cas suivants :

- Utilisation de la base de données non conforme à sa destination ;
- Poursuite de l'exploitation de la base de données par le Client sans l'accord de Sage consécutivement à un incident ;
- Modification de la base de données par le Client ou un tiers sans l'accord de Sage.

En outre, si la réparation de la base de données s'avérait en définitive irréalisable, la prestation devrait être considérée comme effectuée et due. Toute somme facturée devra être payée et il ne sera fait aucun remboursement des sommes déjà payées.

En tout état de cause, si la responsabilité de Sage venait à être reconnue au titre des présentes, l'indemnisation qui pourrait lui être réclamée serait expressément limitée au montant du prix perçu par Sage au titre du Devis concerné par le fait générateur de responsabilité.

Nonobstant ce qui précède, la limitation prévue ci-dessus ne sera pas applicable en cas de faute lourde ou faute intentionnelle de Sage ou de décès ou dommages corporels causés par un employé de Sage. Par ailleurs, par dérogation expresse à l'article 1222 du Code Civil, les Parties conviennent expressément d'écartier l'exécution forcée par un tiers ou le Client lui-même aux frais de Sage.

Article 16 : Lutte anti-corruption

Sage est une société éthique qui attache une importance toute particulière à la lutte contre la fraude et la corruption et qui entend que toute personne ou société en relation avec Sage adhère aux mêmes principes et respecte scrupuleusement la réglementation en vigueur.

De plus, Sage, filiale d'une société de droit anglais, doit impérativement se soumettre à la loi anglaise dite Bribery Act 2010 ayant pour objet la lutte contre la corruption, laquelle lui impose certaines diligences en complément des obligations issues de la réglementation applicable en France. En conséquence, tout cocontractant de Sage, ci-après "Cocontractant" s'engage à respecter irrévocablement les éléments stipulés dans le présent article.

Tout manquement de la part du Cocontractant aux stipulations du présent article devra être considéré comme un manquement grave autorisant Sage, si bon lui semble, à résilier les Conditions Générales sans préavis ni indemnité, mais sous réserve de tous les dommages et intérêts auxquels Sage pourrait prétendre du fait d'un tel manquement.

Le Cocontractant garantit que toute personne, physique ou morale, intervenant pour le compte du Cocontractant dans le cadre des Conditions Générales :

- Respectera toute réglementation ayant pour objet la lutte contre la corruption, en ce compris le Bribery Act 2010 ;
- Ne fera, par action ou par omission, rien qui serait susceptible d'engager la responsabilité de Sage au titre du non-respect de la réglementation existante ayant pour objet la lutte contre la corruption ;
- Mettra en place et maintiendra ses propres politiques et procédures relatives à l'éthique et à la lutte contre la corruption ;
- Informer Sage sans délai de tout événement qui serait porté à sa connaissance et qui pourrait avoir pour conséquence l'obtention d'un avantage indu, financier ou de toute autre nature, à l'occasion du présent contrat ;
- Fournir toute assistance nécessaire à Sage pour répondre à une demande d'une autorité dûment habilitée relative à la lutte contre la corruption.

Le Cocontractant indemniserà Sage de toute conséquence, notamment financière, d'un manquement de sa part aux obligations stipulées au présent article.

Le Cocontractant autorise d'ores et déjà Sage à prendre toute mesure raisonnable ayant pour objet de contrôler le strict respect par le Cocontractant des obligations stipulées au présent article. Le Cocontractant s'engage à informer Sage, sans délai, de tout élément qui serait porté à sa connaissance et susceptible d'entraîner sa responsabilité au titre du présent article.

Il est entendu qu'aucune obligation au titre des présentes ne saurait avoir comme conséquence d'obliger Sage à manquer à ses obligations relatives à la lutte contre la corruption.

Article 17 : Respect de la réglementation relative au droit du travail

17.1 : Statut des intervenants

Le personnel de Sage reste en toutes circonstances sous son autorité hiérarchique et disciplinaire. Sage garantit, en sa qualité d'employeur, la gestion administrative, comptable et sociale de ses salariés intervenant dans l'exécution des prestations prévues aux présentes.

Si le personnel de Sage est amené à intervenir dans les locaux du Client pour les besoins exclusifs de l'exécution des obligations de Sage au titre des Conditions Générales, cette intervention doit être réalisée dans la plage horaire d'ouverture du site du Client.

Les horaires de travail seront définis par Sage, au sein notamment des contrats de travail qui le lient à son personnel.

Par ailleurs, le personnel de Sage respectera le règlement intérieur du Client qui définit les conditions d'accès, d'hygiène et de sécurité et qui devra lui être remis dès l'arrivée dans les locaux concernés. Sauf pour des raisons de sécurité et en cas d'urgence, le Client s'interdit de donner quelque instruction que ce soit à ce personnel, toute demande ou instruction devant être adressée à l'interlocuteur du Client désigné par Sage.

17.2 : Travail dissimulé

En application des articles L 8221-1, L 8221-3, L 8221-5, et conformément aux articles L 8222-1 et D 8222-5 du Code du travail, Sage remettra au Client sur demande de sa part :

attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations sociales lui incombant ;
extrait KBIS ;

tels qu'exigés par la législation relative à l'interdiction du travail dissimulé.

Sage certifie que les salariés et / ou ceux de son cocontractant, qui interviendront au titre des présentes seront employés régulièrement au regard des articles L 3243-2 et L 1221-10, L 1221-13, L 1221-15 du Code du travail.

Sur demande du Client, Sage pourra fournir la liste nominative des salariés de nationalité étrangère et soumis à une autorisation de travail qui interviendraient dans le cadre de l'exécution des Conditions Générales, conformément aux dispositions de l'article D 8254-2 du Code du travail.

Article 18 : Cession

Les Conditions Générales sont conclues intuitu personae. En conséquence, les droits du Client découlant des présentes ne peuvent être cédés, sous licenciés, vendus ou transférés de quelque autre manière par le Client, sauf accord préalable écrit de Sage.

Nonobstant ce qui précède, Sage sera libre de céder les Conditions Générales sans l'accord préalable du Client au profit de toute société du Groupe Sage ou tout tiers de son choix.

Dans l'hypothèse de la cession des Conditions Générales par l'une ou l'autre des Parties, celle-ci s'entend sans aucune solidarité, ce que reconnaissent expressément les Parties.

Article 19 : Renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un droit qu'elle détient au titre des présentes Conditions Générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à ce droit. Le Client renonce irrévocablement à toute demande, réclamation, droit ou action à l'encontre de Sage ayant trait à l'exécution des Conditions Générales et qui serait formulée plus de douze (12) mois après le fait générateur, et de ce fait, renonce irrévocablement à introduire toute action devant toute juridiction sur cette base à l'encontre de Sage ou de l'une quelconque des sociétés du groupe auquel elle appartient.

Article 20 : Indépendance des contrats

Le Client reconnaît que les Conditions Générales constituent un document contractuel autonome et indépendant et ne dépendent en aucun cas d'autres contrats qui auraient pu être conclus autour du Progiciel.

Dans l'hypothèse où le Client aurait souscrit un droit d'utilisation sur un Progiciel édité par Sage, la résiliation des présentes Conditions Générales relatives aux Prestations n'entraînera en aucun cas la résiliation dudit droit d'utilisation. En conséquence, toute somme due au titre des Conditions Générales restera due par le Client étant entendu que Sage ne procèdera à aucun remboursement d'une somme déjà versée en exécution des présentes. Le Client reconnaît que les dispositions de l'article 1186 du Code Civil relatives à la caducité ne pourront être invoquées par lui pour se délier des obligations contractuelles souscrites auprès de Sage quelles qu'elles soient.

Article 21 : Divers

21.1 : Sous-traitance

Le Client est dûment informé que Sage pourra sous-traiter les Prestations à tout tiers de son choix sous réserve par Sage des dispositions de la loi du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance.

21.2 : Données personnelles

Les Parties s'engagent à respecter les dispositions de la réglementation en vigueur afférente à la protection des données à caractère personnel. Notamment, le Client s'engage à obtenir toutes les autorisations et effectuer toutes les déclarations nécessaires concernant les données à caractère personnel qui pourront être transmises / traitées en exécution des Conditions Générales.

Sage s'engage à apporter aux données à caractère personnel transmises par le Client en exécution des Conditions Générales le même niveau de protection qu'il apporte à ses propres données.

Par la signature du Devis, le Client autorise expressément Sage à transmettre ses données à caractère personnel à des partenaires ou sous-traitants, au sens de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, notamment vers un pays situé dans l'UE et/ou faisant l'objet d'une reconnaissance de protection adéquate par la Commission Européenne.

Sage, responsable du traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour assurer la bonne gestion des Prestations et des Conditions Générales. Les données collectées sont indispensables pour la gestion des traitements et seront analysées, traitées et transmises aux services intéressés de Sage.

Les données pourront également faire l'objet d'un traitement par nos services ou des partenaires pour adresser des publicités ou des offres de produits et/ou services au Client.

En application de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant, qui s'exercent par envoi d'un courrier électronique à l'adresse : cil@sage.com ou par courrier postal à Sage - Correspondant Informatique et Liberté - Direction Juridique – 10, rue Fructidor 75017 Paris accompagné d'un titre d'identité.

21.3 : Force majeure

Conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code Civil, la réalisation des Prestations pourra être suspendue si l'une des Parties se trouve affectée par un cas de force majeure. En pareille hypothèse, la partie affectée par le cas de force majeure devra notifier l'autre Partie de l'existence dudit cas de force majeure. Cette notification entrainera la suspension des présentes pendant le délai mentionné au courrier de notification, ce délai ne pouvant excéder un mois.

Si à l'issue de ce délai, le cas de force majeure persiste, la Partie la plus diligente pourra notifier à l'autre Partie la résiliation des présentes. La résiliation prendra effet au jour de la notification.

En toute hypothèse, aucune somme versée par le Client ne sera remboursée par Sage. Au titre du présent article, les Parties écartent toute possibilité de résolution des Conditions Générales.

Pour l'application du présent article, les Parties conviennent que sont considérés comme cas de force majeure ou de cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Tribunaux français, les cas suivants : grève totale ou partielle, blocage, perturbation ou encombrement des réseaux de télécommunication, mauvaise qualité du courant électrique, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, intempéries, épidémies, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, guerre.

21.4 : Publicité - Référence

Sage pourra faire état du nom du Client pour la promotion de ses Progiciels. Ainsi, le Client accepte que Sage puisse faire référence à son nom, sa dénomination sociale, un logo ou une marque déposée du Client sur tout support média y compris tous les sites internet Sage et ce, dans le monde entier. Le Client peut cependant informer Sage par tout moyen écrit et à tout moment de son refus et/ou demander le cas échéant le retrait de la référence susvisée.

Article 22 : Loi et attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

Toute difficulté relative à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales relèvera de la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la cour d'appel de Paris, quel que soit le lieu d'exécution des conditions générales, le domicile du défendeur ou le mode de règlement, même dans le cas d'un appel en garantie, d'une pluralité de défendeurs ou d'une procédure en réfère.



sage

“ Solutions pour les
auto-entrepreneurs
et Start-up. ”

[Retour sommaire](#)

Solutions pour les auto-entrepreneurs et Start-up

Sage One

	Référence	Nombre d'utilisateurs	DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE SANS ENGAGEMENT	
Sage One Start		1 utilisateur Client + 1 utilisateur Expert-Comptable	9 €/mois	
Sage One		illimité	25 €/mois	
Sage One Devis Facture	GCISA0004	illimité	10 €/mois	
Sage One Devis Facture et Compta Simplifiée	GCISA0005	illimité	15 €/mois	

Sage One Paie

	Référence	Nombre de salariés	Ouverture d'accès au service	Abonnement annuel
Sage One Paie	CEPCL0001	1 à 9 salariés	150 €	144 €/an (soit 12 €/mois)
	CEPCL0001	10 à 19 salariés	250 €	120 €/an (soit 10 €/mois)
	CEPCL0001	20 salariés et +	500 €	96 €/an (soit 8 €/mois)
Option	CEPPT0001 et CEPPT0002	Prestation de mise en place avec reprise d'antériorité	150 € + 10 € / bulletin	

The image shows two men in blue Sage work clothes pruning a hedge. The man in the foreground is smiling and wearing glasses, while the man in the background is wearing a cap and sunglasses. They are using long-handled shears to trim the green foliage. The Sage logo is visible on their shirts.

sage

“ Solutions pour les très
petites entreprises,
associations, artisans
et commerçants. ”

[Retour sommaire](#)

Solutions pour les très petites entreprises, associations, artisans et commerçants

DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE														
Réf.	Nb d'utili.	SIMPLY				CLASSIC				SERENITY				
		12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS	12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS	12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS				
		En prélèvement 12 fois (tarif mensuel)	Paiement comptant (tarif annuel)	Paiement comptant (tarif pour 2 ans)	Paiement comptant (tarif pour 3 ans)	En prélèvement 12 fois (tarif mensuel)	Paiement comptant (tarif annuel)	Paiement comptant (tarif pour 2 ans)	Paiement comptant (tarif pour 3 ans)	En prélèvement 12 fois (tarif mensuel)	Paiement comptant (tarif annuel)	Paiement comptant (tarif pour 2 ans)	Paiement comptant (tarif pour 3 ans)	
Sage 50c Ciel Comptabilité														
Sage 50c Ciel Essentials	S5KCL0001	1 utilisateur et 2 SIRET inclus	13 €	143 €	286 €	429 €	23 €	253 €	506 €	759 €	43 €	473 €	946 €	1 419 €
		Utili. supp (2 max.)	10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €
Option	S5KCL0001	Utilisateur Office 365 Business Premium	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €
Sage 50c Ciel Standard	S5KCL0002	1 utilisateur et 3 SIRET inclus					45 €	495 €	990 €	1 485 €	65 €	715 €	1 430 €	2 145 €
		SIRET supp (7 max.)					5 €	55 €	110 €	165 €	5 €	55 €	110 €	165 €
	S5KCL0002	Utili. supp (4 max.)					10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €
Option	S5KSC0001	Utilisateur Office 365 Business Premium (inclus la 1 ^{re} année) ⁽¹⁾					10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €
	GCISC0006	e-TVA SIRET supp (3 inclus par défaut)					5 €	55 €	110 €	165 €	5 €	55 €	110 €	165 €
	S5KSC0003	e-SEPA SIRET supp					10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €
Sage 50c Ciel Premium	S5KCL0003	1 utilisateur et 10 SIRET inclus									69 €	759 €	1 518 €	2 277 €
		SIRET supp (19 SIRET max.)									5 €	55 €	110 €	165 €
		À partir de 20 SIRET									139 €	1 529 €	3 058 €	4 587 €
	S5KCL0003	Utili. supp (19 max.)									10 €	110 €	220 €	330 €
Option	S5KSC0001	Utilisateur Office 365 Business Premium (inclus la 1 ^{re} année) ⁽¹⁾									10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €
	GCISC0006	e-TVA SIRET supp (10 inclus par défaut)									5 €	55 €	110 €	165 €
	S5KSC0003	e-SEPA SIRET supp									10 €	110 €	220 €	330 €

(1) Premier utilisateur Office 365 offert, pendant la 1^{re} année uniquement, quelle que soit la durée d'engagement de l'offre souscrite.

Solutions pour les très petites entreprises, associations, artisans et commerçants

DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE														
Réf.	Nb d'utili.	SIMPLY				CLASSIC				SERENITY				
		12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS	12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS	12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS				
		En prélèvement 12 fois (tarif mensuel)	Paiement comptant (tarif annuel)	Paiement comptant (tarif pour 2 ans)	Paiement comptant (tarif pour 3 ans)	En prélèvement 12 fois (tarif mensuel)	Paiement comptant (tarif annuel)	Paiement comptant (tarif pour 2 ans)	Paiement comptant (tarif pour 3 ans)	En prélèvement 12 fois (tarif mensuel)	Paiement comptant (tarif annuel)	Paiement comptant (tarif pour 2 ans)	Paiement comptant (tarif pour 3 ans)	
Sage 50c Ciel Gestion														
Sage 50c Ciel Essentials	S5KCL0001	1 utilisateur et 2 SIRET inclus	18 €	198 €	396 €	594 €	28 €	308 €	616 €	924 €	48 €	528 €	1 056 €	1 584 €
		Utili. supp (2 max.)	10 €	110 €	220 €	30 €	10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €
Option	S5KSC0001	Utilisateur Office 365 Business Premium	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €
Sage 50c Ciel Standard	S5KCL0002	1 utilisateur et 3 SIRET inclus					55 €	605 €	1 210 €	1 815 €	75 €	825 €	1 650 €	2 475 €
		SIRET supp (7 max.)					5 €	55 €	110 €	165 €	5 €	55 €	110 €	165 €
	S5KCL0002	Utili. supp (4 max.)					10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €
Option	S5KSC0001	Utilisateur Office 365 Business Premium (inclus la 1 ^{re} année) ⁽¹⁾					10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €
	GCISC0006	e-TVA SIRET supp (3 inclus par défaut)					5 €	55 €	110 €	165 €	5 €	55 €	110 €	165 €
	S5KSC0003	e-SEPA SIRET supp					10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €
Sage 50c Ciel Premium	S5KCL0003	2 utilisateurs et 10 SIRET inclus									89 €	979 €	1 958 €	2 937 €
		SIRET supp (19 SIRET max.)									5 €	55 €	110 €	165 €
		À partir de 20 SIRET									139 €	1 529 €	3 058 €	4 587 €
	S5KCL0003	Utili. supp (18 max.)									10 €	110 €	220 €	330 €
Option	S5KSC0001	Utilisateur Office 365 Business Premium (inclus la 1 ^{re} année) ⁽¹⁾									10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €
	GCISC0006	e-TVA SIRET supp (10 inclus par défaut)									5 €	55 €	110 €	165 €
	S5KSC0003	e-SEPA SIRET supp									10 €	110 €	220 €	330 €

(1) Premier utilisateur Office 365 offert, pendant la 1^{re} année uniquement, quelle que soit la durée d'engagement de l'offre souscrite.

Solutions pour les très petites entreprises, associations, artisans et commerçants

DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE														
Réf.	Nb d'utili.	SIMPLY				CLASSIC				SERENITY				
		12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS	12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS	12 MOIS	24 MOIS	36 MOIS				
		En prélèvement 12 fois (tarif mensuel)	Paiement comptant (tarif annuel)	Paiement comptant (tarif pour 2 ans)	Paiement comptant (tarif pour 3 ans)	En prélèvement 12 fois (tarif mensuel)	Paiement comptant (tarif annuel)	Paiement comptant (tarif pour 2 ans)	Paiement comptant (tarif pour 3 ans)	En prélèvement 12 fois (tarif mensuel)	Paiement comptant (tarif annuel)	Paiement comptant (tarif pour 2 ans)	Paiement comptant (tarif pour 3 ans)	
Sage 50c Ciel BMS														
Sage 50c Ciel Essentials	S5KCL0001	2 utili. et 2 SIRET inclus	25 €	275 €	550 €	825 €	40 €	440 €	880 €	1 320 €	70 €	770 €	1 540 €	2 310 €
		Utili. supp (1 max.)	10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	10 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €
Option		Utilisateur Office 365 Business Premium	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €
Sage 50c Ciel Standard	S5KCL0002	2 utili. et 3 SIRET inclus					79 €	869 €	1 738 €	2 607 €	109 €	1 199 €	2 398 €	3 597 €
		SIRET supp (7 max.)					5 €	55 €	110 €	165 €	5 €	55 €	110 €	165 €
	S5KCL0002	Utili. supp (3 max.)					10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €
Option	S5KSC0001	Utilisateur Office 365 Business Premium (inclus la 1 ^{re} année) ⁽¹⁾					10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €	10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €
	GCISC0006	e-TVA SIRET supp (3 inclus par défaut)					5 €	55 €	110 €	165 €	5 €	55 €	110 €	165 €
	S5KSC0003	e-SEPA SIRET supp					10 €	110 €	220 €	330 €	10 €	110 €	220 €	330 €
Sage 50c Ciel Premium	S5KCL0003	3 utili. et 10 SIRET inclus									139 €	1 529 €	3 058 €	4 587 €
		SIRET supp (19 SIRET max.)									5 €	55 €	110 €	165 €
		À partir de 20 SIRET									189 €	2 079 €	4 158 €	6 237 €
	S5KCL0003	Utili. supp (17 max.)									10 €	110 €	220 €	330 €
Option	S5KSC0001	Office 365 Business Premium (inclus la 1 ^{re} année)									10,5 €	115,50 €	231 €	346,50 €
	GCISC0006	e-TVA SIRET supp (10 inclus par défaut)									5 €	55 €	110 €	165 €
	S5KSC0003	e-SEPA SIRET supp									10 €	110 €	220 €	330 €

(1) Premier utilisateur Office 365 offert, pendant la 1^{re} année uniquement, quelle que soit la durée d'engagement de l'offre souscrite.

Solutions pour les très petites entreprises, associations, artisans et commerçants

Services

	Références	Description	Tarif
Formation à distance	GCISC0025	Abonnement Formation Sage 50c incluant un parcours à distance sur les fondamentaux et l'accès aux modules e-learning.	19 € /mois
	GCIFO0067	Formation à distance Inter-entreprises (2h) : Nouveautés Sage 50C Ciel BMS	169 € ou inclus dans le Sage Club
	GCIFO0019	Formation à distance Intra-entreprise Sage 50c Ciel BMS Essential (1J)	999 €
	GCIFO0014	Formation à distance Intra-entreprise Sage 50c Ciel Compta Standard (1J)	
	GCIFO0017	Formation à distance Intra-entreprise Sage 50c Ciel Gestion Standard (1J)	
Formation sur site	GCIFO0043	Formation sur site Intra-entreprise (1J) : Sage 50C Ciel BMS Essentials	1 300 € + frais de déplacement (125 €)
	GCIFO0045	Formation sur site Intra-entreprise (1J) : Sage 50C Ciel Compta Standard	
	GCIFO0042	Formation sur site Intra-entreprise (1J) : Sage 50C Ciel Gestion Standard	

Solutions pour les très petites entreprises, associations, artisans et commerçants

	Référence	Nb d'utili.	Licence	FORMULE D'ASSISTANCE			Référence	Nb d'utili.	DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE				
				SIMPLY	CLASSIC	SERENITY			SIMPLY		CLASSIC	SERENITY	
				Engagement 12 mois Tarif pour 1 an					Sans engagement Tarif pour 1 mois	Engagement 12 mois Tarif pour 1 an	Sans engagement Tarif pour 1 mois	Engagement 12 mois Tarif pour 1 an	
Ciel Comptabilité													
Ciel Compta Libérale	CMLCL0061	1	169 €	109 €	441 €	538 €	CMLCL0115	1	12 €	108 €	36 €	336 €	696 €
Ciel Liasse Fiscale													
Ciel Liasse Fiscale	CMLCL0052	1	Offerte		494 € limité à 3 SIRET	1 099 € limité à 11 SIRET							
		SIRET sup				11 €							
Ciel Etats Comptables et Fiscaux													
Ciel Etats Comptables et Fiscaux	CMLCL0113	1	Offerte		934 € Limité à 3 SIRET	1 429 € limité à 11 SIRET							
		SIRET sup				11 €							
Ciel Association													
Ciel Association Evolution	CEVCL0038	1	119 €	98 €	567 €		CEVCL0055	1	12 €	168 €	36 €	408 €	528 €
Ciel Gestion													
Ciel Auto Entrepreneur							GCICL0063	1			48 €		

Solutions pour les très petites entreprises, associations, artisans et commerçants

Solutions pour les très petites entreprises, associations, artisans et commerçants														
				FORMULE D'ASSISTANCE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE							
				SIMPLY	CLASSIC	SERENITY	SIMPLY			CLASSIC		SERENITY		
				Engagement 12 mois Tarif pour 1 an			Référence	Nb d'utili.	Sans engagement Tarif pour 1 mois	Engagement 12 mois Tarif pour 1 an	Engagement 12 mois Tarif pour 1 an	Engagement 36 mois Tarif pour 3 ans	Engagement 12 mois Tarif pour 1 an	Engagement 36 mois Tarif pour 3 an s
Référence	Nb d'utili.	Licence				Référence	Nb d'utili.							
Ciel Education														
Ciel Coffret Etudiant	CMLCL0128	1	24 €	21 €										
Ciel Coffret Enseignants et Formateurs	CMLCL0143	1	249 €	219 €										
Le Coffret Etudiant PGI Enseignement	CIGCL0012	1	40 €	32 €										
PGI Enseignement	CIGCL0013	1	999 €	879 €										
Ciel Paye														
Ciel Paye	CMLCL0022	1	269 €		548 €	725 €	CMLCL0119	1			528 €	1 584 €	768 €	2 304 €
Ciel Paye Evolution	CEVCL0008	1	539 €		761 €	979 €	CEVCL0013	1			756 €	2 268 €	1 020 €	3 060 €
								2			1 536 €	4 608 €	2 040 €	6 120 €
								3			2 064 €	6 192 €	2 748 €	8 244 €
								4			2 436 €	7 308 €	3 252 €	9 756 €
								5			3 060 €	9 180 €	4 068 €	12 204 €
								6			3 216 €	9 648 €	4 272 €	12 816 €
								7			3 744 €	11 232 €	4 992 €	14 976 €
								8			4 128 €	12 384 €	5 496 €	16 488 €
								9			4 284 €	12 852 €	5 700 €	17 100 €
								10			4 584 €	13 752 €	6 108 €	18 324 €

Solutions pour les très petites entreprises, associations, artisans et commerçants

Services

	Références	Description	Tarif
Formation	S5KSC0004	Abonnement Formation Ciel Paye incluant un parcours à distance sur les fondamentaux et l'accès aux modules e-learning.	19 € / mois

sage

“ Solutions pour petites entreprises des secteurs du négoce, des services et de la mécanique automobile ”



[Retour sommaire](#)

Solutions pour petites entreprises des secteurs du négoce, des services et de la mécanique automobile

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE AVEC LA FORMULE					DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE								
				SIMPLY	CLASSIC	SERENITY			SIMPLY			CLASSIC			SERENITY		
Référence	Nb d'utili.	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Référence	Nb d'utili.	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage Apinéoce																	
Gestion Commerciale i7	APNCL0029	1	360 €	296 €	810 €	1 196 €	APNCL0029	1	384 €	348 €	1 044 €	708 €	672 €	2 016 €	900 €	864 €	2 592 €
		2	540 €	450 €	1 209 €	1 787 €		2	648 €	564 €	1 692 €	960 €	888 €	2 664 €	1 152 €	1 080 €	3 240 €
		utili. sup	60 €	51 €	129 €	129 €		utili. sup	204 €	180 €	540 €	204 €	180 €	540 €	204 €	180 €	540 €
Options	APNCL0030	Articles et achats avancés	408 €	283 €			APNCL0030	Articles et achats avancés	360 €	324 €	972 €	360 €	324 €	972 €	360 €	324 €	972 €
Caisse Apinéoce	APNCL0027	1	348 €	187 €	1 088 €	1 088 €	APNCL00010	1	252 €		624 €	564 €		1 512 €	768 €		2 064 €
		2/5	516 €	369 €	1 671 €	1 671 €		utili. sup.	492 €		1 200 €	624 €		1 560 €	816 €		2 100 €
		6/10	672 €	482 €	1 878 €	1 878 €		utili. sup.	252 €		504 €	252 €		504 €	252 €		504 €
Sage Apicommerce																	
Commerce de Détail i7	APCCL0046	1	420 €	231 €	810 €	1 067 €	APCCL0046	1	384 €	348 €	1 044 €	708 €	672 €	2 016 €	900 €	864 €	2 592 €
		2	672 €	373 €	1 209 €	1 594 €		2	624 €	564 €	1 692 €	948 €	888 €	2 664 €	1 140 €	1 080 €	3 240 €
		utili. sup	72 €	39 €	116 €			utili. sup	240 €	180 €	540 €	240 €	180 €	540 €	240 €	180 €	540 €
Sage Apiservices																	
Multiservice i7	APSCL0033	1	744 €	501 €	1 093 €	1 363 €	APSCL0033	1	588 €	540 €	1 620 €	912 €	864 €	2 592 €	1 104 €	1 056 €	3 168 €
		2	912 €	604 €	1 363 €	1 710 €		2	888 €	768 €	2 304 €	1 212 €	1 092 €	3 276 €	1 404 €	1 284 €	3 852 €
		utili. sup	144 €	64 €	129 €			utili. sup	240 €	192 €	576 €	240 €	192 €	576 €	240 €	192 €	576 €

Solutions pour petites entreprises des secteurs du négoce, des services et de la mécanique automobile

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE AVEC LA FORMULE							DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE								
				SIMPLY	CLASSIC	SERENITY					SIMPLY		CLASSIC		SERENITY				
Référence	Nb d'utili.	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Référence	Nb d'utili.	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)					
Solutions complémentaires aux offres i7																			
Comptabilité i7	GPECL0016	1	282 €	257 €	823 €	1 144 €	GPECL0016	1	300 €	252 €	756 €	612 €	576 €	1 728 €	804 €	768 €	2 304 €		
		2	476 €	386 €	1 170 €	1 633 €		2	528 €	468 €	1 404 €	852 €	780 €	2 340 €	1 044 €	972 €	2 916 €		
		utili. sup	60 €	90 €				utili. sup	240 €	216 €	648 €	240 €	216 €	648 €	240 €	216 €	648 €		
Options	GPECL0017	Prévision budgétaire	96 €	116 €			GPECL0017	Prévision budgétaire	132 €	120 €	360 €	132 €	120 €	360 €	132 €	120 €	360 €		
		GPECL0018						Comptabilité analytique										GPECL0018	Comptabilité analytique
		GPECL0019						Aide à la révision										GPECL0019	Aide à la révision
Financier i7	GPECL0021	1	120 €	116 €	296 €	360 €	GPECL0021	1	132 €	120 €	360 €	444 €	432 €	1 296 €	648 €	624 €	1 872 €		
		2	156 €	154 €	321 €	399 €		2	204 €	192 €	576 €	528 €	516 €	1 548 €	720 €	708 €	2 124 €		
		utili. sup	36 €	26 €	51 €			utili. sup	60 €		180 €	60 €		180 €	60 €		180 €		
Immobilisations i7	GPECL0023	1	180 €	219 €	617 €	964 €	GPECL0023	1	336 €	264 €	792 €	660 €	588 €	1 764 €	852 €	780 €	2 340 €		
		2	240 €	386 €	861 €	1 170 €		2	576 €	528 €	1 584 €	900 €	852 €	2 556 €	1 092 €	1 044 €	3 132 €		
		utili. sup	120 €	103 €				utili. sup	252 €	192 €	576 €	252 €	192 €	576 €	252 €	192 €	576 €		

Solutions pour petites entreprises des secteurs du négoce, des services et de la mécanique automobile

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE AVEC LA FORMULE					DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE							
				SIMPLY	CLASSIC	SERENITY			SIMPLY		CLASSIC		SERENITY			
Référence	Nb d'utili.	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Réf.	Nb d'utili.	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Apimécanique																
Automobile Standard	APMCL0170	1	672 €	392 €	894 €	1 179 €										
		2/5	1 044 €	568 €	1 218 €	1 762 €										
Automobile Evolution	APMCL0170	1	1 272 €	511 €	1 153 €	1 412 €										
		2/5	1 872 €	693 €	1 619 €	2 163 €										
		6/10	2 472 €	936 €	2 059 €	2 850 €										
Options incluses	Interface SIV ⁽¹⁾															
	Interfaces métiers ⁽²⁾ au choix															
	Interface Pack Outils PSA															
Options payantes	APMCL0177	Assurance/Carrosserie	276 €													
	APMCL0179	Dépannage	288 €													
	APMCL0178	Prêt de Véhicule	156 €													
	APMCL0180	Ventes Comptoir	252 €													
	APMCL0176	VO/VN	300 €													
	APMAS00014	Abonnements constructeurs : Tarifs Pièces	348 €	183 €												
	APMAS00015	Abonnements constructeurs : Temps Barèmes	516 €	362 €												
		Abonnements constructeurs : Tarifs Pièces & Temps Barèmes	672 €	473 €												

(1) Système d'Immatriculation des Véhicules, nécessite l'option VO/VN. · Inclus

(2) Atelio & Déclinaisons, Autossimo.com, Cromauto/Atelio Chiffrage, Esi[Tronic] Bosch (Tarif pièces Bosch :), Honda, Sidexa, Pack Outils VAG (Tarifs Volkswagen, Audi, Seat et Skoda :), XCAT'II, Cicérone & Multidiffusion Ubiflow VO/VN. · Inclus

Solutions pour petites entreprises des secteurs du négoce, des services et de la mécanique automobile

		DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE								
		SIMPLY			CLASSIC			SERENITY		
Référence	Nb d'utili.	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Automobile Standard	1	504 €	468 €	1 404 €	828 €	792 €	2 376 €	1 020 €	984 €	2 952 €
	2	756 €	696 €	2 088 €	1 080 €	1 020 €	3 060 €	1 272 €	1 212 €	3 636 €
	utili.sup	252 €	192 €	576 €	252 €	192 €	576 €	252 €	192 €	576 €
Options	APMCL00017	Assurance/Carrosserie								
	APMCL00021	Dépannage								
	APMCL00019	Prêt de Véhicule	120 €	108 €	324 €					
	APMCL00023	Ventes Comptoir								
	APMCL00015	VO/VN								
	APMCL00015	Interface Misiv ⁽¹⁾	60 €	60 €	180 €					
		Interface Sidexa	156 €	144 €	432 €					
		Interface Ubiflow	60 €	60 €	180 €					
		Interface Autossimo	156 €	144 €	432 €					
		Interface Cromauto / Atelio Chiffrage On line								
		Interface Déclinaison Atelio	120 €	108 €	324 €					
		Interface Flauraud								
		Interface Pack Outils Autolia								
		Interface Pack Outils Bosch ⁽²⁾	156 €	144 €	432 €					
		Interface Pack Outils Citroën								
		Interface Pack Outils Peugeot	324 €	300 €	900 €					
		Interface Pack Outils VAG ⁽³⁾	156 €	144 €	432 €					
	Autres interfaces	120 €	108 €	324 €						
	Tarifs pièces ⁽⁴⁾									
	Temps barèmes ⁽⁴⁾	264 €	228 €	684 €						

(1) Système d'immatriculation des Véhicules, nécessite l'option VO/VN. Inclus - (2) Atelio & Déclinaisons, Autossimo.com, Cromauto/Atelio Chiffrage, Esi[Tronic] Bosch (Tarif pièces Bosch -), Honda, Sidexa, Pack Outils VAG (Tarifs Volkswagen, Audi, Seat et Skoda -), XCAT'II, Cicéron & Multidiffusion Ubiflow VO/VN. Inclus (3) Tarifs VAG (Volkswagen, Audi, Seat et Skoda). (4) Tarif par constructeur : Citroën, Peugeot et autres. Inclus

Solutions pour petites entreprises des secteurs du négoce, des services et de la mécanique automobile

		DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE								
		SIMPLY			CLASSIC			SERENITY		
Référence	Nombre d'utilisateurs	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Automobile Evolution	1	888 €	816 €	2 448 €	1 212 €	1 140 €	3 420 €	1 416 €	1 332 €	3 996 €
	2	1 140 €	1 044 €	3 132 €	1 464 €	1 368 €	4 104 €	1 656 €	1 572 €	4 716 €
	utilisateurs supplémentaires	252 €	192 €	576 €	252 €	192 €	576 €	252 €	192 €	576 €
Options	Assurance/Carrosserie	•	•	•						
	Dépannage	•	•	•						
	Prêt de Véhicule	•	•	•						
	Ventes Comptoir	•	•	•						
	VO/VN	•	•	•						
	Interface Misiv ⁽¹⁾	60 €	60 €	180 €						
	Interface Sidexa	156 €	144 €	432 €						
	Interface Ubiflow	60 €	60 €	180 €						
	Interface Autossimo	156 €	144 €	432 €						
	Interface Cromauto / Atelio Chiffrage On line	120 €	108 €	324 €						
	Interface Déclinaison Atelio									
	Interface Flauraud									
	Interface Pack Outils Autolia	156 €	144 €	432 €						
	Interface Pack Outils Bosch ⁽²⁾									
	Interface Pack Outils Citroën	324 €	300 €	900 €						
	Interface Pack Outils Peugeot									
Interface Pack Outils VAG ⁽³⁾	156 €	144 €	432 €							
Autres interfaces	120 €	108 €	324 €							
Tarifs pièces ⁽⁴⁾	264 €	228 €	684 €							
Temps barèmes ⁽⁴⁾										

(1) Système d'Immatriculation des Véhicules, nécessite l'option VO/VN. Inclus - (2) Atelio & Déclinaisons, Autossimo.com, Cromauto/Atelio Chiffrage, Esi[Tronic] Bosch (Tarif pièces Bosch -), Honda, Sidexa, Pack Outils VAG (Tarifs Volkswagen, Audi, Seat et Skoda -), XCAT'II, Cicéron & Multidiffusion Ubiflow VO/VN. Inclus (3) Tarifs VAG (Volkswagen, Audi, Seat et Skoda). (4) Tarif par constructeur : Citroën, Peugeot et autres. Inclus

Solutions pour petites entreprises des secteurs du négoce, des services et de la mécanique automobile

		DROIT D'UTILISATION ANNUELLE ET D'ASSISTANCE AVEC LA FORMULE					DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE												
		SIMPLY			CLASSIC		SERENITY			SIMPLY			CLASSIC			SERENITY			
Référence	Nb d'utili.	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)				Référence	Nb d'utili.	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)		
Solutions complémentaires à Apimécanique																			
Caisse Apimécanique	APMCL0175	1	348 €	544 €	816 €	1 088 €	APMCL00013	1	252 €	216 €	648 €	564 €	540 €	1 620 €	768 €	744 €	2 232 €		
		2/5	516 €	842 €	1 114 €	1 671 €		2	492 €	444 €	1 332 €	816 €	768 €	2 304 €	1 008 €	960 €	2 880 €		
		6/10	672 €	1 334 €	1 606 €	1 878 €		utilis. sup	252 €	180 €	540 €	252 €	180 €	540 €	252 €	180 €	540 €		
Comptabilité Apimécanique standard	APMCL0167	1	264 €	187 €	816 €	1 088 €	APMCL0002	1	252 €	216 €	648 €	564 €	540 €	1 620 €	768 €	744 €	2 232 €		
		2/5	492 €	369 €	1 114 €	1 671 €		2	492 €	444 €	1 332 €	816 €	768 €	2 304 €	1 008 €	960 €	2 880 €		
								utilis. sup	252 €	180 €	540 €	252 €	180 €	540 €	252 €	180 €	540 €		
Options incluses	Relevés via EBICS																		
	Dématérialisation TVA																		
Comptabilité Apimécanique Evolution	APMCL0167	1	744 €	426 €	1 192 €	1 451 €	APMCL0002	1	588 €	528 €	1 584 €	912 €	852 €	2 556 €	1 104 €	1 044 €	3 132 €		
		2/5	1 116 €	608 €	1 684 €	2 215 €		2	912 €	828 €	2 484 €	1 236 €	1 152 €	3 456 €	1 428 €	1 344 €	4 032 €		
		6/10	1 488 €	788 €	2 085 €	2 888 €		utilis. sup	324 €	252 €	756 €	324 €	252 €	756 €	324 €	252 €	756 €		
Options incluses	Relevés via EBICS																		
	Dématérialisation TVA																		
Financier Apimécanique standard	APMCL0168	1	144 €			272 €	APBCL0006	1	60 €	180 €	60 €	180 €	264 €	792 €					
		2/5				544 €		2	132 €	396 €	132 €	396 €	324 €	972 €					
										utilis. sup	60 €	48 €	144 €	60 €	48 €	144 €	60 €	48 €	144 €
Option incluse	Echanges bancaires via EBICS																		
Financier Apimécanique Evolution	APMCL0168	1	288 €			272 €	APBCL0006	1	132 €	120 €	360 €	132 €	120 €	360 €	324 €	312 €	936 €		
		2/5				544 €		2	264 €	180 €	540 €	264 €	180 €	540 €	456 €	372 €	1 116 €		
		6/10				816 €		utilis. sup	132 €	48 €	144 €	324 €	252 €	756 €	324 €	252 €	756 €		
Option incluse	Echanges bancaires via EBICS																		

sage

“ Solutions pour les
experts-comptables ”

[Retour sommaire](#)

Solutions pour les Experts-comptables

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Licence	FORMULE D'ASSISTANCE		Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE		DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE		
				CLASSIC	SERENITY		CLASSIC	CLASSIC	SERENITY		
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)		Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)		
Gestion de la production du cabinet d'expertise comptable											
Sage Production Intégral Experts	SPECL0097	Par utilisateur							1 896 €	2 832 €	
Sage Productions Revision Experts	SPECL0081	1	1 490 €	1 513 €					1 656 €	2 484 €	
		utili. sup	690 €	265 €					636 €	948 €	
Sage Production Comptable et Révision	SPECL0082	1	1 190 €	820 €	1 229 €	200 €	231 €		1 056 €	1 584 €	
		utili. sup	600 €	151 €	227 €					360 €	552 €
Sage Agricole Experts	GECCL0001	1	400 €	101 €	151 €	80 €	88 €		240 €	360 €	
		utili. sup	100 €	25 €	38 €					60 €	96 €
Sage Gestion Cabinet	GECCL0015	1	1 090 €	467 €	700 €	110 €	126 €		852 €	1 272 €	
		utili. sup	150 €	63 €	95 €					120 €	168 €
Sage Espace Expert	SPECL0074	1	500 €	227 €	340 €					408 €	600 €
		utili. sup	250 €	50 €	76 €				144 €	204 €	
Sage Production Sociale Experts	GECCL0008	1	1 090 €	630 €	1 030 €	200 €	231 €		972 €	14 52 €	
		utili. sup	400 €	126 €	189 €					324 €	492 €
Sage Télétravail	GECCL0018	1	700 €	177 €	265 €				504 €	756 €	
		utili. sup	150 €	50 €	65 €				108 €	156 €	
Option incluse	SPECL0093	Runtime SQL Server 2014 Std	Inclus dès lors que l'utilisateur fait l'acquisition de l'option Espace Expert et/ou Gestion Cabinet								
Pack CJEC Sage Productions Experts	SPECL0087								792 € (+3 mois offerts la 1 ^{re} année)		
Sage Agricole Experts	GECCL0001	1							288 €		
		utili. sup							72 €		
Sage Gestion Cabinet	GECCL0015	1							972 €		
		utili. sup							300 €		
Sage Espace Expert	SPECL0074	1							648 €		
		utili. sup							252 €		
Sage Télétravail	GECCL0018	1							504 €		
		utili. sup							144 €		
Option incluse	SPECL0093	Runtime SQL Server 2014 Std	Inclus dès lors que l'utilisateur fait l'acquisition de l'option Espace Expert et/ou Gestion Cabinet								
Prestation Technique	GECPT0081	Prestation obligatoire d'installation à distance du logiciel monoUtilisateur CJEC	290 €								
Sage Service Paie	SPESA0001	1							2 748 €		
		utili. sup							1 020 €		

Solutions pour les Experts-comptables

Services

	Références	Description	Tarif (par jour pour les formations)
Services connectés	GECRF0003	Flux EDI TDFC DGFIP	2 €/flux
	GECRF0004	Flux EDI TVA DGFIP	1 €/flux
	GECRF0006	Flux EDI DSI	0,50 €/flux
	GECRF0007	Flux EDI RCM	1 €/flux
	GECRF0008	Flux EDI paiement CVAE	1 €/flux
	GECRF0009	Flux EDI paiement IS	1 €/flux
	GECSC0042	Flux EDI Requête	1 €/flux
	GECRF0024	Flux EDI TDFC OGA	2 €/flux
	GECRF0026	Flux EDI TVA OGA	1 €/flux
Formation	S1ICL0198	Sage Club pour Expert-Comptables 1 à 5 utili.	501 €
		Sage Club pour Expert-Comptables 6 à 20 utili.	910 €
		Sage Club pour Expert-Comptables Utili. sup	19 €
	GECFO0002	Form Intra Les Fondamentaux	990 €
	GECFO0003	Perfectionnement OLE	790 €
	GECFO0004	FAD Pack Déclaratif	490 €
	GECFO0005	FAD Agricole	790 €
	GECFO0006	FAD Secrétariat Juridique	490 €
	GECFO0008	FAD I&F	790 €
	GECFO0009	FAD Etats fiscaux	790 €
	GECFO0010	FAD Comptabilité Analytique	790 €
	GECFO0011	FAD Optimiser votre saisie	790 €
	GECFO0012	FAD Personnalisation Plaquette	790 €
	GECFO0013	FAD EDI TVA et TDFC	490 €
	GECFO0014	FAD Automate Reprise Fichiers ARF	490 €
	GECFO0016	FAD Module OLE	790 €
	GECFO0038	Form Inter Les Fondamentaux 1 ^{er} participant	450 €
		Form Inter Les Fondamentaux 2 ^e participant	350 €
Form Inter Les Fondamentaux 3 ^e participant		300 €	
Form Inter Les Fondamentaux 4 ^e participant		250 €	

Solutions pour les Experts-comptables

Services

	Références	Description	Tarif (par jour pour les formations)
Formation	GECFO0040	Form Inter Production Comptable 1 ^{er} participant	900 €
		Form Inter Production Comptable 2 ^e participant	700 €
		Form Inter Production Comptable 3 ^e participant	600 €
		Form Inter Production Comptable 4 ^e participant	500 €
		Participant supp.	400 €
	GECFO0041	Form Inter Travaux de Clôture 1 ^{er} participant	450 €
		Form Inter Travaux de Clôture 2 ^e participant	350 €
		Form Inter Travaux de Clôture 3 ^e participant	300 €
		Form Inter Travaux de Clôture 4 ^e participant	250 €
		Participant supp.	200 €
	GECFO0042	Form Inter Révision Experts 1 ^{er} participant	450 €
		Form Inter Révision Experts 2 ^e participant	350 €
		Form Inter Révision Experts 3 ^e participant	300 €
		Form Inter Révision Experts 4 ^e participant	250 €
		Participant supp.	200 €
	GECFO0058	Form Intra Production Comptable	1 980 €
	GECFO0060	Form Intra Travaux de Clôture	990 €
	GECFO0064	Form Intra Révision Experts	990 €
	GECFO0066	Form Intra Perf. Prod Comptable	990 €
	GECFO0069	FAD Les Fondamentaux	790 €
	GECFO0189	Form Inter CJEC Les Fondamentaux	200 €
	GECFO0190	Form Inter CJEC Espace Expert	
GECFO0191	Form Inter CJEC Prod Comptable		
GECFO0192	Form Inter CJEC Travaux de Clôture		
GECFO0193	Form Inter CJEC Révision Experts		
GECFO0194	Form Inter CJEC Prod Sociale 3j	600 €	
GECFO0195	Form Inter CJEC Prod Sociale Av	200 €	

Solutions pour les Experts-comptables

Services

	Références	Description	Tarif (par jour pour les formations)
Pack Initialisation Sage Service Paie, composé de :	GECKF0004	Associé de manière obligatoire à Sage Service Paie	
Formation	SPEKF0001	Formation à distance 1j SSP	990 €
	SPEKF0002	Formation à distance 2j SSP	1 580 €
	SPEKF0003	Formation sur site 2 jours SSP	1 908 €
	SPEFO0004	Formation à distance aide démarrage SSP	990 €
	GECFO0072	Formation sur site aide démarrage SSP	

Solutions pour les Experts-comptables

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Licence	FORMULE D'ASSISTANCE		DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE	DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE	
				CLASSIC	SERENITY	CLASSIC	CLASSIC	SERENITY
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)		

Logiciels complémentaires de gestion de la production du cabinet d'expertise comptable

Duo CJEC Sage Conseil Experts	SPECL0088	1					240 €	
Sage Conseil.Net	SCECL0004	1					384 €	
		utili. sup					192 €	
Sage Conseil Intégral	SCECL0005	1					756 €	
		utili. sup					384 €	
		Au-delà de 6 users, tarif unique					2 268 €	
Sage Business Plan Experts	GECCL0027	1					192 €	
		utili. sup					96 €	
		Au-delà de 6 users, tarif unique					564 €	
Sage Tableau de bord Experts	GECCL0029	1					192 €	
		utili. sup					96 €	
		Au-delà de 6 users, tarif unique					564 €	
Sage Budget Experts	GECCL0031	1					192 €	
		utili. sup					96 €	
		Au-delà de 6 users, tarif unique					564 €	

Solutions pour les Experts-comptables

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Licence	FORMULE D'ASSISTANCE		Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE	DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE		
				CLASSIC	SERENITY		CLASSIC	CLASSIC	SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			
Logiciels complémentaires de gestion de la production du cabinet d'expertise comptable suite										
Sage Rdv Comptes Annuels Experts	GECCL0033	1						192 €		
		utili. sup						96 €		
		Au-delà de 6 users, tarif unique						564 €		
SageTransmission TPE Experts	GECCL0035	1						192 €		
		utili. sup						96 €		
		Au-delà de 6 users, tarif unique						564 €		
SageTransmission PME Experts	GECCL0037	1						192 €		
		utili. sup						96 €		
		Au-delà de 6 users, tarif unique						564 €		
Sage ScanBank Experts	GECCL0126	1				1 490 €	694 €	948 €		
		utili. sup				420 €	151 €	216 €		
Sage ScanFact Experts	GECCL0127	1				1 490 €	694 €	948 €		
		utili. sup				420 €	151 €	216 €		
Sage Dashboard Experts	GECCL0219	Nombre de dossiers gérés	Logiciel offert - seules les options sont payantes							
Suivi des flux EDI	SPECL0086	0 à 150						252 €		
		151 à 250						384 €		
		251 à 350							504 €	
		351 à 450							636 €	
		451 à 550							756 €	
		550 à 9999							888 €	
Analyse Production comptable	SPECL0085	0 à 150						480 €		
		151 à 250						636 €		
		251 à 350							828 €	
		351 à 450							996 €	
		451 à 550							1 128 €	
		550 à 9999							1 428 €	

Solutions pour les Experts-comptables

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Licence	FORMULE D'ASSISTANCE		Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE	DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE		FORFAIT SAAS INCLUANT FORMULE
				CLASSIC	SERENITY		CLASSIC	CLASSIC	SERENITY	CLASSIC
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			
Logiciels complémentaires de gestion de la production du cabinet d'expertise comptable suite										
Analyse marketing	SPECL0084	0 à 150						480 €		
		151 à 250					636 €			
		251 à 350					828 €			
		351 à 450					996 €			
		451 à 550					1 128 €			
		550 à 9999					1 428 €			
Analyse production sociale	SPECL0089	0 à 150					480 €			
		151 à 250					636 €			
		251 à 350					828 €			
		351 à 450					996 €			
		451 à 550					1 128 €			
		550 à 9999					1 428 €			
Performance du cabinet	SPECL0090	0 à 150					480 €			
		151 à 250					636 €			
		251 à 350					828 €			
		351 à 450					996 €			
		451 à 550					1 128 €			
		550 à 9999					1 428 €			
Sage Dashboard Experts Intégral	SPECL0091	0 à 150					1 248 €			
		151 à 250					1 764 €			
		251 à 350					2 268 €			
		351 à 450					2 772 €			
		451 à 550					3 156 €			
		550 à 9999					4 416 €			
Sage LinkUp Experts	GECSA0001	1 à illimité							6 €/dossier/mois	

Solutions pour les Experts-comptables

Services

	Références	Description	Tarif (par jour pour les formations)
Installation	GECFO0226	Installation / Démarrage Sage Dashboard Exp	290 €
Consulting	GECFO0234	Consulting clé en main DashBoard	1 300 €
Formation	GECFO0235	FAD Prise en main Sage Dashboard	490 €
	GECFO0236	Formation site personnalisation Dashboard	990 €
	GECFO0029	A distance Obligations Légales	790 €
	GECFO0161	Formation sur site Obligations Légales	990 €
	GECFO0276	Parcours à distance ScanBank Experts	590 €
	GECFO0275	Parcours à distance ScanFact Experts	
	GECFO0166	FAD ScanBank Experts	790 €
	GECFO0167	FAD ScanFact Experts	
	GECFO0090	Form Intra ScanBank Experts	990 €
	GECFO0094	Form Intra ScanFact Experts	
	GECFO0096	Form Intra ScanBank UP Trésor	
	GECCO0006	Consulting & Form Acquisition	
	Installation	GECPT0006	Instal Sage Acquisition
Installation - Formation	GECKF0001	Prestation de démarrage Sage LinkUp Experts	990 €

Solutions pour les Experts-comptables

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Licence	FORMULE D'ASSISTANCE		Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE		DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE	
				CLASSIC	SERENITY		CLASSIC	CLASSIC	SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			
Sage Fiscalité Experts										
Sage Fiscalité Experts	GECCL0219	1					Logiciel offert - seules les options sont payantes			
Sage IR Experts	GECCL0023	1				30 €	126 €		144 €	
		utili. sup				10 €	38 €		36 €	
Sage ISF Experts	GECCL0024	1				30 €	126 €		144 €	
		utili. sup				10 €	38 €		36 €	
Sage TNS Experts	GECCL0025	1				45 €	189 €		216 €	
		utili. sup				15 €	63 €		72 €	
Sage OptiCET Experts	GECCL0026	1				60 €	252 €		276 €	
		utili. sup				20 €	76 €		84 €	
Services connectés	GECSC0043	Flux EDI IR	1,50 €							
	GECRF0006	Flux EDI DSI	0,50 €							
Sage PME Experts										
Sage Compta PME Experts	SPECL0094	1							612 €	
		utili. sup							168 €	
Sage Immobilisations PME Experts	GECCL0204	1							96 €	
	GECCL0205	utili. sup							120 €	
Sage Production Sociale PME Experts	SPECL0095	1							1 452 €	
		utili. sup							408 €	
Sage Production Sociale Experts										
Sage Productions Sociale Experts	GECCL0008	1	1 090 €	693 €	1 040 €	200 €	231 €		972 €	1 452 €
		utili. sup	400 €	126 €	188 €				324 €	492 €
Sage Paie & RH i7 Expert-Comptables										
Sage Paie & RH WIN i7 EC	SPHCL0052	1	4 673 €	1 059 €					3 540 €	
		utili. sup	525 €	92 €					264 €	
Sage Paie & RH SQL i7 EC	SPHCL0053	1	9 345 €	2 118 €					7 068 €	
		utili. sup	1 050 €	185 €					528 €	

Solutions pour les Experts-comptables

Services

	Références	Description	Tarif (par jour pour les formations)
Services connectés Génération Expert	GECRF0011	Flux EDI DUCS	1 €
	GECRF0010	Flux EDI DUE	1 €
	GECRF0012	Flux EDI DADS-U	2 €
	GECRF0013	Flux EDI AED	1 €

Sage Dématérialisation RH Expert-Comptables

	Références	Tranche de salariés	Engagement sur 12 mois (Tarif pour 1 an)
Sage Dématérialisation RH EC	SPHSC0024	1 à 19 salariés	216 €
		20 à 29 salariés	360 €
		30 à 39 salariés	504 €
		40 à 49 salariés	648 €
		50 à 99 salariés	1 080 €
		100 à 149 salariés	1 800 €
		150 à 199 salariés	2 520 €
		200 à 249 salariés	3 240 €
		250 à 299 salariés	3 960 €
		300 à 399 salariés	5 040 €
		400 à 499 salariés	6 480 €
		500 à 599 salariés	7 920 €
		600 à 699 salariés	9 360 €
		700 à 799 salariés	10 800 €
		800 à 899 salariés	12 240 €
		900 à 999 salariés	13 680 €
		1000 à 1499 salariés	18 000 €
1500 à 2000 salariés	25 200 €		
> 2000 salariés	12 €/salarié supp		

Sage Dématérialisation RH Expert-Comptables

	Références	Tranche de salariés	Engagement sur 12 mois (Tarif pour 1 an)
Sage Dématérialisation RH Ask EC	SPHSC0025	300 à 399 salariés	7 140 €
		400 à 499 salariés	9 180 €
		500 à 599 salariés	11 220 €
		600 à 699 salariés	13 260 €
		700 à 799 salariés	15 300 €
		800 à 899 salariés	17 340 €
		900 à 999 salariés	19 380 €
		1000 à 1499 salariés	25 500 €
		1500 à 2000 salariés	35 700 €
		> 2000 salariés	17 €/salarié supp

Sage Dématérialisation RH Expert-Comptables

	Références	Tranche de salariés	Engagement sur 12 mois (Tarif pour 1 an)
Sage Dématérialisation RH Bulletins de Paie EC	SPHSC0026	1 à 19 salariés	90 €
		20 à 29 salariés	150 €
		30 à 39 salariés	210 €
		40 à 49 salariés	270 €
		50 à 99 salariés	450 €
		100 à 149 salariés	750 €
		150 à 199 salariés	1 050 €
		200 à 249 salariés	1 350 €
		250 à 299 salariés	1 650 €
		300 à 399 salariés	2 100 €
		400 à 499 salariés	2 700 €
		500 à 599 salariés	3 300 €
		600 à 699 salariés	3 900 €
		700 à 799 salariés	4 500 €
		800 à 899 salariés	5 100 €
		900 à 999 salariés	5 700 €
		1000 à 1499 salariés	7 500 €
1500 à 2000 salariés	12 500 €		
> 2000 salariés	6 €/salarié supp		

Solutions pour les Experts-comptables

Services

	Références	Description	Tarif (par jour pour les formations)
Formation	GECFO0065	Form Inter Production Sociale avancée	900 €
	GECFO0068	Form intra Production Sociale	990 €
	GECFO0263	Parcours à Distance Gestionnaire Paie	690 €
	GECFO0264	Parcours à Distance Gestion Paie Avancées	590 €
	GECFO0072	Form intra Aide Production Sociale	990 €
	GECFO0074	Form intra Perf Prod. Sociale	
	GECFO0120	FAD Fonctionnement DADS-U	290 €
	GECFO0121	FAD Nouveautés Prod Sociale	490 €
	GECFO0047	Form Inter Prod Sociale	1 350 €
	GECFO0227	PAD accompagn migr. Dossier DSN	590 €
	GECFO0228	Phase 2 DSN Rappels et nouveautés	290 €
	GECFO0020	FAD La réduction Fillon	490 €
	GECFO0021	FAD EDI Sociale DUCS DPAE	
	GECFO0022	FAD EDI Sociale AED	190 €
	GECPT0089	PAD Migr.Sage Paie i7 EC WIN	490 €
	GECPT0090	PAD Migr.Sage Paie i7 EC SQL	990 €
	GECFO0136	Form Intra Prod. Sociale Avancée	
	GECFO0153	FAD T&A Prod. Sociale OLE Paie	195 €
GECFO0152	FAD T&A Prod. Sociale Avancées		

Solutions pour les Experts-comptables

Services

	Références	Description	Tarif (par jour pour les formations)
Formation	GECFO0175	Form Inter SAE T&A Prod. Sociale	195 €
	GECFO0176	Form Inter SAE Fillon	195 €
	GECFO0058	Form Intra Production Comptable	990 €
	GECFO0265	Parcours à Distance Collaborateur Comptable	690 €
	GECFO0200	Formation Initiale DADSU-N4DS	450 €
	GECFO0148	FAD Production Sociale	2 370 €
	GECFO0187	FAD Prod. Sociale Avancée	1 580 €
	GECFO0069	FAD Les Fondamentaux	790 €
	GECCO0003	Consulting & Form Prod Sociale	1 300 €
	GECFO0194	Form Inter CJEC Prod. Sociale 3j	600 €
	GECFO0195	Form Inter CJEC Prod Sociale Av	200 €
	GECFO0216	FAD SAE T&A Prod. Sociale	195 €
	GECKF0006	Formation Inter de la mise en place de la DSN	450 €
	GECKF0002	FAD DSN Retraite et Organisme	490 €

Solutions pour les Experts-comptables

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Licence	FORMULE D'ASSISTANCE		Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE		DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE		
				CLASSIC	SERENITY		CLASSIC	CLASSIC	SERENITY		
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)				
Services Connectés											
Services connectés	SPECL0078	Export EDI DSN 1 ^{er} utilisateur	500 €	211 €	315 €	500 €	211 €	516 €	768 €		
		Export EDI DSN - ut sup	200 €	95 €	142 €	200 €	95 €	216 €	324 €		



sage

“ Solutions de gestion
comptable et financière
des PME ”

[Retour sommaire](#)

CONNECT

Solutions de gestion comptable et financière des PME - Gamme Connect

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE						
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY		
Référence		Nombre d'utilisateurs		Droit d'Entrée Logiciel			Engagement						
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 100c Comptabilité													
Sage 100c Essentials ⁽¹⁾	S1KCL0010	1 ^{er} utilisateur		800 €	648 €	745 €	858 €	768 €	2304 €	948 €	2844 €	1056 €	3168 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.		200 €	98 €	115 €	132 €	120 €	360 €	132 €	396 €	156 €	468 €
		Utili. sup - à partir de 5 ut.		180 €	72 €	84 €	98 €	84 €	252 €	96 €	288 €	108 €	324 €
	S1KCL0001	Option Édition pilotée		180 €	89 €	103 €	119 €	108 €	324 €	120 €	360 €	132 €	396 €
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0011	1 ^{er} utilisateur		2 000 €	878 €		1187 €	1 536 €	46 08 €	1728 €	5184 €	1896 €	5688 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.		480 €	127 €		172 €	276 €	828 €	300 €	900 €	324 €	972 €
		Utili. sup - à partir de 5 ut.		400 €	93 €		127 €	204 €	612 €	216 €	648 €	240 €	720 €
Sage 100c Premium	S1KCL0012	1 ^{er} utilisateur		4 000 €	1 169 €		1 582 €	2 412 €	7 236 €			2880 €	8640 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.		624 €	167 €		225 €	360 €	1 080 €			420 €	1260 €
		Utili. sup - de 5 à 10 ut.		562 €	122 €		165 €	276 €	828 €			312 €	936 €
		Utili. sup - à partir de 11 ut.		477 €	104 €		141 €	228 €	684 €			276 €	828 €
Options	S1KCL0093	Option Comptabilité Analytique ⁽²⁾		1 000 €	156 €		211 €	456 €	1368 €	492 €	1476 €	516 €	1548 €
	S1KCL0015	Option Rapprochement bancaire automatique et gestion des extraits bancaires ⁽²⁾			156 €								
	S1KCL0013	Option Gestion des budgets ⁽²⁾			156 €								
	S1KCL0016	Option Recouvrement des créances ⁽³⁾			156 €	183 €							
Sage 100c Comptabilité - Moyens de Paiement - Immobilisations⁽⁴⁾													
Sage 100c Essentials ⁽¹⁾⁽⁴⁾	S1KCL0009	1 ^{er} utilisateur		800 €	648 €	745 €	858 €	768 €	2 304 €	948 €	2 844 €	1 056 €	3 168 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.		200 €	98 €	115 €	132 €	120 €	360 €	132 €	396 €	156 €	468 €
		S1KCL0001	Option Édition pilotée		180 €	89 €	103 €	119 €	108 €	324 €	120 €	360 €	132 €

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)

(2) Options uniquement disponibles en gammes Standard et Premium. (3) DUA Classic et A&T pour l'option Recouvrement de créances uniquement disponibles dans la gamme Essentials.

(4) Uniquement disponible en réabonnement de Sage 30 Comptabilité i7

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions de gestion comptable et financière des PME - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			Engagement					
				12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 100c Immobilisations												
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0027	1 ^{er} utilisateur	2 200 €	537 €		725 €	1056 €	3168 €	1140 €	3420 €	1236 €	3708 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	400 €	78 €		105 €	180 €	540 €	192 €	576 €	216 €	648 €
		Utili. sup - à partir de 5 ut.	340 €	56 €		76 €	120 €	360 €	132 €	396 €	156 €	468 €
Sage 100c Premium	S1KCL0028	1 ^{er} utilisateur	2 600 €	683 €		923 €	1272 €	3816 €			1524 €	4572 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	500 €	98 €		132 €	228 €	684 €			252 €	756 €
		Utili. sup - de 5 à 10 ut.	400 €	64 €		87 €	156 €	468 €			180 €	540 €
		Utili. sup - à partir de 11 ut.	300 €	48 €		65 €	108 €	324 €			120 €	360 €
Sage 100c Moyens de Paiement												
Sage 100c Essentials ⁽¹⁾	S1KCL0029	1 ^{er} utilisateur	750 €	147 €	172 €	198 €	324 €	972 €	348 €	1 044 €	372 €	1 116 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	675 €	132 €	155 €	178 €	288 €	864 €	312 €	936 €	348 €	1 044 €
		Utili. sup - à partir de 5 ut.	608 €	97 €	115 €	131 €	216 €	648 €	240 €	720 €	252 €	756 €
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0030	1 ^{er} utilisateur	1 800 €	833 €		1 126 €	1 248 €	3 744 €	1 404 €	4 212 €	1 536 €	4 608 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	400 €	89 €		119 €	192 €	576 €	216 €	648 €	228 €	684 €
		Utili. sup - à partir de 5 ut.	340 €	56 €		76 €	120 €	360 €	132 €	396 €	156 €	468 €
Sage 100c Premium	S1KCL0031	1 ^{er} utilisateur	2 500 €	1 265 €		1 712 €	1 836 €	5 508 €			2 304 €	6 912 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	500 €	107 €		146 €	240 €	720 €			264 €	792 €
		Utili. sup - de 5 à 10 ut.	400 €	72 €		98 €	168 €	504 €			180 €	540 €
		Utili. sup - à partir de 11 ut.	300 €	48 €		65 €	108 €	324 €			120 €	360 €
Options ⁽³⁾	S1KCL0032	Option Simple signature TS	100 €	156 €	183 €	211 €	120 €	360 €	132 €	396 €	168 €	504 €
	S1ICL0199	Option Double signature TS	200 €	468 €	550 €	633 €	360 €	1 080 €	408 €	1 224 €	468 €	1 404 €

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)
 (3) DUA Classic et A&T uniquement disponibles en Essentials

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions de gestion comptable et financière des PME - Gamme Connect

			DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE						
	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			Engagement					
						12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 100c Trésorerie												
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0033	1 ^{er} utilisateur	2 200 €	537 €		725 €	1 056 €	3 168 €	1 140 €	3 420 €	1 236 €	3 708 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	400 €	78 €		105 €	180 €	540 €	192 €	576 €	216 €	648 €
		Utili. sup - à partir de 5 ut.	340 €	56 €		76 €	120 €	360 €	132 €	396 €	156 €	468 €
Sage 100c Premium	S1KCL0034	1 ^{er} utilisateur	2 600 €	683 €		923 €	1 272 €	3 816 €			1 524 €	4 572 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	500 €	98 €		132 €	228 €	684 €			252 €	756 €
		Utili. sup - de 5 à 10 ut.	400 €	64 €		87 €	156 €	468 €			180 €	540 €
		Utili. sup - à partir de 11 ut.	300 €	48 €		65 €	108 €	324 €			120 €	360 €
Sage 100c Suite Comptable & Financière												
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0078	1 ^{er} utilisateur	12 000 €	2 832 €		3 831 €	5 592 €	16 776 €	6 096 €	18 288 €	6 588 €	19 764 €
		Utili. sup - à partir de 2 ut.	400 €	89 €		119 €	192 €	576 €	216 €	648 €	228 €	684 €
Sage 100c Premium	S1KCL0079	1 ^{er} utilisateur	16 000 €	3 599 €		4 869 €	7 284 €	21 852 €			8 544 €	25 632 €
		Utili. sup - à partir de 2 ut.	510 €	109 €		148 €	240 €	720 €			276 €	828 €
Options ⁽³⁾	S1KCL0032	Option TS	100 €	156 €		211 €	120 €	360 €	132 €	396 €	168 €	504 €
	S1ICL0199	Option Double TS	200 €	468 €		633 €	360 €	1 080 €	408 €	1 224 €	468 €	1 404 €
Sage 100c Etendue												
Sage 100c Etendue - Essentials	S1KCL0006	Par utilisateur	220 €	47 €		64 €	84 €	252 €	108 €	324 €	120 €	360 €
Sage 100c Etendue - Standard			275 €	69 €		79 €	108 €	324 €	132 €	396 €	168 €	504 €
Sage 100c Etendue - Premium												

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)
 (3) DUA Classic et A&T uniquement disponibles en Essentials

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

CONNECT

Solutions de gestion comptable et financière des PME - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE			
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			Engagement			
				12 mois (Tarif pour 1 an)	36mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36mois (Tarif pour 3 ans)			
Sage 100c ScanConnect										
Sage ScanConnect (incluant 2 accès simultanés à la console de vidéocodage)	S1KCL0132	1 000 factures fournisseurs / an	1 290 €	270 €	310 €	357 €	720 €	2 160 €	804 €	2 412 €
	S1KCL0133	3 000 factures fournisseurs / an	3 560 €	749 €	862 €	991 €	1 992 €	5 976 €	2 232 €	6 696 €
	S1KCL0134	5 000 factures fournisseurs / an	4 060 €	854 €	982 €	1 129 €	2 268 €	6 804 €	2 544 €	7 632 €
	S1KCL0135	10 000 factures fournisseurs / an	5 500 €	1 146 €	1 318 €	1 516 €	3 060 €	9 180 €	3 432 €	10 296 €
	S1KCL0136	25 000 factures fournisseurs / an	9 650 €	2 011 €	2 313 €	2 660 €	5 364 €	16 092 €	6 012 €	18 036 €
	S1KCL0137	50 000 factures fournisseurs / an	16 900 €	3 523 €	4 051 €	4 659 €	9 396 €	28 188 €	10 524 €	31 572 €
	S1KCL0138	100 000 factures fournisseurs / an	27 450 €	5 722 €	6 580 €	7 567 €	15 252 €	45 756 €	17 100 €	51 300 €
		Pack de 2 utilisateurs Supp. Console vidéo codage	1 250 €	261 €	300 €	345 €	696 €	2 088 €	780 €	2 340 €
Sage ScanConnect Factures supplémentaires	S1KSC0004	Factures supp. Pack 1000	1,29 €							
	S1KSC0005	Factures supp. Pack 3000	1,19 €							
	S1KSC0006	Factures supp. Pack 5000	0,81 €							
	S1KSC0007	Factures supp. Pack 10 000	0,55 €							
	S1KSC0008	Factures supp. Pack 25 000	0,39 €							
	S1KSC0009	Factures supp. Pack 50 000	0,34 €							
	S1KSC0010	Factures supp. Pack 100 000	0,27 €							

- Lorsqu'un client passe d'un Pack de 1 000 factures fournisseurs à un Pack de 3 000 factures, le tarif appliqué sera celui du Pack de destination avec le % du Tarifs Public de Destination HT qui s'applique.
- DSU réservé uniquement en New Business

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

CONNECT

Solutions de gestion comptable et financière des PME - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			Engagement		12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage 100c Note de Frais												
Sage 100c Note de Frais	S1KCL0064	Tranche =< 5 collaborateurs	250 €	175 €	206 €	238 €	216 €	648 €	252 €	756 €	288 €	864 €
		Tranche =< 10 collaborateurs	450 €	304 €	359 €	413 €	372 €	1 116 €	432 €	1 296 €	504 €	1 512 €
		Tranche =< 20 collaborateurs	850 €	563 €	662 €	761 €	672 €	2 016 €	792 €	2 376 €	900 €	2 700 €
		Tranche =< 30 collaborateurs	1 250 €	820 €	965 €	1 110 €	900 €	2 700 €	1 068 €	3 204 €	1 224 €	3 672 €
		Tranche =< 40 collaborateurs	1 650 €	1 079 €	1 269 €	1 460 €	1 128 €	3 384 €	1 320 €	3 960 €	1 524 €	4 572 €
		Tranche =< 50 collaborateurs	2 000 €	1 290 €	1 518 €	1 747 €	1 296 €	3 888 €	1 524 €	4 572 €	1 752 €	5 256 €
		Tranche =< 75 collaborateurs	2 900 €	1 844 €	2 169 €	2 494 €	1 788 €	5 364 €	2 100 €	6 300 €	2 412 €	7 236 €
		Tranche =< 100 collaborateurs	3 800 €	2 396 €	2 819 €	3 242 €	2 160 €	6 480 €	2 544 €	7 632 €	2 916 €	8 748 €
	Utili. sup (au-delà de 100 collaborateurs)	20 €	13 €	15 €	17 €	24 €	72 €	24 €	72 €	24 €	72 €	
Sage 100c Online Access												
Sage Online Access - Server ⁽⁵⁾	S1KSA0002	1 ^{er} utilisateur							504 €	1512 €		
		Utili. sup							48 €	144 €		
Sage Online Access - Poste à poste ⁽⁵⁾	S1KSA0001	Par utilisateur							96 €	288 €		
Sage 100c Document Manager												
Sage 100c Document Manager - On Premise	S1KCL0070	Mono Utilisateur	1 000 €	109 €	129 €		240 €	720 €	300 €	900 €		
		Pack 1 à 10 utilisateurs	6 000 €	1 093 €	1 286 €		2 364 €	7 092 €	2 952 €	8 856 €		
		Pack 1 à 20 utilisateurs	9 000 €	1 639 €	1 928 €		216 €	648 €	264 €	792 €		
		Pack 1 à 30 utilisateurs	12 000 €	2 185 €	2 571 €		216 €	648 €	264 €	792 €		
		Pack 1 à 50 utilisateurs	18 000 €	3 279 €	3 857 €		192 €	576 €	240 €	720 €		
		Utili. sup	150 €	27 €	32 €		180 €	540 €	228 €	684 €		
Options ⁽⁶⁾	S1KCL0071	Workflow 100c	2 400 €	1 093 €	1 286 €		516 €	1 548 €	648 €	1 944 €		
	S1KCL0072	Ecosystème 100c Pack de 100 invités	4 320 €	984 €	1 157 €		924 €	2 772 €	1 152 €	3 456 €		
		Ecosystème 100c Pack de + de 101 Invités	2 160 €	492 €	579 €		468 €	1 404 €	576 €	1 728 €		

(5) La souscription à Sage Online Access pour un utilisateur ouvre l'accès pour cet utilisateur à l'ensemble des logiciels Sage 100c détenus. Les logiciels proposant ce service sont : Comptabilité, Gestion Commerciale, Immobilisations, Moyens de Paiement, Trésorerie - (6) L'option Workflow i7 est limitée aux utilisateurs souscrits dans Sage 100c Document Manager

Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

CONNECT

Solutions de gestion comptable et financière des PME - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			Engagement					
				12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 100c Etendue												
Sage 100c Etendue - Essentials	S1KCL0003	Par utilisateur	220 €	47 €	55 €	64 €	84 €	252 €	108 €	324 €	120 €	360 €
Sage 100c Etendue - Standard	S1KCL0003	Par utilisateur	275 €	69 €	69 €	79 €	108 €	324 €	132 €	396v	168 €	504 €
Sage 100c Etendue - Premium	S1KCL0003	Par utilisateur	275 €	69 €	69 €	79 €	108 €	324 €	132 €	396v	168 €	504 €
Sage 100c eFacture												
Sage eFacture	S1ISC0012	Pay per use	0,8 € par envoi									
Sage eFacture - Courrier	S1ISC0013	Pay per use	1,4 € par envoi									
Sage 100c Business Mobile												
Sage 100c Business Mobile	GPMS0008	Par utilisateur	60 €									
Sage BI Reporting												
Sage BI Reporting Comptabilité	S1KCL0114	1 ^{er} user	2 000 €	354 €	417 €	479 €	912 €	2 736 €	1 152 €	3 456 €	1 380 €	4 140 €
	S1KCL0114	User supp	1 200 €	213 €	250 €	288 €	504 €	1 512 €	624 €	1 872 €	756 €	2 268 €
Connecteur inclus par défaut	S1KCL0119	Connecteur Comptabilité										
Connecteur GesCom	S1KCL0119	Par Connecteurs et par produit										
Connecteur Trésorerie	S1KCL0120		1 150 €	204 €	240 €	276 €	516 €	1 548 €	636 €	1 908 €	768 €	2 304 €
Connecteur Immobilisation	S1KCL0121											
Tout connecteurs Sage 100c	S1KCL0124		1 650 €	293 €	344 €	396 €	732 €	2 196 €	912 €	2 736 €	1 104 €	3 312 €
Options	S1KCL0125	Option Automate	2 000 €	354 €	417 €	479 €	888 €	2 664 €	1 116 €	3 348 €	1 344 €	4 032 €
	S1KCL0128	Option Player C/S										
	S1KCL0127	Option Consultation (nombre d'utilisateur)	300 €	53 €	63 €	72 €	132 €	396 €	168 €	504 €	204 €	612 €
Sage 100c Clic&Cash												
Sage 100c Clic&Cash		Pay per use										

Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions de gestion comptable et financière des PME

		DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE			
		CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE			
Référence	Nombre d'utilisateurs	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Nombre d'utilisateurs	Engagement		
						12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 30 Etats Comptables & Fiscaux i7								
Sage 30 Etats Comptables & Fiscaux i7	S3ICL0005	Utilisateur unique	750 €	339 €	612 €	Utilisateur unique	456 €	1 254 €
	S3ICL0009	Utilisateur unique (version incluant la cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises)	750 €	377 €	650 €	Utilisateur unique (version incluant la cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises)	516 €	1 419 €
Sage 100 Etats Comptables & Fiscaux i7								
Sage 100 Etats Comptables & Fiscaux i7 - Base	S1ICL0070	1 utilisateur / 1 SIREN	1 700 €	875 €	1 149 €	1 utilisateur / 1 SIREN	1 104 €	3 036 €
	S1ICL0120	4 utili. et jusqu'à 5 SIREN	1 900 €	936 €	1 210 €	4 utili. et jusqu'à 5 SIREN	1 380 €	3 795 €
		4 utili. et jusqu'à 15 SIREN	2 100 €	987 €	1 260 €	4 utili. et jusqu'à 15 SIREN	1 644 €	4 521 €
		4 utili. et jusqu'à 30 SIREN	2 300 €	1 093 €	1 366 €	4 utili. et jusqu'à 30 SIREN	1 884 €	5 181 €
		4 utili. et jusqu'à 50 SIREN	2 500 €	1 204 €	1 478 €	4 utili. et jusqu'à 50 SIREN	2 160 €	5 940 €
		4 utili. et jusqu'à 100 SIREN	2 700 €	1 387 €	1 660 €	4 utili. et jusqu'à 100 SIREN	2 412 €	6 633 €
		4 utili. et jusqu'à 300 SIREN	2 900 €	2 057 €	2 330 €	4 utili. et jusqu'à 300 SIREN	2 688 €	7 392 €
		4 utili. et jusqu'à 500 SIREN	3 100 €	2 509 €	2 782 €	4 utili. et jusqu'à 500 SIREN	2 940 €	8 085 €
		4 utili. et jusqu'à 1 000 SIREN	3 300 €	3 646 €	3 919 €	4 utili. et jusqu'à 1 000 SIREN	3 204 €	8 811 €
		4 utili. et jusqu'à 2 000 SIREN	3 500 €	5 920 €	6 193 €	4 utili. et jusqu'à 2 000 SIREN	3 468 €	9 537 €
		4 utili. et plus de 2 000 SIREN	7 000 €	8 193 €	8 466 €	4 utili. et plus de 2 000 SIREN	3 720 €	10 230 €
	Utilisateur sup.	200 €	46 €		Utilisateur sup.	72 €	198 €	

Solutions de gestion comptable et financière des PME

Solutions de gestion comptable et financière des PME										
				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE			
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE			
Référence		Nombre d'utilisateurs		Droit d'Entrée Logiciel		Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)		Engagement		
								12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 100 Etats Comptables & fiscaux i7 suite...										
Sage 100 Etats Comptables & fiscaux i7 - Pack	S11CL0070	1 utilisateur / 1 SIREN		2 100 €	977 €	1 250 €		1 utilisateur / 1 SIREN	1 236 €	3 399 €
	S11CL0120	4 utili. et jusqu'à 5 SIREN		2 300 €	1 042 €	1 315 €		4 utili. et jusqu'à 5 SIREN	1 500 €	4 125 €
		4 utili. et jusqu'à 15 SIREN		2 500 €	1 087 €	1 361 €		4 utili. et jusqu'à 15 SIREN	1 764 €	4 851 €
		4 utili. et jusqu'à 30 SIREN		2 700 €	1 199 €	1 472 €		4 utili. et jusqu'à 30 SIREN	2 028 €	5 577 €
		4 utili. et jusqu'à 50 SIREN		2 900 €	1 305 €	1 578 €		4 utili. et jusqu'à 50 SIREN	2 292 €	6 303 €
		4 utili. et jusqu'à 100 SIREN		3 100 €	1 505 €	1 778 €		4 utili. et jusqu'à 100 SIREN	2 556 €	7 029 €
		4 utili. et jusqu'à 300 SIREN		3 300 €	2 164 €	2 437 €		4 utili. et jusqu'à 300 SIREN	2 808 €	7 722 €
		4 utili. et jusqu'à 500 SIREN		3 500 €	2 619 €	2 893 €		4 utili. et jusqu'à 500 SIREN	3 072 €	8 448 €
		4 utili. et jusqu'à 1 000 SIREN		3 700 €	3 757 €	4 030 €		4 utili. et jusqu'à 1 000 SIREN	3 324 €	9 141 €
		4 utili. et jusqu'à 2 000 SIREN		3 900 €	6 031 €	6 304 €		4 utili. et jusqu'à 2 000 SIREN	3 588 €	9 867 €
		4 utili. et plus de 2 000 SIREN		7 800 €	8 304 €	8 577 €		4 utili. et plus de 2 000 SIREN	3 840 €	10 560 €
			Utilisateur sup.		220 €	51 €	51 €		Utilisateur sup.	96 €

Solutions de gestion comptable et financière des PME

Services

	Référence	Description	Tarifs
Prestation	GPMAS0002	Prestation 1h	200 €
	GPMPT0003	Prestation 2h	300 €
	GPMPT0015	Prestation 1/2 jour	500 €
	GPMFO0133	Prestation d'enrichissement des coordonnées bancaires	300 €
Formation	S1ICL0197	Sage Club pour Sage 30	198 €
	S1ICL0196	Sage Club pour Sage 100 - 1 à 4 utilisateurs	406 €
	S1ICL0196	Sage Club pour Sage 100 - 5 à 9 utilisateurs	719 €
	S1ICL0196	Sage Club pour Sage 100 - plus de 10 utilisateurs	1 032 €
	GPMFO0008	Vos premiers pas dans Sage 30 Comptabilité Édition Pilotée i7	600 €
	GPMFO0011	Optimisez Sage 30 Comptabilité i7	600 €
	GPMFO0001	Vos premiers pas dans Sage 100c	800 €
	GPMFO0014	Évoluez de Sage 30 Comptabilité vers Sage 100c	
	GPMFO0011	Vos premiers pas dans Sage 30 Trésorerie i7	600 €
	GPMFO0015	Vos premiers pas dans Sage 100 Immobilisations i7	
	GPMFO0021	Vos premiers pas dans Sage 100 Moyens de Paiement i7	800 €
	GPMFO0023	Vos premiers pas dans Sage 100 États Comptables et Fiscaux i7	
	GPMFO0022	Vos premiers pas dans Sage 100 Trésorerie i7	800 €
	GPMFO0031	Exploitez Sage 100c ScanConnect	
	GPMFO0077	Formation 7h personnalisée - à distance	900 €
	GPMFO0254	Formation 7h personnalisée - sur site	1 300 €
	GPMFO0028	La TVA et l'EDI TVA	800 €
	GPMFO0002	La Comptabilité Analytique	
	GPMFO0029	La Gestion des Budgets	
	GPMFO0027	La Gestion du Recouvrement Client	
GPMFO0026	Le Rapprochement Bancaire	800 €	
GPMFO0030	Les Traitements de Fin d'Année (TDFA)		

Solutions de gestion comptable et financière des PME

Services

	Référence	Description	Tarifs
Formation	S1ISC0008	Sage eFacture - Abonnement	0 €
	S1ISC0004	"Sage eFacture Fournisseurs Pack 100"	80 €
	S1ISC0005	"Sage eFacture Fournisseurs Pack 500"	375 €
	S1ISC0010	"Sage eFacture Fournisseurs Pack 1000"	700 €
	S1ISC0012	Sage eFacture	0,8 € /envoi
	S1ISC0013	Sage eFacture Courrier	1,4 € / envoi
	S1KFO0008	Prenez en main Sage 100c Comptabilité	590 €
	S1KFO0009	Perfectionnez-vous sur Sage 100c Comptabilité	
	S1KFO0004	Prenez en main Sage Comptabilité	2 jours sur site – 2 600 €
	GPMFO0077	Formation A Distance Perso Sage Comptabilité – A qualifier par formateur	900 €
	S1KFO0016	Exploitez Sage BI reporting métier comptable	290 €

“ Solutions de gestion commerciale pour les PME ”

CONNECT

Solutions de gestion commerciale pour les PME - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage 100c Gestion Commerciale												
Sage 100c Essentials ⁽¹⁾	S1KCL0017	1 ^{er} utilisateur	800 €	634 €	745 €	858 €	768 €	2 304 €	948 €	2 844 €	1 056 €	3 168 €
		utili.sup - 2 à 4 ut.	200 €	98 €	115 €	132 €	120 €	360 €	132 €	396 €	156 €	468 €
		utili.sup - à partir de 5 ut.	180 €	72 €	84 €	98 €	84 €	252 €	96 €	288 €	108 €	324 €
	S1KCL0001	Option Edition pilotée	180 €	89 €	103 €	119 €	108 €	324 €	120 €	360 €	132 €	396 €
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0018	1 ^{er} utilisateur	2 200 €	878 €		1187 €	1 596 €	4 788 €	1 776 €	5 328 €	1 956 €	5 868 €
		utili.sup - 2 à 4 ut.	528 €	127 €		172 €	288 €	864 €	312 €	936 €	348 €	1 044 €
		utili.sup - à partir de 5 ut.	440 €	93 €		127 €	204 €	612 €	228 €	684 €	252 €	756 €
Sage 100c Premium	S1KCL0019	1 ^{er} utilisateur	4 400 €	1 169 €		1 582 €	2 508 €	7 524 €			2 988 €	8 964 €
		utilisateur supplémentaire - 2 à 4 ut.	686 €	167 €		225 €	372 €	1 116 €			432 €	1 296 €
		utilisateur supplémentaire - de 5 à 10 ut.	617 €	122 €		165 €	288 €	864 €			324 €	972 €
		utilisateur supplémentaire - à partir de 11 ut.	525 €	104 €		141 €	240 €	720 €			288 €	864 €
Options	S1KCL0023	Option Gammes / Tailles et couleurs ⁽³⁾										
	S1KCL0022	Option Fabrication ⁽³⁾										
	S1KCL0021	Option Chaîne logistique ⁽²⁾	1 000 €	156 €		211 €	456 €	1 368 €	492 €	1 476 €	516 €	1 548 €
	S1KCL0026	Option Traçabilité : séries, lots ⁽²⁾										
	S1KCL0025	Option Services ⁽²⁾										
	S1KCL0020	Option Calcul des besoins d'achats ⁽²⁾	2 000 €	585 €		791 €	1 056 €	3 168 €	1 152 €	3 456 €	1 248 €	3 744 €
	S1KCL0024	Option Prévisions d'achats ⁽²⁾	4 000 €	1 169 €		1 582 €	2 088 €	6 264 €	2 304 €	6 912 €	2 496 €	7 488 €

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)

(2) Options disponibles uniquement en Standard et Premium

(3) DUA Classic et A&T uniquement disponibles en Essentials

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

CONNECT

Solutions de gestion commerciale pour les PME - Gamme Connect

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE											
	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY							
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			Engagement											
													12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage 100c Saisie de Caisse Décentralisée																		
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0062	1 ^{er} utilisateur	1 300 €	483 €		652 €	792 €	2 376 €	864 €	2 592 €	960 €	2 880 €						
		utilisateur sup. - 2 à 4 ut.	330 €	50 €		69 €	132 €	396 €	132 €	396 €	156 €	468 €						
		utilisateur sup. - à partir de 5 ut.	160 €	30 €		42 €	60 €	180 €	60 €	180 €	72 €	216 €						
Sage 100c Premium	S1KCL0063	1 ^{er} utilisateur	1 700 €	634 €		858 €	1 044 €	3 132 €			1 248 €	3 744 €						
		utilisateur sup. - 2 à 4 ut.	430 €	67 €		90 €	168 €	504 €			192 €	576 €						
		utilisateur sup. - de 5 à 10 ut.	200 €	34 €		46 €	72 €	216 €			84 €	252 €						
		utilisateur sup.- à partir de 11 ut.	170 €	29 €		41 €	60 €	180 €			72 €	216 €						
Sage 100c CRM Intégré																		
Force de Vente 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0053	Par utilisateur	650 €	137 €		184 €	288 €	864 €	312 €	936 €	348 €	1 044 €						
Service Client 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0056	Par utilisateur	570 €	117 €		158 €	252 €	756 €	276 €	828 €	288 €	864 €						
Duo Force de Vente Service Client 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0059	Par utilisateur	696 €	172 €		231 €	348 €	1 044 €	372 €	1 116 €	396 €	1 188 €						
Force de Vente 100c Premium	S1KCL0054	Par utilisateur	800 €	167 €		225 €	360 €	1 080 €			408 €	1 224 €						
Service Client 100c Premium	S1KCL0057	Par utilisateur	700 €	147 €		198 €	312 €	936 €			372 €	1 116 €						
Duo Force de Vente Service Client 100c Premium	S1KCL0060	Par utilisateur	990 €	195 €		264 €	420 €	1 260 €			504 €	1 512 €						

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions de gestion commerciale pour les PME - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage BI Reporting												
Sage BI Reporting Gestion Commerciale	S1KCL0115	1 ^{er} user	2 000 €	354 €	417 €	479 €	912 €	2 736 €	1 152 €	3 456 €	1 380	4 140 €
	S1KCL0115	User supp	1 200 €	213 €	250 €	288 €	504 €	1 512 €	624 €	1 872 €	756 €	2 268 €
Connecteur inclus par défaut	S1KCL0119	Connecteur Gestion Commerciale										
Connecteur Comptabilité	S1KCL0118	Par Connecteurs et par produit	1 150 €	204 €	240 €	276 €	516 €	1 548 €	636 €	1 908 €	768 €	2 304 €
Connecteur Trésorerie	S1KCL0120											
Connecteur Immobilisation	S1KCL0121											
Tout connecteurs Sage 100c	S1KCL0124											
Options	S1KCL0125	Option Automate	2 000 €	354 €	417 €	479 €	888 €	2 664 €	1 116 €	3 348 €	1 344 €	4 032 €
	S1KCL0128	Option Player C/S										
	S1KCL0127	Option Consultation (nombre d'utilisateur)	300 €	53 €	63 €	72 €	132 €	396 €	168 €	504 €	204 €	612 €
Sage 100c Online Access (cf. tarifs Comptabilité p75)												
Sage 100c Document Manager (cf. tarifs Comptabilité p75)												
Sage 100c Etendue (cf. tarifs Comptabilité p76) / Référence à utiliser : S1KCL004												
Sage 100c eFacture (cf. tarifs Comptabilité p76)												
Sage 100c Business Mobile (cf. tarifs Comptabilité p76)												

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

CONNECT

Solutions de CRM pour les PME - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			Nombre d'utilisateurs	DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY		CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY		
									Engagement				
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)									
							12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 100c Force de Vente													
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0045	1 ^{er} utilisateur	915 €	193 €		262 €	1 ^{er} utilisateur	408 €	1 224 €	432 €	1 296 €	492 €	1 476 €
		Utili.sup - 2 à 4 ut.	735 €	155 €		208 €	Utili.sup - 2 à 4 ut.	324 €	972 €	360 €	1 080 €	384 €	1 152 €
		Utili.sup - à partir de 5 ut.	660 €	115 €		155 €	Utili.sup - à partir de 5 ut.	252 €	756 €	264 €	792 €	288 €	864 €
Sage 100c Premium	S1KCL0046	1 ^{er} utilisateur	1 380 €	249 €		336 €	1 ^{er} utilisateur	576 €	1 728 €			660 €	1 980 €
		Utili.sup - 2 à 4 ut.	915 €	182 €		247 €	Utili.sup - 2 à 4 ut.	396 €	1 188 €			468 €	1 404 €
		Utili.sup - 5 à 20 ut.	820 €	134 €		181 €	Utili.sup - 5 à 20 ut.	288 €	864 €			336 €	1 008 €
		Utili.sup - à partir de 21 ut.	680 €	115 €		155 €	Utili.sup - à partir de 21 ut.	252 €	756 €			288 €	864 €
Sage 100c Service Client													
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0047	1 ^{er} utilisateur	805 €	191 €		256 €	1 ^{er} utilisateur	384 €	1 152 €	408 €	1 224 €	456 €	1 368 €
		Utili.sup - 2 à 4 ut.	645 €	107 €		146 €	Utili.sup - 2 à 4 ut.	264 €	792 €	276 €	828 €	300 €	900 €
		Utili.sup - à partir de 5 ut.	580 €	80 €		108 €	Utili.sup - à partir de 5 ut.	192 €	576 €	204 €	612 €	228 €	684 €
Sage 100c Premium	S1KCL0048	1 ^{er} utilisateur	990 €	240 €		324 €	1 ^{er} utilisateur	468 €	1 404 €			564 €	1 692 €
		Utili.sup - 2 à 4 ut.	790 €	171 €		230 €	Utili.sup - 2 à 4 ut.	360 €	1 080 €			408 €	1 224 €
		Utili.sup - 5 à 20 ut.	710 €	125 €		168 €	Utili.sup - 5 à 20 ut.	264 €	792 €			300 €	900 €
		Utili.sup - à partir de 21 ut.	600 €	105 €		143 €	Utili.sup - à partir de 21 ut.	228 €	684 €			264 €	792 €
Duo Sage 100c Force de Vente Service Client													
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0049	1 ^{er} utilisateur	1 210 €	272 €		368 €	1 ^{er} utilisateur	552 €	1 656 €	600 €	1 800 €	648 €	1 944 €
		Utili.sup - 2 à 4 ut.	990 €	195 €		264 €	Utili.sup - 2 à 4 ut.	420 €	1 260 €	468 €	1 404 €	504 €	1 512 €
		Utili.sup - à partir de 5 ut.	890 €	144 €		194 €	Utili.sup - à partir de 5 ut.	312 €	936 €	336 €	1 008 €	372 €	1 116 €
Sage 100c Premium	S1KCL0050	1 ^{er} utilisateur	1 375 €	354 €		480 €	1 ^{er} utilisateur	672 €	2 016 €			804 €	2 412 €
		Utili.sup - 2 à 4 ut.	1 125 €	221 €		299 €	Utili.sup - 2 à 4 ut.	492 €	1 476 €			564 €	1 692 €
		Utili.sup - 5 à 20 ut.	1 010 €	163 €		221 €	Utili.sup - 5 à 20 ut.	360 €	1 080 €			408 €	1 224 €
		Utili.sup - à partir de 21 ut.	840 €	134 €		181 €	Utili.sup - à partir de 21 ut.	288 €	864 €			348 €	1 044 €

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus).

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions de gestion commerciale pour les PME - Services

Services

	Référence	Description	Tarifs
Formation	S1ICL0197	Sage Club pour Sage 30	198 €
	S1ICL0196	Sage Club pour Sage 100 - 1 à 4 utili.	406 €
	S1ICL0196	Sage Club pour Sage 100 - 5 à 9 utili.	719 €
	S1ICL0196	Sage Club pour Sage 100 - + de 10 utili.	1 032 €
	GPMFO0077	Formation 7h personnalisée - à distance	900 €
	GPMFO0254	Formation 7h personnalisée - sur site	1 300 €
	GPMFO0034	Optimisez Sage 30 Gestion Commerciale i7	600 €
	GPMFO0262	Vos premiers pas dans Sage 100c Gestion Commerciale	800 €
	GPMFO0037	"Réalisez votre première facture avec Sage 100c Gestion Commerciale	
	GPMFO0035	Évoluez de Sage 30 Gestion Commerciale i7 vers Sage 100c Gestion Commerciale	
	GPMFO0045	La Gestion des Stocks et de l'Inventaire	
	GPMFO0043	La Gestion des Services	
	GPMFO0042	La Gestion des Tarifs	
	GPMFO0047	La Gestion des Fabrications	
	GPMFO0046	La Gestion des Ressources	590 €
	S1KFO0010	Prenez en main Sage 100c Gestion commerciale	
	S1KFO0011	Perfectionnez-vous sur Sage 100c Gestion commerciale	
	S1KFO0005	Prenez en main Sage Gestion commerciale - 2 jours sur site	2 600 €
	GPMFO0013	S100 Etendue	800 €
	GPMFO0018	Exploitez Sage 100 Document Manager	
GPMFO0077	Formation A Distance Perso Sage Gestion Commerciale	900 €	
S1KFO0017	Exploitez Sage BI reporting métier commerciale	290 €	

Solutions de gestion commerciale pour les PME - Services

Services

	Référence	Description	Tarifs
Service connecté	GPMSC0008	Sage_Business_Mobile	60 €
	GPMSC0021	SageCustomerView sans engagement pour Sage 100 - 1 ^{er} utilisateur	120 €
		SageCustomerView sans engagement pour Sage 30 - 1 ^{er} utilisateur	60 €
	GPMSC0028	Sage Reports pour Sage 30 - 1 ^{er} utili.	20 €
	GPMSC0028	Sage Reports pour Sage 30 - utili. supp.	60 €
	GPMSC0028	Sage Reports pour Sage 100 - 1 ^{er} utili.	180 €
	GPMSC0028	Sage Reports pour Sage 100 - utili. supp.	120 €
	S1ISC0008	Sage eFacture - Abonnement	- €
	S1ISC0002	Sage eFacture Clients Pack 100	80 €
	S1ISC0003	Sage eFacture Clients Pack 500	375 €
	S1ISC0004	Sage eFacture Fournisseurs Pack 100	80 €
	S1ISC0005	Sage eFacture Fournisseurs Pack 500	375 €
	S1ISC0006	Sage eFacture Courrier Pack 100	143 €
	S1ISC0007	Sage eFacture Courrier Pack 500	690 €
	S1ISC0009	Sage eFacture Clients Pack 1 000	700 €
	S1ISC0010	Sage eFacture Fournisseurs Pack 1 000	700 €
	S1ISC0011	Sage eFacture Courrier Pack 1 000	1 330 €
S1ISC0012	Sage eFacture	0,8 € / envoi	
S1ISC0013	Sage eFacture Courrier	1,4 € / envoi	

A man with a beard and glasses, wearing a dark suit and a blue tie, is seated at a white desk. He is gesturing with his hands as if speaking. The background is a blurred office hallway with glass doors and green accents.

“ Solutions Paie et RH
pour les PME et grandes
entreprises ”

Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises

		DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE				DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE				
		CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC EXPORT		SERENITY			
Référence	Tranche de salariés	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 30 Paie i7										
Sage 30 Paie i7	SP3CL0002	1 à 10 Salariés				732 €	2 196 €	864 €	2 592 €	
		1 à 20 Salariés				840 €	2 520 €	984 €	2 952 €	
		1 à 30 Salariés				936 €	2 808 €	1 104 €	3 312 €	
		Poste supplémentaire - limité à 1				132 €	396 €	156 €	468 €	
Sage Paie Initiale i7										
Sage Paie Initiale i7	SP3CL0004	1 à 20 Salariés	750 €	482 €	868 €	1 103 €	984 €	2 952 €	1 152 €	3 456 €
		1 à 40 Salariés	950 €	611 €	997 €	1 229 €	1 164 €	3 492 €	1 368 €	4 104 €
		Poste supplémentaire - limité à 1	300 €	54 €	74 €	75 €	132 €	396 €	156 €	468 €
Sage Paie & RH i7										
Sage Paie & RH i7 Cbase	SPHCL0032	1 à 40 Salariés	2 200 €	1 061 €	1 447 €	2 061 €	1 440 €	4 320 €	1 680 €	5 040 €
		1 à 50 Salariés	2 400 €	1 158 €	1 543 €	2 157 €	1 608 €	4 824 €	1 896 €	5 688 €
		1 à 100 Salariés	4 300 €	1 613 €	1 999 €	2 612 €	2 232 €	6 696 €	2 628 €	7 884 €
		Poste supplémentaire - limité à 3	300 €	54 €	74 €	75 €	132 €	396 €	156 €	468 €
Sage Paie & RH i7 - Express										
Sage Paie & RH i7 - Express	SPHCL0033	1 à 50 Salariés	3 900 €	1 330 €	1 565 €	2 178 €	1 884 €	5 652 €	2 220 €	6 660 €
		1 à 100 Salariés	5 300 €	1 676 €	1 972 €	2 586 €	2 412 €	7 236 €	2 844 €	8 532 €
		1 à 150 Salariés	6 000 €	1 858 €	2 187 €	2 800 €	2 748 €	8 244 €	3 228 €	9 684 €
		1 à 200 Salariés	6 700 €	2 040 €	2 401 €	3 014 €	2 952 €	8 856 €	3 480 €	10 440 €
		1 à 250 Salariés	7 050 €	2 132 €	2 508 €	3 122 €	3 072 €	9 216 €	3 600 €	10 800 €
		1 à 300 Salariés	7 400 €	2 223 €	2 615 €	3 229 €	3 276 €	9 828 €	3 852 €	11 556 €
Poste supplémentaire - limité à 9	350 €	72 €	85 €	86 €	144 €	432 €	168 €	504 €		
Sage Paie & RH i7 SQL Server®										
Sage Paie & RH i7 SQL Server®	SPHCL0034	1 à 50 Salariés	6 100 €	1 777 €	2 090 €	2 704 €	2 676 €	8 028 €	3 156 €	9 468 €
		1 à 100 Salariés	6 900 €	1 959 €	2 304 €	2 917 €	3 048 €	9 144 €	3 576 €	10 728 €

Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE			
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC EXPORT		SERENITY	
Référence	Tranche de salariés	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage Paie & RH i7 SQL Server® suite										
Sage Paie & RH i7 SQL Server®	SPHCL0034	1 à 150 Salariés	7 250 €	2050 €	2412 €	3 025 €	3 216 €	9 648 €	3 780 €	11 340 €
		1 à 200 Salariés	8 050 €	2 232 €	2 626 €	3 239 €	3 396 €	10 188 €	3 996 €	11 988 €
		1 à 250 Salariés	8 400 €	2 323 €	2 733 €	3 347 €	3 564 €	10 692 €	4 200 €	12 600 €
		1 à 300 Salariés	8 850 €	2 424 €	2 851 €	3 464 €	3 756 €	11 268 €	4 416 €	13 248 €
		1 à 400 Salariés	9 650 €	2 615 €	3076 €	3 689 €	4 020 €	12 060 €	4 728 €	14 184 €
		1 à 500 Salariés	10 450 €	2 797 €	3 291 €	3 904 €	4 296 €	12 888 €	5 040 €	15 120 €
		1 à 600 Salariés	10 810 €	2888 €	3 398 €	4 011 €	4 464 €	13 392 €	5 256 €	15 768 €
		1 à 700 Salariés	11 170 €	2 979 €	3 505 €	4 117 €	4 644 €	13 932 €	5 460 €	16 380 €
		1 à 800 Salariés	11 530 €	3 071 €	3 612 €	4 225 €	4 824 €	14 472 €	5 676 €	17 028 €
		1 à 900 Salariés	11 890 €	3 162 €	3 719 €	4 332 €	4 908 €	14 724 €	5 784 €	17 352 €
		1 à 1 000 Salariés	12 250 €	3 180 €	3 741 €	4 354 €	5 172 €	15 516 €	6 096 €	18 288 €
		1 à 1 500 Salariés	13 850 €	3 562 €	4 191 €	4 804 €	5 532 €	16 596 €	6 516 €	19 548 €
		1 à 2 000 Salariés	14 350 €	3 690 €	4 341 €	4 955 €	5 904 €	17 712 €	6 936 €	20 808 €
		1 à 2 500 Salariés	14 850 €	3 817 €	4 491 €	5 105 €	6 252 €	18 756 €	7 356 €	22 068 €
		1 à 3 000 Salariés	15 350 €	3 950 €	4 646 €	5 260 €	6 612 €	19 836 €	7 776 €	23 328 €
		1 à 3 500 Salariés	15 850 €	4 077 €	4 796 €	5 411 €	6 696 €	20 088 €	7 884 €	23 652 €
		1 à 4 000 Salariés	16 350 €	4 204 €	4 947 €	5 560 €	7 056 €	21 168 €	8 304 €	24 912 €
		1 à 4 500 Salariés	16 850 €	4 332 €	5 097 €	5 710 €	7 236 €	21 708 €	8 508 €	25 524 €
		1 à 5 000 Salariés	17 350 €	4 464 €	5 252 €	5 865 €	7 596 €	22 788 €	8 928 €	26 784 €
		1 à 6 000 Salariés	18 350 €	4 719 €	5 552 €	6 166 €	7 944 €	23 832 €	9 348 €	28 044 €
		1 à 7 000 Salariés	19 350 €	4 979 €	5 858 €	6 471 €	8 304 €	24 912 €	9 768 €	29 304 €
1 à 8 000 Salariés	20 350 €	5 234 €	6 158 €	6 771 €	8 664 €	25992 €	10 188 €	30 564 €		
1 à 9 000 Salariés	21 350 €	5 489 €	6 458 €	7 072 €	9 012 €	27 036 €	10 608 €	31 824 €		
1 à 10 000 Salariés	22 350 €	5 749 €	6 763 €	7 376 €	9 384 €	28 152 €	11 028 €	33 084 €		
1 à 20 000 Salariés	32 350 €	8 072 €	9 496 €	10 110 €	12 684 €	38 052 €	14 916 €	44 748 €		
	Poste supplémentaire	400 €	89 €	105 €	107 €	156 €	468 €	180 €	540 €	

Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE			
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC EXPORT		SERENITY	
Référence		Tranche de salariés	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage Intranet RH i7										
Logiciels complémentaires		Nécessite Sage Paie & RH i7								
Sage Intranet RH i7 Express	SPHCL0035	1 à 50 Salariés	900 €	201 €	236 €		480 €	1 440 €	564 €	1 692 €
		1 à 100 Salariés	1 700 €	379 €	447 €		972 €	2 916 €	1 140 €	3 420 €
		1 à 150 Salariés	2 600 €	581 €	683 €		1 452 €	4 356 €	1 704 €	5 112 €
		1 à 200 Salariés	3 500 €	782 €	919 €		1 824 €	5 472 €	2 148 €	6 444 €
		1 à 250 Salariés	3 950 €	884 €	1 040 €		2 304 €	6 912 €	2 712 €	8 136 €
		1 à 300 Salariés	4 400 €	982 €	1 156 €		2 784 €	8 352 €	3 276 €	9 828 €
Sage Intranet RH i7 SQL Server®	SPHCL0036	1 à 50 Salariés	1 100 €	245 €	289 €		540 €	1 620 €	636 €	1 908 €
		1 à 100 Salariés	2 000 €	456 €	536 €		1 068 €	3 204 €	1 260 €	3 780 €
		1 à 150 Salariés	2 900 €	655 €	771 €		1 608 €	4 824 €	1 896 €	5 688 €
		1 à 200 Salariés	3 800 €	866 €	1 018 €		2 148 €	6 444 €	2 520 €	7 560 €
		1 à 250 Salariés	4 250 €	957 €	1 125 €		2 676 €	8 028 €	3 156 €	9 468 €
		1 à 300 Salariés	4 700 €	1 048 €	1 233 €		3 216 €	9 648 €	3 780 €	11 340 €
		1 à 400 Salariés	5 600 €	1 276 €	1 501 €		3 864 €	11 592 €	4 536 €	13 608 €
		1 à 500 Salariés	6 700 €	1 531 €	1 801 €		4 296 €	12 888 €	5 040 €	15 120 €
		1 à 600 Salariés	7 060 €	1 608 €	1 891 €		4 716 €	14 148 €	5 544 €	16 632 €
		1 à 700 Salariés	7 420 €	1 686 €	1 983 €		5 136 €	15 408 €	6 048 €	18 144 €
		1 à 800 Salariés	7 780 €	1 763 €	2 074 €		5 568 €	16 704 €	6 552 €	19 656 €
		1 à 900 Salariés	8 140 €	1 840 €	2 165 €		6 000 €	18 000 €	7 056 €	21 168 €
		1 à 1000 Salariés	8 500 €	1 931 €	2 272 €		6 432 €	19 296 €	7 560 €	22 680 €
		1 à 1500 Salariés	12 000 €	2 733 €	3 216 €		8 580 €	25 740 €	10 092 €	30 276 €
		1 à 2000 Salariés	12 615 €	2 870 €	3 376 €		8 736 €	26 208 €	10 272 €	30 816 €
		1 à 2500 Salariés	13 230 €	3 006 €	3 537 €		8 892 €	26 676 €	10 464 €	31 392 €
1 à 3000 Salariés	13 845 €	3 143 €	3 698 €		9 048 €	27 144 €	10 656 €	31 968 €		
1 à 3500 Salariés	14 460 €	3 280 €	3 859 €		9 216 €	27 648 €	10 848 €	32 544 €		
1 à 4000 Salariés	15 075 €	3 416 €	4 019 €		9 384 €	28 152 €	11 028 €	33 084 €		

Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE			
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC EXPORT		SERENITY	
Référence		Tranche de salariés	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage Intranet RH i7										
Sage Intranet RH i7 SQL Server®	SPHCL0036	1 à 4500 Salariés	15 690 €	3 553 €	4 180 €		9 540 €	28 620 €	11 220 €	33 660 €
		1 à 5000 Salariés	16 305 €	3 690 €	4 341 €		9 708 €	29 124 €	11 412 €	34 236 €
		1 à 6000 Salariés	16 920 €	3 826 €	4 502 €		9 876 €	29 592 €	11 604 €	34 812 €
		1 à 7000 Salariés	17 535 €	3 963 €	4 662 €		10 044 €	30 060 €	11 796 €	35 388 €
		1 à 8000 Salariés	18 150 €	4 100 €	4 823 €		10 212 €	30 528 €	11 976 €	35 928 €
		1 à 9000 Salariés	18 765 €	4 236 €	4 984 €		10 380 €	31 032 €	12 168 €	36 504 €
		1 à 10000 Salariés	19 380 €	4 373 €	5 145 €		10 548 €	31 500 €	12 360 €	37 080 €
		1 à 20000 Salariés	20 000 €	4 555 €	5 359 €		10 716 €	32 148 €	12 612 €	37 836 €
Sage Suite RH i7										
Sage Suite RH i7 Express	SPHCL0037	1 à 50 Salariés	8 150 €	2 560 €	3 012 €	3 625 €	3 708 €	11 124 €	4 356 €	13 068 €
		1 à 100 Salariés	8 600 €	2 679 €	3 151 €	3 765 €	3 924 €	11 772 €	4 620 €	13 860 €
		1 à 150 Salariés	9 050 €	2 806 €	3 302 €	3 915 €	4 104 €	12 312 €	4 836 €	14 508 €
		1 à 200 Salariés	9 500 €	2 925 €	3 440 €	4 054 €	4 296 €	12 888 €	5 040 €	15 120 €
		1 à 250 Salariés	9 950 €	3 047 €	3 585 €	4 199 €	4 464 €	13 392 €	5 256 €	15 768 €
		1 à 300 Salariés	10 400 €	3 171 €	3 730 €	4 343 €	4 740 €	14 220 €	5 568 €	16 704 €
		Poste supplémentaire	350 €	72 €	84 €	86 €	144 €	432 €	168 €	504 €
		Sage Suite RH i7 SQL Server®	SPHCL0038	1 à 50 Salariés	9 600 €	2 770 €	3 259 €	3 879 €	4 200 €	12 600 €
1 à 100 Salariés	10 050 €			2 879 €	3 387 €	4 000 €	4 380 €	13 140 €	5 148 €	15 444 €
1 à 150 Salariés	10 500 €			3 006 €	3 537 €	4 150 €	4 548 €	13 644 €	5 364 €	16 092 €
1 à 200 Salariés	10 950 €			3 116 €	3 665 €	4 279 €	4 740 €	14 220 €	5 568 €	16 704 €
1 à 250 Salariés	11 400 €			3 230 €	3 800 €	4 413 €	4 908 €	14 724 €	5 784 €	17 352 €
1 à 300 Salariés	11 850 €			3 344 €	3 933 €	4 547 €	5 088 €	15 264 €	5 988 €	17 964 €
1 à 400 Salariés	12 750 €			3 581 €	4 213 €	4 826 €	5 448 €	16 344 €	6 408 €	19 224 €
1 à 500 Salariés	13 650 €			3 809 €	4 481 €	5 094 €	5 808 €	17 424 €	6 828 €	20 484 €
1 à 600 Salariés	14 010 €	3 900 €	4 588 €	5 201 €	6 036 €	18 108 €	7 092 €	21 276 €		

Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE			
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC EXPORT		SERENITY	
Référence		Tranche de salariés	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage Suite RH i7										
Sage Suite RH i7 SQL Server®	SPHCL0038	1 à 700 Salariés	14 370 €	3 991 €	4 695 €	5 308 €	6 156 €	18 468 €	7 248 €	21 744 €
		1 à 800 Salariés	14 730 €	4 082 €	4 802 €	5 416 €	6 336 €	19 008 €	7 464 €	22 392 €
		1 à 900 Salariés	15 090 €	4 173 €	4 909 €	5 523 €	6 528 €	19 584 €	7 668 €	23 004 €
		1 à 1000 Salariés	15 450 €	4 265 €	5 017 €	5 630 €	6 780 €	2 0340 €	7 992 €	23 976 €
		1 à 1500 Salariés	17 050 €	5 185 €	6 099 €	6 713 €	7 596 €	22 788 €	8 928 €	26 784 €
		1 à 2000 Salariés	18 475 €	5 448 €	6 410 €	7 024 €	8 040 €	24 120 €	9 456 €	28 368 €
		1 à 2500 Salariés	19 900 €	5 712 €	6 720 €	7 333 €	8 580 €	25 740 €	10 092 €	30 276 €
		1 à 3000 Salariés	21 325 €	5 977 €	7 031 €	7 644 €	9 012 €	27 036 €	10 608 €	31 824 €
		1 à 3500 Salariés	22 750 €	6 241 €	7 342 €	7 956 €	9 504 €	28 512 €	11 196 €	33 588 €
		1 à 4000 Salariés	24 175 €	6 505 €	7 653 €	8 267 €	10 092 €	30 276 €	11 880 €	35 640 €
		1 à 4500 Salariés	25 600 €	6 770 €	7 964 €	8 577 €	10 536 €	31 608 €	12 396 €	37 188 €
		1 à 5000 Salariés	27 025 €	7 033 €	8 274 €	8 887 €	10 992 €	32 976 €	12 924 €	38 772 €
		1 à 6000 Salariés	28 450 €	7 297 €	8 585 €	9 199 €	11 436 €	34 308 €	13 452 €	40 356 €
		1 à 7000 Salariés	29 875 €	7 562 €	8 896 €	9 510 €	11 868 €	35 604 €	13 980 €	41 940 €
		1 à 8000 Salariés	31 300 €	7 826 €	9 207 €	9 820 €	12 408 €	37 224 €	14 604 €	43 812 €
		1 à 9000 Salariés	32 725 €	8 091 €	9 518 €	10 132 €	12 948 €	38 844 €	15 240 €	45 720 €
		1 à 10000 Salariés	34 150 €	8 354 €	9 828 €	10 442 €	13 392 €	40 176 €	15 768 €	47 304 €
1 à 20000 Salariés	35 550 €	8 638 €	10 161 €	10 775 €	14 292 €	42 876 €	16 812 €	50 436 €		
	Poste supplémentaire	400 €	89	105 €	107	156 €	468 €	180 €	540 €	
Options complémentaires à Sage Paie & RH i7 ou Sage Suite RH i7										
Options Cbase	SPHCL004	Gestion de la Formation	1 800 €	497 €	1 644 €	4 932 €	1 644 €	4 932 €		
	SPHCL005	Gestion des carrières								
	SPHCL006	Gestion des temps								
Options Express/SQL Server®	SPHCL004	Gestion de la Formation	1 800 €	497 €	1 644 €	4 932 €	1 644 €	4 932 €		
	SPHCL005	Gestion des carrières								
	SPHCL006	Gestion des temps								

Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises

				SERVICE CONNECTÉ
	Référence	Tranche de salariés	Tarifs	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)
Sage Flux de données				
Sage Flux de données	SPHSC0016	Flux illimités 10 salariés	60 €	
		Flux illimités 20 salariés		
		Flux illimités 30 salariés		
		Flux illimités 40 salariés		
		Flux illimités 50 salariés		
		Flux illimités 100 salariés	120 €	
		Flux illimités 150 salariés		
		Flux illimités 200 salariés		
		Flux illimités 300 salariés		
		Flux illimités 400 salariés		
		Flux illimités 500 salariés	240 €	
		Flux illimités 1 000 salariés		
		Flux illimités 1 500 salariés		
		Flux illimités 2 000 salariés	480 €	
Sage Flux de données	SPHSC0008	Flux à l'unité	1 €	

Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises

			SERVICE CONNECTÉ
	Référence	Tranche de salariés	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)
Services			
Sage Dématérialisation RH			
Sage Dématérialisation RH	S1PSC0005	1 à 19 salariés	216 €
		20 à 29 salariés	372 €
		30 à 39 salariés	516 €
		40 à 49 salariés	660 €
		50 à 99 salariés	1 104 €
		100 à 149 salariés	1 836 €
		150 à 199 salariés	2 580 €
		200 à 249 salariés	3 312 €
		250 à 299 salariés	4 044 €
		300 à 399 salariés	5 148 €
		400 à 499 salariés	6 624 €
		500 à 599 salariés	8 100 €
		600 à 699 salariés	9 564 €
		700 à 799 salariés	11 040 €
		800 à 899 salariés	12 516 €
		900 à 999 salariés	13 980 €
		1 000 à 1 499 salariés	18 396 €
1 500 à 1 999 salariés	25 764 €		
> 2 000 salariés	12 € /salarié supp		

Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises				
			SERVICE CONNECTÉ	
	Référence	Tranche de salariés	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	
Sage Dématérialisation RH				
Sage Dématérialisation RH Ask	S1PSC0006	300 à 399 salariés	7 296 €	
		400 à 499 salariés	9 384 €	
		500 à 599 salariés	11 472 €	
		600 à 699 salariés	13 560 €	
		700 à 799 salariés	15 636 €	
		800 à 899 salariés	17 724 €	
		900 à 999 salariés	19 812 €	
		1 000 à 1 499 salariés	26 064 €	
		1 500 à 1 999 salariés	36 492 €	
			> 2 000 salariés	17 € /salarié supp
Sage Dématérialisation RH Bulletins de Paie	S1PSC0008	1 à 19 salariés	90 €	
		20 à 29 salariés	150 €	
		30 à 39 salariés	210 €	
		40 à 49 salariés	270 €	
		50 à 99 salariés	450 €	
		100 à 149 salariés	750 €	
		150 à 199 salariés	1 050 €	
		200 à 249 salariés	1 350 €	
		250 à 299 salariés	1 650 €	
		300 à 399 salariés	2 100 €	
		400 à 499 salariés	2 700 €	
		500 à 599 salariés	3 300 €	
		600 à 699 salariés	3 900 €	
		700 à 799 salariés	4 500 €	
		800 à 899 salariés	5 100 €	
		900 à 999 salariés	5 700 €	
		1 000 à 1 499 salariés	7 500 €	
		1 500 à 1 999 salariés	12 500 €	
			> 2 000 salariés	6 € /salarié supp

Solutions Paie et RH pour les PME et grandes entreprises				
	Référence	Tranche de salariés	Tarifs	SERVICE CONNECTÉ Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)
Formations				
Formation	S1KFO0012	Prenez en main Sage Paie et réalisez vos premiers bulletins	590 €	
	S1KFO0013	Perfectionnez-vous sur Sage Paie		
	S1KFO0014	Sécurisez votre DSN au quotidien		
	SPHFO0026	Prenez en main Sage Paie	2 600 €	
	GPMFO0050	Vos premiers pas dans Sage Paie	800 €	
	GPMFO0052	Optimisez Sage Paie	600 €	
	SPHKF0002	Dématérialisez vos bulletins et documents RH	800 €	
	GPMFO0063	Gestion des Congés		
	GPMFO0061	Gestion de la formation		
	GPMFO0059	Gestion des heures et abs		
	SPHFO0001	Sage Intranet RH A compléter par des PAD installation et paramétrage		
	GPMFO0077	FAD Perso Sage Paie	900 €	
Services				
	Référence	Description		Tarifs
Prestation	GMPT0002	Prestation 1h		200 €
	GPAS0001	Prestation 2h		300 €
	GMPT0015	Prestation 1/2 jour		500 €
	GPMCP0007	Mise en œuvre DSN		900 €
	GPMCP0008	Mise en œuvre DSN Easy		350 €
Service connecté	GPMFO0133	Prestation d'enrichissement des coordonnées bancaires		300 €

A woman with long brown hair is seen from the side, holding a large, vibrant bouquet of flowers. The bouquet includes orange roses, white peonies, yellow roses, and blue cornflowers. The background is a blurred indoor setting, possibly a florist's shop.

“ Business Management
Solutions pour les PME ”

Business Management Solutions pour les PME - Gamme Connect

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement					
Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel				12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 100c Entreprise												
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0074	1 ^{er} utilisateur	3 000 €	829 €		1 121 €	1 524 €	4 572 €	1 668 €	5 004 €	1 812 €	5 436 €
		utili. suppl. - 2 à 4 ut.	650 €	127 €		172 €	288 €	864 €	300 €	900 €	324 €	972 €
		utili. suppl. - à partir de 5 ut.	585 €	88 €		119 €	204 €	612 €	216 €	648 €	240 €	720 €
Sage 100c Premium	S1KCL0075	1 ^{er} utilisateur	5 500 €	1 754 €		2 373 €	3 024 €	9 072 €			3 648 €	10 944 €
		utili. suppl. - 2 à 4 ut.	825 €	146 €		198 €	348 €	1 044 €			396 €	1 188 €
		utili. suppl. - de 5 à 10 ut.	743 €	103 €		141 €	252 €	756 €			288 €	864 €
		utili. suppl. - à partir de 11 ut.	631 €	96 €		129 €	228 €	684 €			264 €	792 €
Options	S1KCL0093	Option Plans analytiques	700 €	146 €		198 €	312 €	936 €	348 €	1 044 €	372 €	1 116 €
	S1KCL0015	Option Rapprochement bancaire automatique et gestion des extraits bancaires										
	S1KCL0013	Option Gestion des budgets										
	S1KCL0016	Option Recouvrement des créances										
	S1KCL0023	Option Gammes / Tailles et couleurs										
	S1KCL0022	Option Fabrication										
	S1KCL0021	Option Chaîne logistique										
	S1KCL0026	Option Traçabilité : séries, lots										
	S1KCL0025	Option Services										
	S1KCL0020	Option Calcul des besoins d'achats										
S1KCL0024	Option Prévisions d'achats	4 000 €	1 169 €		1 582 €	2 088 €	6 264 €	2 304 €	6 912 €	2 496 €	7 488 €	
Sage 100c Entreprise Platinum												
Sage 100c Premium	ENTIND PLAT100C	1 ^{er} utilisateur	20 400 €	5 740 €		7 404 €	13 536 €	40 608 €			15 204 €	45 612 €
		utilisateur supplémentaire - 2 à 4 ut.	2 280 €	468 €		606 €	1 344 €	4 032 €			1 476 €	4 428 €
		utilisateur supplémentaire - 5 à 10 ut.	2 052 €	315 €		411 €	960 €	2 880 €			1 068 €	3 204 €
		utilisateur supplémentaire - à partir de 11 ut.	1 832 €	248 €		314 €	828 €	2 484 €			888 €	2 664 €
Options	S1KCL0043	Option PIC/PDP - Prix fixe	4 000 €	1 169 €		1 582 €	2 088 €	6 264 €	2 304 €	6 912 €	2 496 €	7 488 €
	S1KCL0038	Option Atelier/utilisateur (1 ^{er} utilisateur gratuit)	300 €	88 €		119 €	168 €	504 €	180 €	540 €	192 €	576 €
	S1KCL0039	Backup Sage 100c Ges Prod - Prix fixe(4)		2 923 €		3 955 €	2 928 €	8 784 €	3 444 €	10 332 €	3 960 €	11 880 €

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)

Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

CONNECT

Business Management Solutions pour les PME - Gamme Connect

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			Engagement						
						12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	
Sage 100c CRM Intégré												
Force de Vente 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0053	Par utilisateur	650 €	137 €		184 €	288 €	864 €	312 €	936 €	348 €	1044 €
Service Client 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0056	Par utilisateur	570 €	117 €		158 €	252 €	756 €	276 €	828 €	288 €	864 €
Duo Force de Vente Service Client 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0059	Par utilisateur	696 €	172 €		231 €	348 €	1044 €	372 €	1116 €	396 €	1188 €
Force de Vente 100c Premium	S1KCL0054	Par utilisateur	800 €	166 €		225 €	360 €	1080 €			408 €	1224 €
Service Client 100c Premium	S1KCL0057	Par utilisateur	700 €	146 €		198 €	312 €	936 €			372 €	1116 €
Duo Force de Vente Service Client 100c Premium	S1KCL0060	Par utilisateur	990 €	195 €		264 €	420 €	1260 €			504 €	1512 €
Logiciels Sage 100c associés												
Sage 100c Immobilisations	S1KCL0081	Par utilisateur	1540 €	368 €		499 €	720 €	2160 €	804 €	2412 €	852 €	2556 €
Sage 100c Moyens de Paiement	S1KCL0082											
Options ^{(3) et (9)}	S1KCL0032	Option Simple signature TS	100 €	156 €		211 €	120 €	360 €	132 €	396 €	168 €	504 €
	S1ICL0199	Option Double signature TS	200 €	468 €		633 €	360 €	1080 €	408 €	1224 €	468 €	1404 €
Sage 100c Trésorerie	S1KCL0080	Par utilisateur	1540 €	368 €		499 €	720 €	2160 €	804 €	2412 €	852 €	2556 €

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Business Management Solutions pour les PME - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an) Disponible pour les clients i7 uniquement			Engagement		12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage BI Reporting												
Sage BI Reporting Tout connecteurs Sage 100c	S1KCL0117	1 ^{er} user	2 000 €	354 €	417 €	479 €	912 €	2 736 €	1 152 €	3 456 €	1 380 €	4 140 €
	S1KCL0117	User supp	1 200 €	213 €	250 €	288 €	504 €	1 512 €	624 €	1 872 €	756 €	2 268 €
Connecteur inclus par défaut	S1KCL0124	Tous connecteurs Sage 100c	1 650 €	293 €	344 €	396 €	732 €	2 196 €	912 €	2 736 €	1 104 €	3 312 €
Options	S1KCL0125	Option Automate	2 000 €	354 €	417 €	479 €	888 €	2 664 €	1 116 €	3 348 €	1 344 €	4 032 €
	S1KCL0128	Option Player C/S										
	S1KCL0127	Option Consultation (nombre d'utilisateur)	300 €	53 €	63 €	72 €	132 €	396 €	168 €	504 €	204 €	612 €
Sage 100c Online Access (cf. tarifs Comptabilité p75)												
Sage 100c Document Manager (cf. tarifs Comptabilité p75)												
Sage 100c Etendue (cf. tarifs Comptabilité p76) / Référence à utiliser : S1KCL005												
Sage 100c eFacture (cf. tarifs Comptabilité p76)												
Sage 100c Business Mobile (cf. tarifs Comptabilité p76)												
Sage 100c Clic&Cash (cf. tarifs Comptabilité p76)												

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.



sage

“ Solutions Cloud
pour les PME ”

[Retour sommaire](#)

Solutions Cloud pour les PME

Solutions Cloud pour les PME						
			FORFAIT SAAS INCLUANT LA FORMULE CLASSIC			
	Référence	Nombre d'utilisateurs	Sans engagement	Référence	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage Live						
Sage Live		Pack de démarrage incluant 2 utilisateurs Full et 6 Business			4 200 €	
		Utilisateur Full supplémentaire			1 200 €	
		Utilisateur Business supplémentaire			420 €	
Gestion Commerciale						
Sage 100c Online Essentials Gestion Commercial	S3ISA0002	Par utilisateur	51 € /mois	S3ISA0012	564 €	1 692 €
Sage 100c Online Premium Gestion Commerciale	-	1 ^{er} utilisateur		S1ISA0002	1 704 €	5 112 €
		Par utilisateur de 2 à 10 utilisateurs		S1ISA0002	1 140 €	3 420 €
		Par utilisateur de 11 à 20 utilisateurs		S1ISA0002	900 €	2 700 €
		Par utilisateur de plus de 20 utilisateurs		S1ISA0002	792 €	2 376 €
Comptabilité - Finance						
Sage 100c Online Essentials Comptabilité	S3ISA0001	Par utilisateur	51 € /mois	S3ISA0011	564 €	1 692 €
Sage 100c Online Premium Comptabilité	-	1 ^{er} utilisateur		S1ISA0001	1 704 €	5 112 €
		Par utilisateur de 2 à 10 utilisateurs		S1ISA0001	1 140 €	3 420 €
		Par utilisateur de 11 à 20 utilisateurs		S1ISA0001	900 €	2 700 €
		Par utilisateur de plus de 20 utilisateurs		S1ISA0001	792 €	2 376 €
BMS⁽¹⁾						
Sage 100c BMS Online Essentials	S3ISA0007	Par utilisateur	72 € /mois	S3ISA0010	792 €	2 376 €
Sage 100c BMS Online Premium	-	1 ^{er} utilisateur		S1ISA0007	2 400 €	7 200 €
		Par utilisateur de 2 à 10 utilisateurs		S1ISA0007	1 596 €	4 788 €
		Par utilisateur de 11 à 20 utilisateurs		S1ISA0007	1 272 €	3 816 €
		Par utilisateur de plus de 20 utilisateurs		S1ISA0007	1 116 €	3 348 €
Paie						
Sage Paie Online (Réservé aux nouveaux clients)	S1ISA0018	1 à 20 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			864 €	
		1 à 40 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			984 €	
		1 à 60 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			1 104 €	

(1) Comptabilité + Gestion commerciale

Solutions Cloud pour les PME

Solutions Cloud pour les PME						
			FORFAIT SAAS INCLUANT LA FORMULE CLASSIC			
	Référence	Nombre d'utilisateurs	Sans engagement	Référence	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Paie						
Sage Paie Online (Réservé aux nouveaux clients)	S1ISA0018	1 à 80 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			1 224 €	
		1 à 100 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			1 344 €	
		1 à 150 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			1 836 €	
		1 à 200 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			2 448 €	
		1 à 250 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			2 700 €	
		1 à 300 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			3 072 €	
Sage Paie Online+	S1ISA0019	1 à 20 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			1 104 €	
		1 à 40 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			1 476 €	
		1 à 60 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			2 088 €	
		1 à 80 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			2 328 €	
		1 à 100 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			2 448 €	
		1 à 150 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			2 940 €	
		1 à 200 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			3 432 €	
		1 à 250 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			3 684 €	
1 à 300 Salariés - 1 à 3 utilisateurs			4 044 €			
Autres produits						
Sage 100c Online Essentials Immobilisations ⁽²⁾	S3ISA0003	Par utilisateur	21 €/mois	S3ISA0013	228 €	684 €
Sage 100c Premium Immobilisations ⁽³⁾	S1ISA0003			S1ISA0003	516 €	1 548 €
Sage 100c Online Essentials Moyens de paiement ⁽²⁾	S3ISA0008		21 €/mois	S3ISA0014	228 €	684 €
Sage 100c Premium Moyens de paiement ⁽³⁾	S1ISA0008			S1ISA0008	516 €	1 548 €
Sage 100c Online Essentials Trésorerie ⁽²⁾	S3ISA0009		21 €/mois	S3ISA0015	228 €	684 €
Sage 100c Premium Trésorerie ⁽³⁾	S1ISA0009			S1ISA0009	516 €	1 548 €
Devis Client 30 ⁽⁴⁾	S3ISA0017	1 ^{er} utilisateur	10 €/mois			
		Par utili. sup	5 €/mois			
Devis Client 100 ⁽⁵⁾	S1ISA0017	1 ^{er} utilisateur	16 €/mois			
		Par utili. sup	10 €/mois			

2) En complément de Sage 30 Comptabilité Online ou Sage 30 ERP Online (3) En complément de Sage 100 Comptabilité Online ou de Sage 100 ERP Online

(4) En complément de Sage 30 Gestion Commerciale Online (5) En complément de Sage 100 Gestion Commerciale Online

Solutions Cloud pour les PME

Services

	Référence	Description	tarif
Prestation	GPMPT0003	Prestation 1h Comptabilité	200 €
	GPMPT0004	Prestation 1h Gestion Commerciale	
	GPMAS0002	Prestation 2h Comptabilité	300 €
	GPMAS0003	Prestation 2h Gestion Commerciale	
Formation	GPMPT0003	Prestation 1h Comptabilité	200 €
	GPMPT0004	Prestation 1h Gestion Commerciale	
	GPMAS0002	Prestation 2h Comptabilité	300 €
	GPMAS0003	Prestation 2h Gestion Commerciale	
	S1ICL0197	Sage Club pour Sage 30	198 €
	S1ICL0196	Sage Club pour Sage 100 - 1 à 4 utilisateurs	406 €
		Sage Club pour Sage 100 - 5 à 9 utilisateurs	719 €
		Sage Club pour Sage 100 - plus de 10 utilisateurs	1 032 €
	GPMFO0077	Formation 7h personnalisée - à distance	900 €
	GPMFO0254	Formation 7h personnalisée - sur site	1 200 €
	GPMFO0270	Vos premiers pas dans Sage 100c Essential Online Comptabilité	600 €
	GPMFO0271	Vos premiers pas dans Sage 100c Online Essential Gestion Commerciale	
	GPMFO0274	Vos premiers pas dans Sage 100c BMS Essential Online	960 €
	GPMFO0272	Vos premiers pas dans Sage 100c Online Premium Comptabilité	800 €
	GPMFO0273	Vos premiers pas dans Sage 100c Online Premium Gestion Commerciale	
GPMFO0275	Vos premiers pas dans Sage 100c BMS Premium Online	1 280 €	
Services Connectés	S1KSC0002	MS Office 365 Business Premium pour les offres 100c	10,80 € / utilisateur
	S1KSC0011	Azure Active Directory Basic pour les offres 100c	0,84 € / utilisateur

Solutions Cloud pour les PME

		FORFAIT SAAS INCLUANT LA FORMULE CLASSIC				
	Référence	Nombre d'utilisateurs	Sans engagement	Référence	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage 100c Document Manager						
Sage 100c Document Manager - Online	S1KCL0067	Mono Utilisateur			144 €	432 €
		Pack 1 à 10 utilisateurs			1 440 €	4 320 €
		Par utilisateur de 11 à 20 utilisateurs			360 €	1 080 €
		Par utilisateur de 21 à 30 utilisateurs			336 €	1 008 €
		Par utilisateur de 31 à 50 utilisateurs			312 €	936 €
		Par utilisateur au-delà de 51 utilisateurs			276 €	828 €
Options	S1KCL0068	Workflow i7 ⁽³⁾			648 €	1 944 €
	S1KCL0069	Ecosystème i7 Pack de 100 invités			1 152 €	3 456 €
		Ecosystème i7 Pack de + de 101 Invités			576 €	1 728 €
Taille de base de données incluse						
Sage 30 Online	1 Go					
Sage 100 Online	4 Go					
Options	GPMSA0001	Pack 5 Go sup Online	16 €/mois			

(3) Limité aux utilisateurs souscrits dans Sage Document Manager i7

The Sage logo is displayed in a bright green, lowercase, sans-serif font in the top left corner of the image.

sage

The background of the slide is a photograph of two men in a paper mill. The man on the left is wearing a teal jacket with 'UNIVERSAL PAPER' on the chest and safety glasses. The man on the right is wearing a red jacket with 'UNIVERSAL PAPER' on the chest and safety glasses. They are both smiling and appear to be in a collaborative discussion. The setting is an industrial paper mill with large rolls of paper and machinery visible in the background.

“ Solutions de gestion
pour les PMI ”

[Retour sommaire](#)

CONNECT

Solutions de gestion pour les PMI - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage 100c Gestion de Production												
Sage 100c Essentials <small>(1) et (3)</small>	S1KCL0035	1 ^{er} utilisateur	1 000 €	792 €	929 €	1 070 €	948 €	2 844 €	1 188 €	3 564 €	1 308 €	3 924 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	250 €	122 €	126 €	165 €	156 €	468 €	180 €	540 €	192 €	576 €
		Utili. sup - à partir de 5 ut.	225 €	90 €	84 €	121 €	108 €	324 €	120 €	360 €	132 €	396 €
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0036	1 ^{er} utilisateur	2 200 €	927 €		1 253 €	1 428 €	4 284 €	1 596 €	4 788 €	1 764 €	5 292 €
		utili. sup - 2 à 4 ut.	528 €	117 €		158 €	252 €	756 €	264 €	792 €	288 €	864 €
		Utili. sup - à partir de 5 ut.	440 €	87 €		117 €	180 €	540 €	192 €	576 €	204 €	612 €
Sage 100c Premium	S1KCL0037	1 ^{er} utilisateur	4 400 €	1 169 €		1 582 €	2 184 €	6 552 €			2 604 €	7 812 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	686 €	127 €		172 €	288 €	864 €			324 €	972 €
		Utili. sup - de 5 à 10 ut.	617 €	93 €		127 €	216 €	648 €			252 €	756 €
		Utili. sup - à partir de 11 ut.	525 €	80 €		107 €	180 €	540 €			216 €	648 €
Options	S1KCL0041	Option GMAO - Prix fixe ⁽²⁾	820 €	195 €		264 €	384 €	1 152 €	420 €	1 260 €	456 €	1 368 €
	S1KCL0040	Option Deviseur - Prix fixe ⁽²⁾										
	S1KCL0043	Option PIC/PDP - Prix fixe ⁽²⁾	4 000 €	1 169 €		1 582 €	2 088 €	6 264 €	2 304 €	6 912 €	2 496 €	7 488 €
	S1KCL0042	Option MRPII - Prix fixe ⁽²⁾	820 €	195 €		264 €	384 €	1 152 €	420 €	1 260 €	456 €	1 368 €
	S1KCL0044	Option Qualité - Prix fixe ⁽²⁾										
	S1KCL0038	Option Atelier - Par utilis. ⁽²⁾ (1 ^{er} utilisateur gratuit)	300 €	89 €		119 €	168 €	504 €	180 €	540 €	192 €	576 €
	S1KCL0039	Backup Sage 100c Ges Prod - Prix fixe ⁽⁴⁾		1 949 €	2 293 €	2 637 €	1 956 €	5 868 €	2 304 €	6 912 €	2 640 €	7 920 €

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)

(2) Options disponibles uniquement en Standard et Premium - (3) CBN non disponible dans Sage 100c Gestion de Production Essentials - (4) DUA Classic et A&T uniquement disponibles en Essentials

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions de gestion pour les PMI - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			Engagement					
				12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)			
Sage 100c Entreprise Industrie												
Sage 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0076	1 ^{er} utilisateur	4 300 €	1 267 €		1 714 €	2 256 €	6 768 €	2 472 €	7 416 €	2 712 €	8 136 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	650 €	127 €		172 €	288 €	864 €	300 €	900 €	324 €	972 €
		Utili. sup - à partir de 5 ut.	585 €	96 €		129 €	216 €	648 €	228 €	684 €	252 €	756 €
Sage 100c Premium	S1KCL0077	1 ^{er} utilisateur	8 800 €	1 949 €		2 637 €	3 972 €	11 916 €			4 668 €	14 004 €
		Utili. sup - 2 à 4 ut.	850 €	166 €		225 €	372 €	1 116 €			420 €	1 260 €
		Utili. sup - de 5 à 10 ut.	765 €	120 €		163 €	276 €	828 €			312 €	936 €
		Utili. sup - à partir de 11 ut.	690 €	102 €		138 €	240 €	720 €			276 €	828 €
Options	S1KCL0041	Option GMAO - Prix fixe	574 €	146 €		198 €	288 €	864 €	312 €	936 €	324 €	972 €
	S1KCL0040	Option Deviseur - Prix fixe										
	S1KCL0043	Option PIC/PDP - Prix fixe	4 000 €	1 169 €		1 582 €	2 088 €	6 264 €	2 304 €	6 912 €	2 496 €	7 488 €
	S1KCL0042	Option MRPII - Prix fixe	574 €	146 €		198 €	288 €	864 €	312 €	936 €	324 €	972 €
	S1KCL0044	Option Qualité - Prix fixe										
	S1KCL0038	Option Atelier - Par utilisateur (1 ^{er} utilisateur gratuit)	300 €	88 €		119 €	168 €	504 €	180 €	540 €	192 €	576 €
	S1KCL0039	Backup Sage 100c Ges Prod - Prix fixe ⁽⁴⁾		2 923 €		3 955 €	2 928 €	8 784 €	3 444 €	10 332 €	3 960 €	11 880 €
	S1KCL0093	Option Comptabilité Analytique	700 €	146 €		198 €	312 €	936 €	348 €	1 044 €	372 €	1 116 €
	S1KCL0015	Option Rapprochement bancaire automatique et gestion des extraits bancaires										
	S1KCL0013	Option Gestion des budgets										
	S1KCL0016	Option Recouvrement des créances										
	S1KCL0023	Option Gammes / Tailles et couleurs										
	S1KCL0022	Option Fabrication										
S1KCL0021	Option Chaîne logistique											
S1KCL0026	Option Traçabilité : séries, lots											
S1KCL0025	Option Services											

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)

(4) DUA Classic et A&T uniquement disponibles en Essentials

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

Solutions de gestion pour les PMI - Gamme Connect

	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE			DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE					
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	SERENITY	CLASSIC		ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		SERENITY	
							Engagement					
				Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)			12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)	12 mois (Tarif pour 1 an)	36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage 100c CRM Intégré												
Force de Vente 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0053	Par utilisateur	650 €	137 €		184 €	288 €	864 €	312 €	936 €	348 €	1 044 €
Service Client 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0056	Par utilisateur	570 €	117 €		158 €	252 €	756 €	276 €	828 €	288 €	864 €
Duo Force de Vente Service Client 100c Standard ⁽¹⁾	S1KCL0059	Par utilisateur	696 €	172 €		231 €	348 €	1 044 €	372 €	1 116 €	396 €	1 188 €
Force de Vente 100c Premium	S1KCL0054	Par utilisateur	800 €	166 €		225 €	360 €	1 080 €			408 €	1 224 €
Service Client 100c Premium	S1KCL0057	Par utilisateur	700 €	146 €		198 €	312 €	936 €			372 €	1 116 €
Duo Force de Vente Service Client 100c Premium	S1KCL0060	Par utilisateur	990 €	195 €		264 €	420 €	1 260 €			504 €	1 512 €
Logiciels Sage 100c associés												
Sage 100c Immobilisations	S1KCL0081	Par utilisateur	1 540 €	368 €		499 €	720 €	2 160 €	804 €	2 412 €	852 €	2 556 €
Sage 100c Moyens de Paiement	S1KCL0082											
Options ^{(3) et (9)}	S1KCL0032	Option Simple signature TS	100 €	156 €		211 €	120 €	360 €	132 €	396 €	168 €	504 €
	S1ICL0199	Option Double signature TS	200 €	468 €		633 €	360 €	1 080 €	408 €	1 224 €	468 €	1 404 €
Sage 100c Trésorerie	S1KCL0080	Par utilisateur	1 540 €	368 €		499 €	720 €	2 160 €	804 €	2 412 €	852 €	2 556 €

Sage 100c Online Access (cf. tarifs Comptabilité P75)

Sage 100c Document Manager (cf. tarifs Comptabilité p75)

Sage 100c Etendue (cf. tarifs Comptabilité p75) / Référence à utiliser : S1KCL005

Sage 100c eFacture (cf. tarifs Comptabilité p76)

Sage 100c Business Mobile (cf. tarifs Comptabilité p76)

Sage BI Reporting (cf. tarifs Business Management Solutions pour les PME p101)

(1) Les offres Sage 100c sur environnement SQL Express sont plafonnées selon une limite de 10 utilisateurs nommés distincts (y compris les accès web étendus) qui s'applique à la configuration globale du client (soit, tous produits confondus)

■ Les tarifs dont les colonnes sont grisées sont exclusivement réservés à la vente Export.

sage

“ Solutions de gestion
pour les entreprises
du bâtiment ”

[Retour sommaire](#)

Solutions de gestion pour les entreprises du bâtiment

				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE AVEC LA FORMULE							DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE						
				SIMPLY	CLASSIC	SERENITY					SIMPLY		CLASSIC		SERENITY		
Référence	Nb d'utilili.	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Référence	Nb d'utilili.	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)	Sans engagement (Tarif pour 1 an)	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)			
Sage Apibâtiment																	
Batigest i7	APBCL0043	1	290 €	122 €	630 €	951 €	APBCL0043	1	288 €	252 €	756 €	600 €	576 €	1 728 €	792 €	768 €	2 304 €
		2	390 €	160 €	849 €	1 273 €		2	396 €	372 €	1 116 €	720 €	696 €	2 088 €	912 €	888 €	2 664 €
		utili. sup	90 €	34 €	129 €			utili. sup	72 €	72 €	216 €	72 €	72 €	216 €	72 €	72 €	216 €
Options : Suivi de chantier simplifié	APBCL0044		300 €	112 €		APBCL0044		108 €	84 €	252 €	108 €	84 €	252 €	108 €	84 €	252 €	
Options : Suivi de chantier avancé	APBCL0045		650 €	244 €		APBCL0045		444 €	420 €	1 260 €	444 €	420 €	1 260 €	444 €	420 €	1 260 €	
SAV	APBCL0046		350 €	132 €		APBCL0046		108 €	84 €	252 €	108 €	84 €	252 €	108 €	84 €	252 €	
Batigest i7 Installateur	APBCL0050	1 utilis.								348 €			360 €				
		2 utilis.								408 €			420 €				
Options : Suivi de chantier simplifié	APBCL0044									84 €			84 €				
Suivi de chantier avancé	APBCL0045									420 €			420 €				
SAV	APBCL0046									84 €			84 €				
Sage Club 1 an pré coché	GPESC0013									60 €			60 €				

Solutions de gestion pour les entreprises du bâtiment

				DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT LA FORMULE ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	
	Référence	User Sage e-tarif	user Batigest i7 saisi	ENGAGEMENT 12 MOIS	
Sage e-tarif					
Service connecté	APBSA0001	1	entre 1 et 2	192 €	
		2	entre 3 et 4	288 €	
		3	entre 5 et 6	384 €	
		4	entre 7 et 8	480 €	
		5	entre 9 et 10	576 €	
		6	entre 11 et 12	672 €	
		7	entre 13 et 14	768 €	
		8	entre 15 et 16	864 €	
		9	entre 17 et 18	960 €	
		10	entre 19 et 20	1 056 €	
		1	entre 1 et 2	192 €	
		2 et +	entre 1 et 2	96 € / an et par user	
		3 et +	entre 3 et 4		
		4 et +	entre 5 et 6		
		5 et +	entre 7 et 8		
		6 et +	entre 9 et 10		
		7 et +	entre 11 et 12		
		8 et +	entre 13 et 14		
		9 et +	entre 15 et 16		
10 et +	entre 17 et 18				

La tarification de Sage e-tarif dépend à la fois du nombre d'utilisateurs saisi pour Sage 100 Multi Devis Entreprise & Sage Batigest i7 et celui saisi pour Sage e-tarif.

Le lien entre le nombre d'utilisateurs de Batigest i7 saisi et celui de Sage e-tarif. La saisie du nombre d'utilisateurs de Sage 100 Multi Devis Entreprise & Sage Batigest i7 permet de définir automatiquement un nombre d'utilisateurs par défaut pour Sage e-tarif. Ce nombre reste modifiable.

Le nombre de poste minimum de Sage e tarif sera calculé en fonction du nombre de postes de Sage 100 Multi Devis Entreprise & Sage Batigest i7

Services

	Référence	Description	Tarifs
Formation	S1ICL0197	Sage Club pour API	198 €

Solutions de gestion pour les entreprises du bâtiment

Solutions de gestion pour les entreprises du bâtiment								
				DROIT D'UTILISATION ET D'ASSISTANCE FORMULE		DROIT DE SOUSCRIPTION À L'USAGE INCLUANT FORMULE		
				CLASSIC	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE	ASSISTANCE ET TÉLÉMAINTENANCE		
	Référence	Nombre d'utilisateurs	Droit d'Entrée Logiciel	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)		Nombre d'utilisateurs	Engagement 12 mois (Tarif pour 1 an)	Engagement 36 mois (Tarif pour 3 ans)
Sage 100 Multidevis Entreprise Express								
Sage 100 Multidevis Entreprise Express	S1CCL0062	1 utilisateur	2 700 €	646 €	998 €	1 ^{er} utilisateur	1 548 €	4 644 €
		jusqu'à 4 utilisateurs	4 400 €	1 077 €	1 430 €	Utilis. sup	180 €	540 €
		Utilis. sup	570 €	145 €	208 €			
Sage 100 Multidevis Entreprise SQL Server ®								
Sage 100 Multidevis Entreprise SQL Server®	S1CCL0061	1 utilisateur	4 200 €	1 089 €	1 441 €	1 ^{er} utilisateur	2 256 €	6 768 €
		Utilis. sup	730 €	168 €	232 €	Utilis. sup	216 €	648 €



sage

“ Sage propose également une gamme complète de Progiciels à destination des Grandes Entreprises ”

Pour toute demande d'information, contactez-nous au :

0 825 007 017 Service 0,15 € / min
+ prix appel

[Retour sommaire](#)



Paris La Défense
10 Place de Belgique
92250 La Garenne-Colombes

Plus d'informations

0 810 00 40 30 Service 0,15 € / min
+ prix appel

Export : +33 (0)5 56 136 988
infossage@sage.com

www.sage.fr